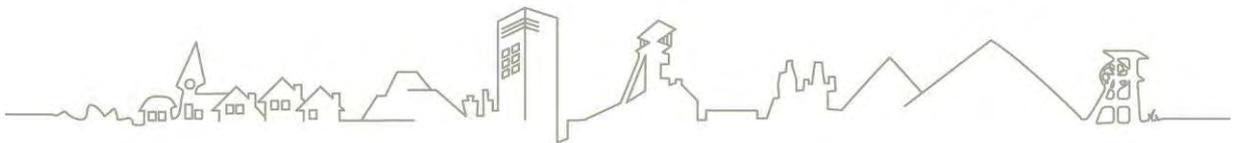


Rencontres BMU 17&18 OCTOBRE 2011

LIEVIN
ARENA STADE COUVERT



Lundi 17 Octobre

★ Accueil

★ Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Mesdames, Messieurs, je suis heureux de vous accueillir à Liévin, la 5^{ème} ville du Pas-de-Calais qui, avec Lens et dans l'arrondissement de Lens, représente un élément urbain majeur avec 400.000 habitants. Il s'agit de l'un des arrondissements les plus importants de tout le pays. Nous sommes donc ici dans une zone urbanisée, très fortement urbanisée. Le Bassin minier, c'est 1.100.000 ou 1.200.000 habitants sur 110 km de long et 15 à 30 km de large. Cette conurbation minière est un ensemble urbanisé très original et unique en France. On trouve de tels exemples aux Etats-Unis, en Allemagne, mais nulle part ailleurs en France où la plupart des zones fortement peuplées comme Paris, Lyon, Marseille, sont des ensembles radioconcentriques, alors qu'ici, il s'agit d'un étalement sans véritable capitale et sans identité reconnues.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment crucial, au moment de la recherche de cette identité. Cette identité est forte quand on naît dans le Bassin minier mais c'est une identité uniquement à la mesure des habitants du Bassin minier, qui ne s'extériorise pas. Pour demain et après-demain, nous souhaitons donc que cette identité soit extériorisée et qu'on sorte de ce qu'on appelait hier et avant-hier « *la chape de plomb* » des anciennes compagnies minières et surtout des Houillères Nationales qui auraient dû nous apporter de l'oxygène mais qui nous ont apporté tout-à-fait le contraire.

Cette identité, nous avons d'abord essayé de la trouver, après la récession minière, en essayant de faire des quantités de choses au niveau de nos communes mais nous nous sommes vite rendu compte que cela ne suffisait pas. Ce ne sont pas des communes de 10, 15, 20, 30.000 habitants qui allaient trouver cette identité nouvelle. Même si chaque maire a fait de véritables miracles au niveau de sa commune, tout cela reste profondément insuffisant à cause du manque de moyen. Mais en étant dans l'obligation d'aller chercher partout des moyens, cela décuple l'innovation de chacun. Cette forte contrainte nous a permis néanmoins de progresser d'une façon extrêmement importante.

Que fallait-il faire ? Se rassembler. Cela a été fait à travers les Communautés d'Agglomération mais ce n'est pas allé jusqu'au bout. J'ai toujours pensé, depuis 30 ans, que c'est la communauté urbaine du Bassin minier qui aurait pu être une véritable réponse à cette identité, en facilitant la prise en compte, au niveau national, de ce que nous représentons. Parce qu'après tout, avec 1 million d'habitants, nous représentons autant que Marseille, autant que Lyon, autant que nos voisins de Lille-Roubaix-Tourcoing. Mais cela ne s'est pas fait en raison de querelles de clochers, les uns contre les autres, jouant leur rôle et pensant que c'était d'abord le beffroi qui devait compter avant de réaliser une véritable unité du Bassin minier.

Aujourd'hui nous en sommes là, même si actuellement nous essayons de passer une nouvelle étape puisque la loi sur les intercommunalités en cours d'application nous permet une nouvelle ouverture à saisir. Environ 7 intercommunalités sont en train de se rassembler,

essentiellement autour de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, autour de la ville de Lens que tout le monde considère comme devant être, demain et après-demain, la capitale de cet ensemble.

Il faut dire également que si, culturellement les habitants du Bassin minier sont du Bassin minier, à travers leurs idées, à travers leur pensée, à travers leur vie quotidienne, la passion pour la maison individuelle, certains ont voulu se débarrasser de tout ce qui avait trait à la mine et qui pouvait rappeler des moments extrêmement difficiles que cette population a pu traverser. On ne peut ainsi pas oublier les 42 morts de Liévin en 1974 ; presque 40 ans plus tard, il y a toujours une foule rassemblée pour commémorer l'évènement. On ne peut pas non plus oublier, dans la pensée collective, la catastrophe de Courrières qui, à elle seule, symbolise l'ensemble de toutes les catastrophes minières, même les plus anciennes. Je pense à celle de Hersin-Coupigny, ou à une autre catastrophe qui a eu lieu à la fin du 19^{ème} siècle à Liévin. Dans un premier temps, on ne voulait plus de tout cela.

Ainsi, le maire de Liévin, en 1973, juste avant la catastrophe de Liévin, a été obligé de donner 50.000 francs aux Houillères pour garder le chevalement du n°1 de Liévin. A l'époque, le maire Henri DARRAS m'a demandé mon avis et je lui ai dit « *Il faut le garder parce que c'est à partir de là que la ville est née, c'est par cette exploitation* ». Et pour cela, mon prédécesseur a été obligé de payer ce chevalement 50.000 francs. Les Houillères rasaient tout et les maires ne souhaitaient pas garder ce qui représentait, pour beaucoup, le malheur. Moi, j'ai souhaité le garder et nous en sommes très heureux. D'autant plus qu'il ne reste que 21 chevalements aujourd'hui. Le deuxième chevalement, le n°3bis, on me l'a donné, quand même, parce que c'était celui de la catastrophe de 1974.

Depuis quelques années, nous constatons un retournement, qui s'est fait d'ailleurs très lentement, à partir du moment où l'on a extrait la dernière gaillette au 9-9 bis de Oignies. Il y a eu une prise de conscience, qui n'a pas été totale et qui, même encore aujourd'hui, n'est pas entière mais qui a gagné beaucoup d'esprits. De plus en plus, les habitants de cette région sont fiers de leur passé.

Tout cela arrive en même temps que d'autres desseins. Parmi eux, il y avait depuis longtemps dans l'esprit du Président du Conseil Régional, avant qu'il ne le soit d'ailleurs, l'idée d'amener sur cette région un outil culturel majeur. Il l'avait évoqué plus d'une fois avec moi et je me disais d'ailleurs « *c'est beau tout ça, mais ça n'arrivera sans doute jamais* ». Et puis, ça arrive. Dans un peu plus d'un an, nous allons inaugurer le Louvre-Lens. Jamais je n'aurais pu imaginer que l'on aurait cette chance fabuleuse de voir s'installer, au cœur du Bassin minier, le Louvre-Lens, qui ne correspond naturellement en rien à l'esprit des habitants et qui, demain et après-demain, va façonner complètement une nouvelle vision de cette région et va transformer profondément notre population et avoir toute une série de conséquences positives.

A cela s'ajoute aussi le fait que, dans trois ans, nous aurons à rappeler la folie des hommes. Nous commémorerons la Première Guerre mondiale 14-18 et nous lancerons tous les appels nécessaires à la paix, à l'entente afin que les peuples puissent mieux se connaître, puissent mieux vivre ensemble.

Vous voyez, le Louvre, la commémoration de la Grande Guerre et la mine. Pour ce qui est de la mine, il y a cette idée, portée par Jean-François CARON, sur le patrimoine minier, qui est aujourd'hui complétée par une idée que, quelque part, nous avons émise il y a longtemps, à la suite d'un reportage de Noël MAMERE sur le Bassin minier quand il était encore à Antenne

2. Il nous avait fait prendre conscience, à Daniel PERCHERON et à moi-même, en particulier, de l'importance du souvenir d'une part, du présent d'autre part, et de l'avenir des bassins miniers. Il y a à l'évidence une prise de conscience globale à retrouver.

Toute une série de perspectives donc, pour permettre de réunir les femmes et les hommes, parce que moi, à chaque fois qu'il y a eu une catastrophe - et je viens de lire dans la presse de ce matin encore qu'il y avait une vingtaine de morts en Chine, mais en Chine c'est presque tous les jours -, cela m'émeut. J'ai cette conscience profonde du Bassin minier : j'ai vécu le Bassin minier, j'ai vécu au diapason du Bassin minier et je pense que toutes les populations, qu'elles soient en Bolivie, en Australie, en Nouvelle-Calédonie, au Japon ou ailleurs, ont cette même conscience. L'idée de rassembler cette conscience ici, que le Bassin minier en soit le pivot, me semble être une idée remarquable également. Associée au patrimoine du Bassin minier, ce sont deux choses qui permettront à cette région de sortir de la situation un peu amorphe, un peu difficile, qui encore la sienne aujourd'hui.

Alors, le patrimoine minier et la candidature à l'UNESCO, c'est une sacrée affaire. Cela a été repoussé d'un an mais ce n'est peut-être pas plus mal parce que le dossier est aujourd'hui encore plus incontournable qu'il ne l'était l'année dernière. Je crois que le mois de juin verra une victoire, une victoire extraordinaire, et que nous allons avoir une année 2012 tout à fait exceptionnelle.

Naturellement, l'habitat minier que je connais bien et qui représente encore aujourd'hui 63.000 logements, est concomitant également de tous les grands vestiges techniques du passé minier. Je pense aux chevalements : ils doivent être protégés, mis en valeur. Le système des compagnies doit être mis en valeur et expliqué également. Il faut que tout le monde puisse se rendre compte à quel point l'homme a pu gagner, entre le 19^{ème} siècle et le siècle d'aujourd'hui, en liberté, même si cette liberté reste éphémère, parce que pour être libre, il faut aussi en avoir les moyens.

Et puis, au-delà de cela, les terrils, ces montagnes humaines, ces pyramides d'une autre époque, qui montrent à quel point la tâche humaine a été gigantesque. Quand on voit les deux terrils de Loos-en-Gohelle, et je les vois en permanence de ma fenêtre, je me représente ce que cela a été en sueur, en sang, en travail. Ces terrils sont d'abord des montagnes véritables d'émotion, d'émotion pure et dure.

L'habitat minier a été très divers. Si le charbon est une sorte de traînée qui, d'ailleurs ne s'arrête pas au Nord-Pas de Calais, qui continue vers le Boulonnais, vers le Kent, vers les Midlands, et qui, de l'autre côté continue vers la Rhénanie-Westphalie et au-delà, vous aviez ici toute une série de compagnies. Chacune de ces compagnies avait son lot, et dans chacun de ces lots, au-delà des limites communales, elle exerçait son droit, son pouvoir régalien, faisait ce qu'elle entendait. Elle le faisait aussi en fonction de ses moyens. Il y avait des compagnies riches et d'autres qui l'étaient moins. La diversité du patrimoine se perçoit aussi en fonction de ce critère. Parfois aussi ces compagnies n'étaient pas à majorité catholique, parce que la religion jouait un rôle important, elles pouvaient être protestantes, et là aussi, il y a un certain nombre de différences.

Ce patrimoine doit donc être pris en compte, être, dans une large mesure, protégé, et comme je le dis toujours, avec une nuance forte, il doit être protégé tout en lui permettant d'être adapté par rapport aux besoins de ceux qui continuent à l'utiliser, qui continuent à l'habiter. Il faut également prendre en compte que ceux qui l'utilisent, qui l'habitent, sont souvent des

familles qui sont parmi les plus désargentées de nos régions, et que la société qui gère tout cela n'a pas des moyens colossaux pour régler tous les problèmes afférents. Il faut réaliser en permanence la quadrature du cercle, mais je pense très sérieusement et très sincèrement que l'enjeu en vaut la peine.

Alors, Mesdames, Messieurs, je pense que, pendant ces deux jours, vous aurez l'occasion de regarder d'une autre manière notre région. Vous allez faire un travail intéressant qui sera une sorte de merci que vous adresserez à tous ceux qui, venant de tous les pays d'Europe et d'Afrique du Nord, ont voué leur vie à cette région, y ont laissé beaucoup, parfois leur vie, et qui ont permis à la France d'atteindre le niveau qui est le sien. Car si la France n'avait pas eu le charbon, elle ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, ne l'oubliez jamais.

Je terminerai en disant, mon cher Jean-François, mon cher Daniel, gloire aux mineurs et vive la candidature du Bassin minier à l'UNESCO.

Merci à tous.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL, animateur**

Merci Jean-Pierre KUCHEIDA. Avec votre ferveur, vous nous avez donné la tonalité de ces deux jours. Vous évoquiez une montagne d'émotion car vous êtes ancré dans votre terre, avec le sourire de l'avenir.

Jean-François CARON, vous allez maintenant nous resituer ces deux journées sur le parcours qui va connaître un moment fort dans moins d'un an, en juin 2012.

✪ **Jean-François CARON, Maire de Loos-en-Gohelle, Président de Bassin Minier Uni**

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président de Région - qui dès la première seconde du premier jour m'a dit « *on y va à 100%, c'est décisif pour notre territoire* » - ; Jean-Pierre Kucheida, qui vient de parler aussi en tant que président de l'Association des Communes Minières du Nord-Pas de Calais ; Mesdames et Messieurs les élus ; les représentants des services de l'état, dont Madame CHATENAY-DOLTO qui représente Monsieur le Préfet ; les acteurs associatifs ; les acteurs économiques ; Yves DAUGE, que je remercie car, souvent dans ce dossier, nous avons tenu compte de ses remarques extrêmement pertinentes, d'autant qu'il est, au niveau de l'UNESCO, une personnalité qui fait autorité ; nos intervenants venus d'ailleurs pour témoigner de l'inscription de leur territoire et des impacts que cette inscription UNESCO a pu avoir ; tous ceux qui sont venus nous rejoindre. Merci d'être venus, pour certains même de Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, c'est pour nous une journée particulière puisque nous sommes dans la dernière ligne droite. Si tout va bien, - le ministre, Frédéric MITTERRAND, nous l'a écrit -, nous serons présentés par la France en juin 2012, à Saint-Petersbourg. Il y a un double enjeu.

Un enjeu de reconnaissance, je ne vais pas le développer davantage, Jean-Pierre KUCHEIDA l'a très bien dit, mais moi qui regarde souvent la difficulté de notre jeunesse, perdue dans ce monde qui avant, proposait du travail et qui aujourd'hui n'en propose plus, quand je vois comment cette réalité est aujourd'hui utilisée de façon honteuse par des propos populistes, des

propos de repli, de réaction, qui profitent de la misère du territoire pour faire naître un néo-fascisme, je me dis que traiter la question de l'identité, au sens de l'ouverture et au sens de la reconnaissance, c'est peut-être la meilleure des façons de justement gérer le passage entre un monde et un autre.

Nous avons donc une responsabilité sur cette reconnaissance à apporter au monde de la mine, mais nous avons aussi une autre responsabilité. Ce Bassin minier serait le premier grand bassin inscrit, au sens de la façon dont l'empreinte du charbon a marqué un vaste territoire et ses paysages, avec des montagnes qui ont poussé, des sols qui ont baissé, dont l'histoire industrielle a marqué les villes, les mentalités, a créé une humanité extrêmement particulière, extrêmement forte - sans tomber dans la nostalgie de *Germinal* qui, Dieu merci, est très loin derrière nous, il y a d'autres valeurs à faire partager. Cette idée que notre Bassin minier puisse être le premier grand bassin inscrit au monde nous donne une responsabilité particulière vis-à-vis de tous les bassins miniers du monde. Lorsque, avec le Président Daniel PERCHERON, au Conseil Régional, nous avons des rencontres, de l'Estonie au Brésil, à chaque fois, c'est la même passion, la même fibre, la même culture, entre ces peuples qui ont affronté le danger, les réalités de la vie collective, tout ceci a des valeurs universelles. C'est pourquoi notre ouverture avec le projet *Mineurs du Monde* est aussi décisive parce que nous faisons partie, nous, les élus, responsables de ces sujets et des générations qui sont au moment de la passation. La fin d'une histoire, avec ses conditions de vie terribles mais en même temps porteuses d'énormément de richesses et l'ouverture vers l'avenir.

Le troisième point que je voulais évoquer, c'est que nous avons un autre enjeu. Depuis le début, je dis que nous ne sommes pas là pour la nostalgie, pas du tout ; nous sommes là bien sûr pour la reconnaissance et la fierté retrouvées, mais nous avons aussi la responsabilité de donner des perspectives d'avenir, et ces deux journées, c'est bien leur but. Il y a une note extrêmement intéressante faite par Benoît BROCCQ, de la Mission Bassin Minier qui montre les impacts économiques que peut susciter cette reconnaissance, en quoi les acteurs économiques s'en saisissent. Il y a une logique de marque, même si le terme peut être parfois connoté, mais la marque UNESCO, la marque LOUVRE, ce sont des façons de changer complètement le regard sur le territoire, pour tout le monde, dans la façon de gérer des subventions, dans la façon d'oser et de retrouver de l'initiative, et de mon point de vue, c'est le plus important. Nous souffrons du manque d'initiatives et des reconnaissances comme celle-là portent à l'initiative. Il y a une marque, mais c'est aussi un capital, quelque chose sur lequel on peut s'appuyer. Les 600 cités minières, c'est un capital extraordinaire ; nos friches réhabilitées au cœur des villes, c'est un capital extraordinaire pour notre urbanisme. On pourrait donner d'autres exemples.

Donc, à nous de travailler avec les acteurs du tourisme, avec les acteurs économiques, avec les jeunes générations, pour que cette face sombre, le fait de tourner la page dans la reconnaissance, soit porteur d'avenir et de développement. Je pense que ce sera la meilleure réponse à ceux qui viennent chez nous planter leur volonté de nous tirer vers le bas alors que nous avons toujours été une terre d'intégration, qu'il s'agisse des immigrations italiennes, polonaises, maghrébines, et de toutes les autres.

Voilà, donc je nous souhaite deux bonnes journées de travail. Mais nous n'en avons pas fini avec les discours qui permettent de positionner cette candidature. D'ailleurs, Daniel PERCHERON aurait dû parler avant moi, parce que dès le premier jour, c'est sa volonté d'y aller qui a fait qu'à un moment donné, il a fallu se jeter dans le vide. Cette idée que l'histoire

du charbon puisse être élevée à la hauteur des pyramides, c'est quand même une idée un peu culottée, et s'il n'y avait pas eu cette convergence humaine, jamais ça ne se serait fait.

Merci, et bonne journée à tous.

★ Ouverture des travaux

★ Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Merci. Je salue Jean-Pierre KUCHEIDA et bien sûr, Jean-François CARON, maire de Loos-en-Gohelle, le maire des pyramides d'aujourd'hui, de la peine des hommes, qui porte ce formidable dossier. Je vous salue toutes et tous et j'adresse un respectueux, amical, fraternel salut à Yves DAUGE, un vrai sénateur, qui vient de passer la relève mais qui a fait inscrire la Loire, l'irremplaçable, l'indéfinissable Loire, au Patrimoine de l'Humanité, avec cette justesse de ton et cette humilité compétente que chacun lui a reconnues pendant ses années de parlementaire.

Je n'ajouterai rien sauf deux-trois dates quand même, pour bien nous comprendre.

En 1963, aux grandes heures du Gaullisme, au moment où les mineurs ont compris que le charbon était en partie condamné et que la révolution énergétique se profilait, la grande grève des mineurs a non seulement ébranlé la popularité du Général qui était à la tête du pays à cette époque et a entraîné la France dans ces mouvements de sympathie et de solidarité, concrète, unique. Ce n'était pas le Téléthon mais les enfants des mineurs sont allés partout en France et ont été accueillis parce qu'une grève des mineurs, c'est plus qu'une grève, c'est un moment de l'histoire nationale. Et d'ailleurs 20 ans après, dans un sondage très peu commenté, il apparaissait que pour nos habitants, pour les Français, la grève des mineurs, à 63%, le chiffre est symbolique, était toujours la seule grève fondamentalement populaire.

Bref, en 1963, nous savions que l'avenir serait difficile, et comme les mineurs représentaient la promesse sociale, l'utopie sociale, le mouvement ouvrier, dans leurs cités, au fond de la mine, au pied de leurs terrils, ils interpellaient la nation en termes de rentabilité, en termes de solidarité, en termes d'aménagement, en termes de cohésion, pour dire « Alors, où allons-nous ? ».

24 ans plus tard, dans une relative indifférence - le charbon était pratiquement terminé -, paraissait un rapport unique en France qui s'appelle le rapport Lacaze, et le rapport de ce haut-fonctionnaire, pénétrant, logique et impitoyable, disait tout simplement qu'au fond, le Bassin minier, l'habitat minier, le patrimoine minier, ont la même destination que les villes fantômes minières des Etats-Unis. Il n'y a plus de charbon, pourquoi y aurait-il encore des villes minières ? Il avait cette phrase incroyable « *nous savons construire des villes nouvelles, nous ne savons pas détruire des villes qui ne méritent plus le statut urbain. Inventons le resserrement urbain, rasons les villes minières dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais* ». C'était en 1987. Bien sûr les bergers traditionnels du Bassin minier, les élus, et les syndicats déjà affaiblis, ont dit non, et le gouvernement n'a pu mettre en œuvre cette politique qui, avec le recul, apparaît totalement irresponsable.

Et 24 ans plus tard, en 2011, nous sommes là, aux côtés de Jean-François CARON, de Jean-Pierre KUCHEIDA, avec vous, avec Yves DAUGE, pour dire que non seulement nous ne sommes pas un bassin fantôme, non seulement nous revendiquons notre identité urbaine, mais nous la revendiquons au niveau mondial et nous demandons l'inscription au Patrimoine de l'Humanité au titre de paysage culturel évolutif. Avouez que ce n'est pas banal, pour des élus, pour des syndicalistes, pour des citoyens, de vivre, sur une génération, cette aventure.

Comme l'a dit Jean-Pierre KUCHEIDA, et je conclus, en même temps, sur ce patrimoine culturel évolutif, nous avons réussi une évolution profonde. Nous étions prisonniers littéralement dans le carcan des clichés, « *au Nord il y avait les corons* » et nous en avons fait non seulement un hymne populaire mais vraisemblablement un marqueur de futur et d'espérance. Et puis nous avons accepté, voulu dialoguer avec le plus improbable des partenaires, le plus grand musée du monde, et c'est un Premier ministre qui avait enterré les mineurs de Liévin, devenu Président de la République, Jacques CHIRAC, qui nous a dit « *oui, c'est possible* ». Oui, ce qui ne s'est jamais fait va se faire, nous allons tout simplement mettre au milieu des cités minières, au milieu de la prophétie sociale des mineurs, au milieu des difficultés douloureuses de la conversion, nous allons mettre La Joconde, nous allons mettre le plus grand musée du monde, car de ce dialogue entre ceux qui ont fait la France industrielle et ceux qui incarnent, à travers le Louvre, le cheminement de la création des chefs d'œuvre de l'humanité, naîtra en partie l'avenir de votre territoire. Et Jean-François CARON a porté lui aussi ce dossier si particulier qui s'appelle l'inscription au Patrimoine mondial.

Mais nous allons avoir une des tâches les plus complexes du monde, et notamment de la nation, parce que, cela a été dit, et je salue le maire de Longwy, il y a deux arrondissements en France qui ne fabriquent pas des richesses, à l'heure de l'économie ouverte et de l'économie de marché. Sur l'arrondissement de Lens, c'est 1000 € par an et par habitant de richesses produites par les mécanismes du marché; sur l'arrondissement de Longwy, c'est 800 €, contre 5600 € en Ile de France par exemple. Par conséquent, c'est sur fond de détresse, soyons clairs, sur fond de difficultés, que nous allons avoir à maîtriser cet héritage et ce futur particulier, immobilisé, pour être reconnu et pour être candidat à la notoriété mondiale. Nos paysages, nos terrils, nos cités, nos maisons individuelles, nos jardins ouvriers, voire nos dispensaires, oui, photographiés, immobilisés, et en même temps, marcher à grandes enjambées vers la modernité, vers le développement soutenable, vers le développement durable. A quoi bon rénover les cités, à la manière de Jacques CHABAN-DELMAS ou à la manière de Jean-Pierre KUCHEIDA, 70.000 € par logement, si nous ne sommes pas capables d'être au rendez-vous de l'éco-construction, au rendez-vous du développement durable, au rendez-vous de l'attention sociale du développement durable ? Voilà aussi un des plus formidables enjeux qui sont les nôtres et que chaque maire du Bassin minier va affronter, et souhaite affronter. C'est absolument remarquable et cela va faire l'histoire des dix prochaines années, des vingt prochaines années, dans le Bassin minier.

La Loire va continuer de couler, cher Yves DAUGE, et je sais que vous allez la surveiller comme un batelier bienveillant, indiscutablement, mais le Bassin minier va évoluer et va refuser d'être le trou noir de cette région qui, après l'épopée industrielle, se secoue, retrouve ses noms d'hier, le Hainaut, l'Artois, et se rappelle qu'elle a été un cœur, un cœur d'Europe, un cœur de mondialisation, et qu'elle doit se préparer, si l'Europe le veut, si l'Europe en a la force, la volonté, la fierté, à le redevenir.

Voilà pourquoi cette belle matinée, dans le stade couvert de Liévin, ces deux jours au cœur du Bassin minier sont des moments de bonheur partagé dont je remercie le maire de Loos-en-

Gohelle d'avoir pris l'initiative. Je suis obligé de vous quitter car je vais vers la colline sacrée de Lorette où parfois on perdait 25.000 hommes en une journée. Cela s'appelle les ruptures absurdes de l'histoire européenne et mondiale. Merci de votre attention.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Merci Monsieur le Président. C'est certain qu'avec ces trois orateurs, notre dossier est entre de bonnes mains.

Je sais que Monsieur le Préfet, Dominique BUR, souhaitait être présent ce matin, mais pour des raisons d'agenda, il ne peut pas être parmi nous. Pour le représenter, je laisse la parole à Madame CHATENAY-DOLTO.

✪ **Véronique CHATENAY-DOLTO, Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais (DRAC)**

Effectivement, je vous apporte les regrets de Dominique BUR, Préfet de Région, qui aurait beaucoup voulu être là aujourd'hui et qui, comme vous le savez, est très présent sur ce chantier de la candidature du Bassin minier à l'inscription au Patrimoine mondial. Il l'a encore manifesté au tout début du mois d'octobre aux côtés du Président de Région, aux côtés de Jean-François CARON, en organisant une première réunion de concertation du patrimoine minier, réunion à laquelle 40 élus de ce territoire ont participé. Ceci est une manifestation de notre volonté, très pragmatique, de créer un lieu de dialogue, un lieu de confrontation qui peut aller jusqu'à la doctrine, mais qui peut aussi être très concret pour résoudre les questions matérielles qui peuvent se poser dans l'application notamment du droit national.

Je voudrais donc vous saluer tous, ceux qui ont élaboré ce programme des rencontres de ces deux jours, dans la dernière ligne droite avant le mois de juin où, cela a été dit et je le confirme au nom de Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication, la candidature du Bassin minier va être présentée et soutenue par le gouvernement français devant les instances décisionnelles de l'UNESCO.

Ce que je voudrais dire, de manière ramassée mais en essayant d'y mettre autant de conviction et de chaleur que Jean-Pierre KUCHEIDA, que Jean-François CARON et que Daniel PERCHERON, ce sont les points suivants.

Ce programme, ce qui a déjà été dit et ce qui va être travaillé dans les ateliers, les sujets qui ont été choisis, bousculent pas mal d'idées reçues sur ce que sont aujourd'hui les enjeux de l'art et de la culture, et plus particulièrement les enjeux du patrimoine.

Cela bouscule une première idée qui consisterait à croire que l'art et la culture, c'est une politique publique - je ne parle pas seulement pour l'Etat, je parle aussi pour les collectivités territoriales - qui serait une cerise sur le gâteau, qui serait marginale, des paillettes et des vieilles pierres. Non, vous l'avez dit, et vous allez y travailler dans les ateliers, la culture est aujourd'hui une dimension essentielle du vivre ensemble, une dimension essentielle du lien social, ne serait-ce aussi que par les effets induits, notamment économiques, mais aussi en termes de développement de la recherche, de développement d'un certain nombre d'éléments essentiels pour notre avenir, et c'est l'un des enjeux de la réflexion de ces deux jours. Essentielle aussi comme levier économique car on sait que 1 euro investi lève 10 euros induits

par les emplois créés dans le domaine de la culture au sens large - entreprises de travaux publics, entreprises spécialisées à très haut savoir-faire-, et dans le domaine du tourisme. C'est pour cela d'ailleurs que moi, ça ne me choquerait pas que le budget du Ministère de la Culture soit augmenté, parce qu'il est rentable, mais c'est un autre sujet.

Deuxième idée reçue, le patrimoine, ce serait les châteaux et les églises. Personnellement, étant angevine, je n'ai rien contre les magnifiques châteaux de la Loire - et je le dis devant Yves DAUGE parce que la Loire, c'est le plus beau fleuve du monde, c'est quelque chose d'acquis - mais le patrimoine du Bassin minier offre un enjeu extrêmement passionnant parce qu'il montre que le patrimoine, ou les patrimoines, c'est aussi de l'habitat, de l'architecture, des paysages, toutes sortes d'objets extrêmement complexes à penser, donc d'autant plus passionnants. Des enjeux pour l'avenir et le développement durable, des enjeux de recherche sociale, économique, architecturale - et je le dis aussi devant Monsieur SOYER, le Directeur général de la SOGINORPA- des enjeux qui ouvrent des perspectives pas forcément simples mais indispensables à penser pour les bailleurs sociaux et les collectivités territoriales. Autour de ces enjeux-là il y a véritablement, à un niveau national, à un niveau européen, des questions fondamentales.

À partir de là, et c'est aussi l'objet de nos échanges pendant ces deux jours, que faire, comment faire, avec qui faire, la gouvernance, jusqu'où aller, comment gérer... ? Il ne s'agit pas du tout de faire du Bassin minier une réserve figée, immobile, on l'a tous compris, mais comment faire, avec quels crédits, avec quelle mobilisation de budgets ? Il va nous falloir inventer un nouveau modèle économique, comment transformer tout en gardant lisibles les traces de l'histoire, comment utiliser mieux les biens qui sont, à des degrés divers, protégés, comment continuer à y faire vivre, développer et transformer une population, ce sont toutes ces questions qu'il va falloir affronter.

Pour conclure, j'ai deux convictions qui rejoignent celles qui se sont exprimées tout à l'heure :

- la dimension européenne est essentielle car nous sommes un laboratoire, je pense qu'on peut dire un modèle, un exemple, pour l'avenir européen, et l'Europe des régions pourra s'inspirer de ce qui va se faire dans le Bassin minier.
- la deuxième conviction est aussi au cœur de vos travaux, c'est que tout cela aura du sens dès lors que les populations s'approprient cette inscription au Patrimoine mondial. Les jeunes d'abord, qui sont notre avenir, et pour lesquels nous avons un devoir de créer du désir, de créer de la curiosité, de créer de l'envie de connaître, et de leur donner les clés de compréhension de cette histoire qui est aussi la leur, celle de leurs parents, de leurs grands-parents. Les jeunes d'ici, les jeunes d'ailleurs dans la région, dans l'interrégion, les jeunes au plan national, et puis les populations en général. Cela a été dit par Daniel PERCHERON, l'implantation du Louvre à Lens est un enjeu qu'il nous faut gagner par les publics, par l'ouverture, par l'envie de venir visiter, et pour surmonter ce sentiment que l'on entend, « *c'est pour les autres, c'est pas pour nous* ». C'est un enjeu fondamental. Le Président de la République a ouvert la semaine dernière à Chaumont la première étape du Centre Pompidou itinérant qui viendra s'installer début 2012 à Cambrai puis à Boulogne pour la région. A cette occasion, ils ont réfléchi à ces questions de démocratisation, d'accessibilité. Elles sont pour moi essentielles.

C'est la raison pour laquelle je salue aussi la présence d'Yves DAUGE comme Président de l'Association des Centres Culturels de Rencontre. Il s'intéresse aussi à ce titre-là à notre région et bientôt, nous le reverrons dans le département du Pas-de-Calais. Ce projet n'est pas une politique de marques, Jean-François CARON l'a dit à juste titre, mais les sigles, les marques, sont l'objet d'une reconnaissance, ce sont des leviers, et c'est comme cela que nous le comprenons dans cette région.

Soyez assurés que l'ensemble des services de l'Etat, ceux du Ministère de la Culture et de la Communication, mais aussi ceux des autres services, Education Nationale, Equipement, Jeunesse et Sports, Agriculture, sont aux côtés des collectivités territoriales dans cette dernière ligne droite vers l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

Bonne journée de travail à tous.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Merci Madame, vos propos sont essentiels parce qu'ils reprennent tout le fil conducteur de nos travaux, avec en toile de fond, la conjugaison du développement culturel et des retombées économiques et socio-économiques.

✪ 1^{ère} TABLE RONDE : Une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, une ouverture sur le monde

- **Yves DAUGE, Sénateur d'Indre-et-Loire, Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial**
- **Jean-François CARON, Président de Bassin Minier Uni, délégué Mineurs du Monde, Conseil Régional du Nord-Pas de Calais**
- **Geneviève SEVRIN, Directrice des partenariats internationaux et régionaux, Conseil Régional du Nord-Pas de Calais**

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Yves DAUGE, vous êtes ici au moins à trois titres. D'abord, vous avez été l'architecte de la reconnaissance du Val de Loire sur la Liste du Patrimoine mondial. Vous êtes en même temps le Président de l'association des Biens Français du Patrimoine mondial. Et vous êtes aussi un fervent supporter de l'inscription du Bassin minier. On vous a déjà rencontré il y a quelques années par l'intermédiaire d'une vidéo, on était venu vous filmer au Sénat. Aujourd'hui, vous êtes là donc peut-être quelques mots d'accueil pour prendre la mesure du public de cette région...

✪ **Yves DAUGE**

C'est vrai que je suis en lien affectif et professionnel avec toute l'équipe qui travaille sur ce projet, depuis longtemps, et j'ai senti depuis toujours quelque chose d'assez unique, parce que

je vois presque tous les candidats au Patrimoine mondial, et on va dire que vous êtes sans doute ceux qui avez la plus grande énergie. Il faut dire qu'il en faut, parce que certains se sont trouvés inscrits presque malgré eux, Versailles par exemple, mais ici, on est dans une configuration qui est un défi. On pourrait dire que vous êtes un peu l'avant-garde des combats qu'il faut conduire sur des territoires qui a priori étaient laissés pour compte donc c'est un défi.

Nous avons un Comité des Biens Français qui est composé des deux ministres de l'Ecologie et de la Culture, nous voyons défiler les candidatures et nous les suivons. C'est vrai que lorsque vous êtes venu, cher Jean-François, Catherine O'MIEL était là aussi, le Président Daniel PERCHERON était là, vous avez fait une présentation qui a marqué le Comité des Biens de manière très forte. On s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose ici et le Comité des Biens a soutenu votre candidature. À tel point que l'an dernier, ne l'oubliez pas, le Comité des Biens avait voté pour votre présentation au Comité du Patrimoine mondial en juin 2011. Ensuite, il y a eu un arbitrage politique qui a fait qu'on a fait passer Causses-Cévennes avant vous et c'est vrai que ça nous a un peu choqués, surtout que le gouvernement est censé suivre les recommandations du Comité.

Je le dis tout de suite, Madame CHATENAY-DOLTO, je vous ai entendue avec plaisir, parce que, dans cette affaire, l'Etat joue un rôle majeur. C'est l'Etat que l'UNESCO reconnaît, le dossier est porté par l'Etat, les services de l'Etat dans cette affaire sont essentiels, et ce que vous avez dit nous convient parfaitement.

✿ Jacques-Yves HENNEBEL

Je vous propose donc maintenant d'aborder la dimension internationale, aussi bien en termes d'ouverture que de responsabilités.

Commençons d'abord, Yves DAUGE, par le Val de Loire. Quels sont les partenariats que vous avez mis en place ? Comment cela vit aujourd'hui à l'international ? Quels échos en avez-vous, à la fois de la part des personnes qui viennent sur votre territoire, mais aussi sur les partenariats que vous liez avec d'autres fleuves ou d'autres régions du monde ?

✿ Yves DAUGE

Vous comprenez bien que tout site reconnu au Patrimoine mondial fait partie d'un réseau mondial. Certains l'oublient, ou se sont contentés de mettre en avant ce label prestigieux et en sont restés là, donc c'est un combat pour nous, association des Biens Français.

Vous et nous, on est portés par une géographie et une histoire qui nous mettent pratiquement automatiquement dans le jeu de l'international. De ce point de vue, nous sommes favorisés par rapport à d'autres. Nous, on est sur un fleuve donc pour l'UNESCO, c'était évident que la grande première de l'inscription d'un grand fleuve (280 km de long quand même) devait s'inscrire dans une recherche autour de la gestion des fleuves dans un réseau universitaire - de Nantes à Orléans, 5 universités sont censées travailler ensemble et avec des universités étrangères-, c'est-à-dire à la fois la question des risques et celle du patrimoine lié à la vie du fleuve.

Plus concrètement, nous nous sommes engagés sur deux grands fleuves, c'était la volonté du Président de la Région Centre de l'époque, Michel SAPIN, d'avoir une vaste coopération entre la Loire et les fleuves du monde. Moi, j'ai beaucoup travaillé sur le Mékong puisque je suis impliqué très personnellement sur une ville du nord Laos, à la demande de l'UNESCO, qui s'appelle Luang Prabang, une ville historique magnifique qui est au confluent du Mékong et d'une rivière qui s'appelle la Nam. C'est un site absolument somptueux.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Et qu'est-ce qu'il y a dans ce partenariat, concrètement ?

✪ **Yves DAUGE**

Sur ce lieu-là, nous avons élaboré un plan de sauvegarde de la ville, à l'image des plans Malraux, et nous avons mis en place un dispositif de gestion des zones humides et des liens entre le fleuve et la ville sur la question du paysage. Moi, j'y travaille depuis 17 ans et quelquefois, je me suis senti autant maire de Luang Prabang que de Chinon. J'y vais à peu près trois fois par an et nous avons monté là-bas une grosse équipe d'expertise internationale, mais évidemment avec l'ambition de former des laos. Nous avons monté un service dédié à la gestion de cette ville dans sa relation avec le fleuve, avec également l'université de Tours qui a créé un institut des milieux aquatiques et des corridors fluviaux que j'avais créé à l'époque avec le Président de l'université, Jean GERMAIN, le maire de Tours. Nous sommes complètement impliqués dans l'élaboration de documents d'urbanisme prenant en compte les questions de la sauvegarde du patrimoine, des zones humides, et de l'agriculture péri-urbaine que nous sommes en train de sauver, et même de développer pour nourrir la ville, plutôt que de voir détruire tous les espaces agricoles qui auraient pu être concernés par une urbanisation diffuse.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Sur ce genre de partenariat, on vient vous solliciter ou c'est vous qui décidez de vous intéresser à telle partie du monde ?

✪ **Yves DAUGE**

Précisément, c'est l'UNESCO qui nous a sollicités. Je pourrais développer la même chose sur le fleuve Niger où nous sommes aussi très impliqués et où nous venons par exemple de réhabiliter le port de Mopti. Alors, évidemment, ce n'est pas la Mission Loire Patrimoine Mondial elle-même qui fait tout, ce sont les villes du Bassin que nous associons et qui sont les premiers opérateurs. C'est un point assez délicat qu'il faut régler. Moi, je n'ai pas voulu que la Mission Loire se substitue aux opérateurs traditionnels que sont les régions, les communes, dans les coopérations décentralisées, mais l'idée était d'éclairer d'une lumière différente ces coopérations décentralisées et d'en initier d'autres. L'esprit, c'est de mobiliser au maximum les collectivités, les associations, c'est notre rôle en amont. Ce n'est pas de faire à la place de tout le monde, on n'y arriverait jamais. C'est de donner un souffle nouveau, et les régions sont des opérateurs extrêmement engagés. Que ce soit Jacques AUXIETTE à Nantes ou

François BONNEAU qui a pris la succession de Michel SAPIN, ils sont très mobilisés sur des coopérations. Et l'UNESCO nous a dit « *je vous demande de travailler sur le Niger, je vous demande de travailler sur le Mékong, je demande à la ville de Chinon précisément, dans le Patrimoine mondial, de s'impliquer sur cette ville de Luang Prabang* », et c'est ce que je fais depuis 17 ans. Avant même que la Loire soit inscrite, j'étais dans cette demande de l'UNESCO sur une coopération précise, sur un lieu précis.

✧ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Ce lien avec l'international, c'est un devoir ? Est-ce que le Bassin minier doit s'y préparer dès maintenant, et dans quelle mesure ?

✧ **Yves DAUGE**

Je pense que vous êtes déjà dans cette configuration. Vous avez un avantage de ce point de vue puisque vous êtes Bassin minier, et que vous allez être chef de file de tous les bassins miniers dans le monde. Tous ne vous suivront peut-être pas mais vous vous trouvez automatiquement avec cette reconnaissance de valeurs universelles que les autres partagent avec vous. Ils ne seront pas tous inscrits, on va en classer un et peut-être un ou deux autres ici ou là, mais c'est tout. Vous êtes un peu dans la même position que nous sur les fleuves, mais vous peut-être encore plus, grâce à l'histoire que vous portez. D'ailleurs, vous l'êtes déjà, notamment avec les gens les plus proches. Avec nos amis anglais ou allemands, vous êtes automatiquement dans une configuration internationale, et le fait que vous soyez reconnu « valeurs universelles » va diffuser sur tous les autres parce qu'ils ont les mêmes valeurs universelles même s'ils ne seront pas reconnus. Il n'y a pas de frontières dans les valeurs universelles, elles diffusent, mais vous, vous en êtes porteurs, de manière exceptionnelle.

✧ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Merci. Jean-François CARON, où en êtes-vous justement de cette mise en réseau ? Comment vous y préparez-vous, notamment en tant que porteur du projet Mineurs du Monde au Conseil Régional ?

✧ **Jean-François CARON**

Déjà bien avant qu'on ne parle d'inscription UNESCO, il y avait des solidarités entre les territoires miniers en difficulté. C'était à l'échelle de l'Europe, ça s'appelait les RETI (Régions Européennes de Tradition Industrielle) : on y retrouvait les Asturies, des territoires du Pays de Galles, la Ruhr, la Belgique, le sud de la Hollande, le bassin lorrain bien sûr. Il s'agissait de regarder si les régions qui ont porté le développement de la révolution industrielle, et donc de nos pays, n'étaient pas malmenées par le reflux de l'activité, avec les mécanismes de reconversion, etc. Il y a donc déjà une forme de solidarité objective entre des territoires en difficulté, comme cela a été bien dit par Jean-Pierre KUCHEIDA et Daniel PERCHERON.

Derrière l'inscription potentielle à l'UNESCO, effectivement c'est, et une opportunité, et une responsabilité. Chacun ses plaisirs, mais quand je vais en vacances quelque part, je vais visiter les territoires qui ressemblent au mien. Dans mes responsabilités politiques, je me rappelle être allé, avec l'EPF, en Estonie, pour aller voir comment les mines estoniennes ont fermé, les problèmes qu'ils ont rencontrés au niveau du déplacement des populations. Immédiatement, on est en pays de connaissance. Immédiatement, on retrouve les mêmes difficultés des jeunes générations, la fierté, le décalage par rapport à l'évolution du monde, la volonté de se re-projeter dans l'avenir avec les problèmes structurels que l'on connaît.

Quand l'opération UNESCO s'est mise en place, j'avais tenu le discours qui était de dire qu'au-delà du fait que notre première cible, c'est notre territoire, la façon de relever la tête et de se re-projeter dans l'avenir, on arrive très vite sur une portée internationale. Daniel PERCHERON rappelle parfois qu'un milliard de personnes étaient devant leur télévision au moment de la remontée du dernier mineur chilien, c'est-à-dire que la problématique « mines » est universelle. C'est absolument incontestable.

On est donc dans quelque chose qui d'emblée parle aux différents bassins miniers du monde, et ce qui m'avait frappé, c'est que de plus en plus les exploitants miniers sont quelques grands trusts organisés au niveau mondial qui font la loi, ou qui la défont, dans un certain nombre de pays qui sont en difficulté pour leur résister. Notre discours est donc de dire que si les grandes compagnies sont capables de s'organiser au niveau mondial, pourquoi les peuples miniers ne seraient pas capables de partager des choses ensemble.

On en arrive à Mineurs du Monde, avec deux dimensions :

- Une première dimension qui est le partage de notre mémoire collective, parce que lors de la catastrophe de Courrières (1099 morts), ce sont les sauveteurs allemands qui sont venus sauver les gars qui étaient bloqués depuis des semaines au fond de la mine, alors qu'on était dans la période de l'avant-guerre. Cela traduisait déjà cette solidarité. Même chose quand on est allé au Brésil, immédiatement, on est sur les mêmes réflexes culturels, donc il y a cette dimension partage de la mémoire collective, des valeurs.
- La deuxième dimension est plus opérationnelle, je ne sais pas si ça sera comme avec le fleuve au Laos, mais nous avons l'ambition, avec Mineurs du Monde, de monter une logique un peu de centre ressources qui permette aux bassins miniers du monde de partager leurs expériences. Leurs expériences entre la mine et le territoire, leurs expériences en termes de reconversion après la fin de la mine, la façon de gérer le territoire pour ne pas injurier la mine. Je donne un exemple : au Mali, ils sont confrontés à une exploitation minière sans aucune garantie pour la ressource en eau. Nous sommes bien placés pour savoir que si ce n'est pas au moment de l'exploitation que l'on prend un certain nombre de précautions, après c'est terminé, les nappes sont détruites. Donc travailler par exemple avec le Mali pour anticiper ces choses-là, c'est très important.

Il y a donc ces deux dimensions et, avec le Conseil Régional, nous avons commandité une étude sur l'ensemble des partenariats déjà existants. On s'est rendu compte que bien sûr il y en a beaucoup en Europe, mais il y en a aussi avec le Québec, avec l'Amérique du Sud, avec l'Afrique.

Pour toutes ces raisons-là, nous nous sentons d'emblée dans une approche de mondialisation.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

D'où l'intérêt des ateliers de cet après-midi, notamment le premier, sur comment organiser la co-gestion pour se préparer à cette ouverture.

Geneviève SEVRIN, que va apporter selon vous cette reconnaissance ? Comment vous vous y préparez, et surtout quel retentissement vis-à-vis de nos partenaires?

✪ Geneviève SEVRIN

Effectivement, la demande d'inscription nous projette dans le monde entier. Elle nous projette d'abord dans la capacité qu'a un territoire à porter un nouveau regard sur lui-même et à rebondir. C'est un point tout à fait important. Cela nous projette aussi dans la capacité qu'a ce territoire à emmener dans sa démarche des acteurs, des habitants, dans la capacité à produire du rêve ensemble et dans la capacité à tracer des perspectives. Cela nous projette dans la force de conviction, la force du collectif, la force de l'innovation, face aux difficultés. C'est toute cette projection sur laquelle on peut rebondir, et cette demande d'inscription nous emmène à l'international, autour de capacités à mettre en commun, à partager, à échanger, comme autant de facteurs possibles d'ouverture.

Si ce Bassin minier du Nord-Pas de Calais fait face à un défi d'envergure qui est celui de concevoir, autour de son identité, une nouvelle réalité pour son territoire, en conciliant des enjeux très différents - à la fois économiques, sociaux et environnementaux-, cette reconversion est tout à fait intéressante parce qu'elle amène à se tourner vers des expériences qui sont réalisées ou à venir en France, en Europe et dans le monde, autour de valeurs partagées.

La coopération internationale, d'autres l'ont dit avant moi, est un vecteur de changement qui contribue à la transformation du territoire grâce aux échanges, aux transferts d'expertises, qui invite à faire preuve de créativité, d'ouverture et d'intelligence collective.

Quelques expériences qui interrogent cette question de la reconversion des territoires et d'un nouveau regard à porter sur une nouvelle identité.

Jean-François CARON citait l'exemple du Mali. Effectivement, nos partenaires de la région de Kayes au Mali ont sur leur territoire à la fois des mines d'uranium et d'or qui ont été découvertes il a peu de temps et qui aujourd'hui sont exploitées par des multinationales que l'on retrouve d'ailleurs au Brésil. Il est tout à fait intéressant de voir que le comportement de ces multinationales est très différent au Brésil et au Mali. Au Brésil, il y a beaucoup de questionnements sur l'éducation à l'environnement, sur la reconversion, alors qu'au Mali, il n'y a aucun questionnement mais un engagement contractuel avec l'état malien de ne pas redistribuer sur le territoire les bénéfices de l'exploitation. Les maliens, qui aujourd'hui s'interrogent, nous interpellent donc sur la façon dont on peut les accompagner pour réfléchir ensemble à la constitution, par exemple, d'une association des maires des communes minières, tout simplement parce qu'ils ont constaté qu'en Europe, c'est cette capacité à

fédérer des élus qui a permis de se retourner, sur le plan juridique, contre l'Etat ou contre les multinationales.

Il y a aussi dans cette région de Kayes toute une réflexion qui est menée sur la décentralisation, l'aménagement du territoire, l'impact de la mobilité sur les filières économiques de demain, l'agriculture péri-urbaine, donc énormément de choses à échanger sur des actes universels qui sont à mettre en partage.

En Europe, avec la Rhénanie du Nord-Westphalie en Allemagne et avec la Silésie en Pologne, dans le cadre de ce qu'on appelle le triangle de Weimar, il y a également des idées qui sont mises en partage. D'abord, l'idée de la reconversion du patrimoine industriel : l'Allemagne l'a fait, la Pologne y réfléchit, le Nord-Pas de Calais le fait également. Et également la réflexion autour de l'écriture d'une histoire commune entre les trois régions et comment cela nous permettrait de rebondir et de construire un avenir commun. Et puis un troisième point que sont les échanges de jeunes. Les jeunes de nos trois régions se sont réunis en Nord-Pas de Calais en août dernier et ils ont réfléchi à la problématique suivante : quelle énergie pour un avenir commun ? Quelle énergie avec les jeunes polonais qui ont le charbon comme principal combustible et avec la Pologne qui envisage le recours au nucléaire, avec les jeunes allemands dont l'Etat a décrété la sortie du nucléaire et les jeunes français qui sont dans une région où l'électricité est en grande partie nucléaire mais où il y a aussi des réflexions sur des énergies alternatives ? Cette question des énergies est aussi celle de la reconversion des territoires, de quel regard nous portons sur notre développement, sur notre avenir, et qu'avons-nous à partager, à créer, à réfléchir en commun.

Cette réflexion sur l'international nous amène aussi à une autre vision de l'ici et de l'ailleurs, à nous interroger par exemple sur ce que sont le nord et le sud. D'ailleurs, on a eu une rencontre la semaine dernière avec des partenaires qui ne veulent plus qu'on parle du nord et du sud parce qu'implicitement, il y a celui qui donne et celui qui reçoit, celui qui sait et celui qui apprend. La question est donc de comment faire évoluer les territoires avec des partenaires qui sont confrontés à des problématiques communes et qui veulent emmener les habitants dans la transformation de ces territoires.

Entre le Brésil, l'état du Minas Gerais en particulier – ce qui veut dire Mines Générales pour un état minier où on trouve pratiquement tous les minerais- et le Nord-Pas de Calais, on est en train de mettre en place un maillage des territoires et des acteurs à égalité d'intérêts et d'ambitions. On maille des collectivités, des intercommunalités du Nord-Pas de Calais - celle d'Hénin-Carvin, celle de Lens-Liévin- avec des consortiums publics du Minas Gerais qui sont des ébauches d'intercommunalités. On maille des pôles de compétitivité d'ici avec des clusters de là-bas, des parcs naturels régionaux d'ici avec des mosaïques d'aires protégées de là-bas, des universités d'ici et de là-bas, le Géoparc en cours de dépôt pour une inscription en Minas Gerais avec Bassin Minier Uni ici, et puis des structures d'aménagement du territoire, la Mission Bassin Minier avec le Quadrilatère Ferreux.... On est donc bien sur une réflexion commune sur comment sera notre territoire dans 30 ans et comment ces territoires resteront attractifs, avec un autre regard et d'autres vecteurs de développement.

C'est donc tout autant de reconversion des activités que de transformation des mentalités dont on parle, ici et ailleurs, et si la richesse de ces échanges contribue à construire des réponses collectives à des problématiques locales, c'est aussi un vecteur de lien social et de développement local.

Cette question de la reconversion et de l'autre regard que l'on porte sur les territoires concerne également le bassin méditerranéen. Pas forcément autour de la question de la mine, mais sur la façon dont les collectivités territoriales peuvent être des ferments de développement local et de mobilisation des habitants sur un avenir commun à créer.

✪ Jean-François CARON

On vient de beaucoup parler du concept et de l'intérêt de le faire mais je pense qu'il faut dire un mot aussi sur une forme de passage à l'acte ici, par rapport à l'international.

Les hasards du calendrier font que les intervenants qui ont ouvert la journée ont évoqué le Louvre et Notre-Dame de Lorette. Je le dis pour nos amis qui ne sont pas de la région, Le Louvre, c'est une reconnaissance mondiale, le musée le plus connu au monde, et Notre-Dame de Lorette, c'est l'endroit du monde où sont venus mourir des gens de toutes les nations. C'est l'émergence de beaucoup de nations du Commonwealth, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, parce que ce sont des moments où se constitue la nation. Vimy, Lorette, sont des lieux connus dans le monde entier car ce sont des lieux identitaires pour ces nations. Ce qui est intéressant, c'est que ça amène aussi au concept des pôles métropolitains, c'est-à-dire cette réflexion sur la coopération des Communautés d'Agglomération pour, à un moment donné, avoir une taille critique. Cela amène une réflexion sur un pôle métropolitain minier qui regroupe plusieurs Communautés d'Agglomération, avec la définition d'une centralité autour du Bassin de Lens. Pour moi, c'est difficile parce que Daniel PERCHERON veut développer des choses sur ma commune et on pourrait croire qu'il y a un côté « attrape-tout ». J'étais presque réservé en disant que cela pouvait provoquer des susceptibilités mais sa volonté, c'est d'utiliser le grand site du 11-19 comme la porte d'entrée de Mineurs du Monde et la porte d'ouverture vers l'international, profitant du Louvre et de Lorette, c'est-à-dire une espèce de triangle d'or de ces trois lieux qui parlent à l'international, pour développer une capacité d'accueillir sur le 11-19 un certain nombre de fonctions qui permettent de se connecter. Cela a des incidences sur les choix financiers du territoire mais cela permet aussi d'avoir une forme de carte de visite.

Vous avez peut-être vu passer dans les images tout à l'heure un immense trou avec des camions de 240 tonnes. Ginette VERBRUGGHE, Vice-Présidente de Région, arrive à peine à la hauteur de la roue de l'engin de 240 tonnes. C'est à Itabira qu'est la plus grande mine de fer du monde. Nous sommes allés à Itabira avec le Conseil Régional, nous avons visité la ville, on s'émerveillait devant la puissance monumentale. Le maire d'Itabira est venu ici, sur le site du 11-19, et il a été scotché devant nos terrils, ces immenses pyramides dont nous pensons qu'elles sont les plus grandes d'Europe, ces terrils majestueux qui font exactement la hauteur de la pyramide de Kheops, à 50 cm près, donc il y a une symbolique très forte. Le maire d'Itabira disait : « *vous avez un lieu mondial* », et moi, je crois qu'il y a besoin d'avoir des lieux qui fixent.

C'est pour cela que ce rapport à l'international passe aussi, à un moment donné, par une démarche politique générale, une démarche culturelle générale, et par des endroits où se structurent les échanges.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Yves DAUGE, sur quelles vigilances voulez-vous attirer notre attention pour être au rendez-vous après 2012 ?

✪ **Yves DAUGE**

Vous voyez bien qu'on a basculé, depuis 1972, date de la création de la convention du Patrimoine mondial, d'une vision du patrimoine à une nouvelle vision et je milite beaucoup pour que cette reconnaissance du patrimoine porte, de manière forte et claire, des politiques de développement territorial. Notamment dans des territoires en difficulté, et ici, en Europe, il y en a quelques uns mais il y a une rupture par rapport à l'histoire du Patrimoine mondial des années passées. On ne classera plus de cathédrales en France. Si la France veut continuer à faire avancer le concept de patrimoine en relation avec les questions de développement, de pauvreté, de lien social, il faut que nous portions, au plan international, et l'UNESCO l'attend d'ailleurs, des dossiers comme celui-là. Là, il y a une nouvelle fenêtre qui s'est ouverte et l'approche que vous développez ici, c'est une avancée internationale. Il ne faut pas trop se dire « *qu'est-ce que je vais pouvoir faire sur plan international ?* », vous êtes une avancée sur le plan international par rapport à ce type de territoire, et en général, par rapport à des territoires en difficulté.

Je dirais que par rapport à cette évolution, ce qu'il faut, c'est faire un puissant investissement intellectuel. Qu'est-ce que cela veut dire des territoires en difficulté, comment ils peuvent renverser une situation d'échec et devenir des gens qui sont à l'avant-garde des combats d'aujourd'hui ? C'est ça qui est formidable dans cette affaire. C'est vraiment rentrer dans une problématique mondiale. On est dans une posture essentielle par rapport à de nouveaux défis sur la mondialisation et sur ce qu'un territoire porte comme potentiel, malheureusement non reconnu, par un modèle de développement dominant, et ces territoires vont révéler qu'ils ont une ressource, un potentiel extraordinaire. C'est un investissement intellectuel puissant qu'il faut développer.

Sur la question des fleuves on a développé, nous, un véritable institut, avec l'université François Rabelais de Tours, qui s'appelle l'institut des milieux aquatiques et des corridors fluviaux, on a une matière grise, on a des chercheurs, on forme des étudiants en master, on a de la formation continue. Il faut que sur un territoire comme le vôtre, avec les universités, vous poussiez la question de la connaissance. Cette question est permanente, elle est diffuse dans le territoire, bien sûr, il faut que les gens s'approprient cette connaissance, mais elle est source d'alliance internationale. C'est autour de la connaissance que vous tisserez des alliances multiples, et l'UNESCO dira : « *Ces gens qui ont été reconnus au Patrimoine mondial, ils servent grandement la cause de la convention de 1972* ». C'est l'enjeu majeur et magnifique qui est devant vous, et vous êtes déjà dedans. Le Patrimoine mondial, c'est la reconnaissance d'une démarche que vous faites déjà et que l'Histoire vous oblige à faire.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Merci Yves DAUGE, vos propos vont nous accompagner au moins jusqu'à Saint-Pétersbourg en juin 2012.

★ 2^{ème} TABLE RONDE : les retombées socio-économiques d'une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

- **Mike CLARKE, Directeur du projet d'inscription du Lake District au Patrimoine mondial**
- **James REBANKS, Directeur de Rebanks Consulting Ltd (Royaume Uni)**
- **Geneviève PARMENTIER, adjointe de Philippe BONNECARRERE, Maire d'Albi**
- **Edouard JACQUE, Maire de Longwy, Réseau des sites majeurs Vauban**
- **Laurence LECIEUX, Direction du Patrimoine culturel et UNESCO, Le Havre**

★ Jacques-Yves HENNEBEL

Avant d'écouter les témoignages de nos intervenants des villes d'Albi, de Longwy et du Havre, je vous propose d'essayer de répondre ensemble à cette question : être inscrit sur cette Liste, qu'est-ce que ça rapporte ? Quelles sont les retombées économiques ?

C'est pour répondre à cette question qu'une région, qui comme nous est en projet d'inscription, a voulu faire apparaître dans son dossier les impacts d'une prochaine inscription. Il s'agit de la région du Lake District, qui est située juste en-dessous de l'Ecosse. Nous accueillons Mike CLARKE, Directeur du projet d'inscription, et James REBANKS qui représente le cabinet Rebanks Consulting qui a été sollicité pour répondre à cette question.

★ Mike CLARKE

Bonjour à toutes et tous. Je me présente, je suis Mike CLARKE, le directeur du projet d'inscription de Lake District au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je vais vous parler un peu de ma région, le Lake District, et je vais vous présenter ici nos montagnes, pleines d'émotion, qui ne sont peut-être pas aussi hautes que les Alpes ou les Pyrénées, mais pour nous, c'est la même chose, il s'agit vraiment d'une accumulation d'émotions, d'histoire.

Le Lake District se trouve dans le comté de Cumbria, dans le nord-ouest de l'Angleterre. La région du Lake District compte 42.000 habitants et un grand nombre de petites villes et de villages. Le comté représente 450.000 habitants.

On trouve encore dans ces paysages les restes de l'ère glaciaire, et puis, pendant 400 ans, ce sont les hommes qui ont façonné ces paysages via leurs activités et leur histoire. C'est pourquoi nous pouvons dire que nous ne parlons pas de paysage naturel mais plutôt de paysage culturel façonné par l'homme.

Ce paysage a donc été façonné, dessiné par l'activité minière, en particulier les mines de plomb et de cuivre, également par différentes activités forestières, et puis aussi, et c'est important de le dire, par toute l'activité liée à l'élevage des moutons.

Le nom de poètes comme William Wordsworth évoquera peut-être pour vous des souvenirs car cette région, il y a 200 ans, s'est rendue particulièrement célèbre pour ses poètes romantiques. William Wordsworth a d'ailleurs été le premier à parler de cette région du Lake District comme étant une source de fierté et une propriété même de l'Angleterre. Son idée était de dire que la campagne, les terres, n'appartenaient pas à des propriétaires fonciers mais davantage à ceux qui la façonnent, qui y travaillent. Les poètes romantiques ont contribué au mouvement que l'on appelle « pittoresque », c'est-à-dire que la nature ne doit pas forcément être crainte mais elle doit être une source d'inspiration, de calme et de sérénité.

Bien que le paysage du Lake District soit différent du vôtre dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, il y a quand même des similitudes. Ce paysage chez nous a été aussi façonné par l'industrie, par l'activité de l'élevage, et toutes les activités humaines que l'on retrouve dans beaucoup de régions du monde.

Quand nous avons lancé ce projet pour nous inscrire au Patrimoine mondial, nous avons rencontré un certain degré d'opposition. Beaucoup de gens, des centaines de personnes, sont venues nous dire « *après tout, cela n'a trait qu'à la nostalgie, cela renvoie uniquement au passé, quelles sont les perspectives pour nous aujourd'hui ?* », et ils ont pris ce projet un peu comme un hobby, une nouvelle source d'intérêt pas forcément fondée.

J'ai donc décidé qu'il fallait à tout prix que je réussisse à les convaincre des bienfaits économiques et sociaux que l'on pouvait tirer d'une telle inscription et j'ai commencé à parcourir le monde, en particulier à visiter les différents sites inscrits au Patrimoine mondial.

Quand j'ai commencé à examiner les rapports qui existaient sur ces différents sites, ils ne comportaient pas vraiment d'éléments me permettant de trouver les arguments pour convaincre la population de ma région. Les rapports de l'UNESCO ou autres ne contenaient pas de données quantifiées, sociales, économiques. Alors, je me suis dit qu'il fallait à tout prix que je me procure ces éléments et j'ai donc décidé d'avoir recours à un expert, un économiste culturel, pour me donner une idée fine de ces retombées sur les sites existants.

J'ai pris un risque, un grand risque, j'insiste, j'ai recruté James REBANKS et sa société, une personne d'ailleurs qui, au départ, était assez opposée à ce type de projet. Il ne pensait pas que l'on puisse vraiment tirer des bénéfices d'une inscription au Patrimoine mondial, c'était un agriculteur à la base, mais j'ai quand même pris le risque de l'embaucher pour travailler sur notre projet.

James a fait un travail considérable en produisant le document sur les retombées potentielles d'une inscription au Patrimoine mondial et je pense que c'est certainement la seule personne au monde qui connaisse tous les détails sur les 930 sites listés au Patrimoine mondial à l'heure actuelle. Il possède des bases de données particulièrement intéressantes sur l'intégralité de tous ces sites.

On s'est rendu compte assez rapidement, au vu de ce travail, qu'il allait falloir déployer des efforts énormes, très importants, et une quantité de travail absolument pharaonique, pour arriver à atteindre les objectifs et démontrer le bien fondé de cette inscription.

Je passe maintenant la parole à James qui va nous dire comment et pourquoi il est possible d'obtenir des retombées bénéfiques.

✪ James REBANKS

Mon collègue a dit qu'il avait pris des risques et moi, je me suis dit au départ que je n'aurais pas dû accepter. J'aurais dû partir à toute vitesse et décliner l'offre qui m'était faite parce que je voulais trouver une réponse simple et concise à la question que me posait mon client mais je me suis rapidement aperçu qu'il était très difficile de répondre de façon simple et unique à ce type de problématique.

Nous avons mené un certain nombre d'études avant d'arriver à la production de ce livret que j'ai là devant moi et qui donne des réponses concrètes aux questions posées par le Lake District.

Une des choses que nous avons pu identifier, un des éléments-clés, c'est que les populations ont bien souvent du mal à entrevoir quelles seraient les retombées d'une telle inscription. C'est difficile à comprendre, difficile à évaluer et à se représenter, et bien souvent, on constate que les personnes refusent presque d'être créatives et préfèrent se cacher littéralement pour ne pas avoir à se poser de questions.

Un des messages-clés que je voudrais faire passer aujourd'hui est que, pour la grande majorité des personnes, une inscription au Patrimoine mondial, c'est le tourisme mais, en réalité, cela va bien au-delà. Le plus important, je dirais que c'est l'identité, l'authenticité de cette identité commune à une population dans un territoire, plutôt que tout le reste en périphérie.

Je pense que pour illustrer mes propos il convient de vous montrer un petit exemple.

Est-ce que vous avez eu l'opportunité de visiter le site des Tulou de Fujian en Chine ? Levez la main si quelqu'un connaît cette composition architecturale. Je pense que s'il y a un lieu à ne vraiment pas manquer dans toute une vie, c'est celui-là, un site inscrit au Patrimoine mondial. Chacune de ces structures concentriques représente un village fortifié.

Je vais vous parler un peu de l'aspect financier et vous expliquer comment moi-même j'ai dépensé mon argent, en quelque sorte, pour faire avancer cette étude. Je voudrais vous dire, même si ça paraît paradoxal, que les retombées touristiques ne contribuent pas beaucoup à la préservation des sites naturels ou architecturaux. Je pense qu'il faut avoir en tête que lorsqu'on se rend sur ce site que je viens de vous montrer, en Chine, la plupart du budget des touristes est dépensée dans le billet d'avion. C'est cela qui représente le plus gros poste et ce qui reste est vraiment médiocre et ne permet pas, à lui seul, de constituer une aide pour la préservation du patrimoine.

Mon message clair aujourd'hui, à vous toutes et tous, c'est que si voulez vraiment qu'il y ait des retombées de cette inscription au Patrimoine mondial, il faut mettre en place des structures et des rouages très bien huilés de manière à pouvoir profiter des retombées touristiques.

De par le monde, il y a quand même des endroits qui sont favorisés puisqu'ils peuvent prétendre à des subsides, des aides de l'état, du gouvernement, mais le nombre de pays aujourd'hui qui sont dans ce cas est en train de fondre comme neige au soleil. Le défi pour les pays, pour les sociétés demain, c'est donc de mettre en place des structures qui permettent, via la venue de touristes, de faire vivre et de protéger les sites d'intérêt particulier.

Bien au-delà du tourisme cette fois-ci, le défi pour nous consiste à aller au-delà des machines touristiques qui existent pour créer de la valeur ajoutée et proposer des produits qui permettent de protéger le patrimoine.

Je suppose que vous êtes tous plus ou moins comme moi, c'est-à-dire que lorsque j'ai envie de visiter un endroit, je vais sur Google, je clique sur quelques pages et je me fais très vite une idée de la destination.

Parmi les plus grands sites du patrimoine que nous avons visités, nous nous sommes aperçus que ceux qui réussissent à engranger un maximum de retombées, certes ont un impact sur le tourisme, mais pas seulement. C'est en créant une identité qu'ils réussissent à envahir toute une chaîne d'activités. Je pense qu'il y a bien des preuves de par le monde qu'il est très important d'investir dans le patrimoine et on peut remporter du succès, réussir, en proposant quelque chose autour d'une identité très forte, très bien ancrée. Notamment dans la sphère économique, 92% des investisseurs, des entrepreneurs, disent que lorsqu'ils font le choix de s'installer dans un pays, ils se basent sur l'image, sur la forte identité d'un territoire, avant d'investir.

Je suppose qu'en France comme au Royaume-Uni, vous avez vu beaucoup de communautés, d'endroits, qui essaient de se vendre, comme vous pouvez voir ici ces quelques exemples du tourisme ou de l'économie, mais ça ne sert à rien. Je pense que ces clichés (jouer au golf, être dans un endroit moderne, etc.) ne reflètent absolument pas la dimension socio-économique d'un territoire ou d'une destination, quelle qu'elle soit. Ça ne fait qu'ajouter de la confusion.

Quelles sont les raisons d'une inscription au Patrimoine mondial ?

La première raison de l'inscription, c'est d'essayer bien sûr, quelquefois avec urgence, de protéger un site unique au monde.

Deuxième raison de cette inscription, c'est qu'on peut en tirer une reconnaissance, une médaille, un label, pour un site du patrimoine à préserver. À partir de 1990, on a vu l'émergence de l'utilisation d'un marketing autour du logo, autour du label, petit à petit, on s'est rendu compte que certains pays, certains sites, savaient vraiment bien utiliser cette marque pour se faire reconnaître et accroître les retombées, et on s'est rendu compte que la clé de ce succès tenait à la motivation. D'ailleurs, j'ai été très encouragé, pour ma part, en entendant les différents discours de ce matin qui montrent combien les gens ici sont motivés et combien l'identité est au cœur même du territoire.

On s'est rendu compte également avec cette étude qu'une fois l'inscription au Patrimoine mondial devenue réalité, évidemment cette inscription pouvait produire un certain nombre d'outils, d'instruments à utiliser, mais que ceux-ci n'étaient pas toujours utilisés au maximum de leur potentiel. Au début, on a constaté que certains éléments étaient utilisés par la communauté pour rebondir sur cette inscription mais ils ne sont pas forcément tous approfondis, et que, même si au départ c'est difficile, après les choses s'amélioraient.

Il y a 5 leçons-clés que nous avons pu identifier grâce à notre étude :

- La tâche est difficile, il faut vraiment déployer beaucoup d'efforts pour produire quelque chose qui apporte une valeur ajoutée.

- Il y a beaucoup de valeur à tirer d'une inscription au Patrimoine mondial parce que les médias de par le monde utilisent les sites du patrimoine comme étant vraiment des phares ou des lieux particuliers. Il y a une reconnaissance importante du label du patrimoine UNESCO.
- Le monde économique, même le plus éloigné de ce genre de site ou de valeurs, est tout à coup très attiré par ce label. Il a vraiment un rôle de catalyseur également pour le monde économique et pas uniquement pour le monde des médias.
- Certains pays rassemblent beaucoup de sites listés au Patrimoine mondial, ils sont tout à fait conscients de leur patrimoine et ils savent l'utiliser pour se faire connaître et accroître la Liste des sites inscrits. Il y a donc également une certaine expérience à intégrer pour le succès à l'inscription.
- Cette inscription au Patrimoine mondial peut aussi créer une force, être un catalyseur qui unit les différentes communautés autour d'un même message, d'une identité.

Voilà justement une carte qui montre les pays qui ont le plus de sites inscrits au Patrimoine mondial. On pourrait se dire que ceux qui ont un score particulièrement important devraient avoir peut-être un peu honte, mais non, parce que ça montre que vous avez le pouvoir de vous faire connaître, que vous y travaillez, et ça peut vous aider à faire reconnaître d'autres sites.

En matière de tourisme, il est évident que certains sites peuvent prouver très clairement qu'ils attirent plus de touristes que d'autres. Si on essaie d'établir des comparaisons entre pays, même pays voisins, entre ceux qui comptent beaucoup de sites inscrits et ceux qui en comptent peu, on voit clairement l'attractivité que peut constituer l'inscription au Patrimoine mondial. Ce qui se passe, c'est un peu un effet intuitif, un effet de « réseautage », et plus on fait connaître le label, plus les touristes choisiront des sites inscrits au Patrimoine mondial.

J'aimerais comparer, même si c'est un peu osé, l'inscription au Patrimoine mondial au téléphone. Si on a un seul téléphone et personne à qui téléphoner, ça ne sert pas à grand chose, et évidemment plus on a de téléphones, plus on peut communiquer, et plus on s'enrichit.

Un des points-clés également tirés de cette étude est que le touriste culturel rapporte deux fois plus que le touriste lambda. Même en passant à un tourisme culturel à petite échelle, représentant à peu près 1%, on arrive à des retombées s'élevant à 20 millions de livres uniquement à cause de l'émergence, à 1%, de ce tourisme culturel. Ces touristes dits culturels restent plus longtemps, ils dépensent plus, ils sont prêts à profiter des différentes activités, des visites donc c'est intéressant économiquement parlant.

Maintenant je vais vous donner quelques exemples des différents sites que nous avons intégrés à notre rapport.

- Un des sites qui peut être qualifié d'assez avant-gardiste, d'assez actif et progressiste, c'est le site de Cinque Terre en Italie. Leur paysage dépend intégralement de l'activité agricole et pour faire en sorte que cette agriculture demeure durable, ils se sont rendus compte qu'il fallait progresser en matière de production locale. Ils ont donc créé des laboratoires scientifiques, une industrie cosmétique dérivée des produits qu'ils récoltent, et ils ont également développé une industrie agroalimentaire moderne, sophistiquée, leur permettant de répondre aux besoins émergents des clients. Un exemple d'expert qui a compris plus que quiconque les mécanismes à mettre en œuvre pour profiter d'une inscription au Patrimoine mondial. C'est un agriculteur et quand je

lui ai demandé pourquoi il était en faveur de l'inscription, il m'a répondu tout simplement que grâce à cette inscription, il pourrait vendre ses citrons 60% plus cher que tout autre agriculteur ne vivant pas dans un site inscrit au Patrimoine mondial. Il m'a même dit « *si vous connaissez des gens qui sont sur des sites inscrits au Patrimoine mondial et qui ne réussissent pas à multiplier leurs bénéfices comme moi, à plus de 60%, dites-leur de venir me voir parce que moi je sais comment faire* ».

- J'ai également rencontré Stewart, c'est un pêcheur, il fait partie d'un groupe de pêcheurs de 6 ou 7 personnes, et vraiment ce qu'il fait est remarquable. Je vais vous expliquer. Il a eu un moment d'illumination, une idée lui est venue à l'esprit un jour, il s'est dit qu'au lieu d'aller pêcher comme il le faisait traditionnellement, il allait transporter des touristes pour admirer les rochers, la côte, sa côte, là où il habite. Le seul problème, c'est que la pêche, il la connaissait, mais la géologie, il n'y connaissait rien. Alors qu'a-t-il fait pour parer à cet obstacle ? Il s'est enfermé pendant une journée entière avec un géologue et lui a dit « *dites-moi tout ce que je dois savoir* », et grâce à cette connaissance qu'il a tirée de l'expertise du géologue, il s'est dit qu'il était prêt à communiquer cette valeur ajoutée que constituent les paysages de la côte aux touristes. Pour vous donner une petite idée de son succès, l'année dernière, il a transporté 750.000 touristes au total à bord de son bateau pour admirer les rivages de son territoire, et maintenant les pêcheurs, qui le regardaient au départ comme quelqu'un d'un peu loufoque, se disent que finalement, il a peut-être eu raison de passer de l'activité de la pêche à l'activité touristique.

Quelle que soit la valeur remarquable que l'on peut associer à un territoire, dites-vous bien que si vous n'êtes pas pêcheur, si vous n'êtes pas agriculteur, et si vous n'arrivez pas vous-même à développer toutes ces idées, il y aura toujours quelqu'un qui pourra vous aider, un expert qui sera prêt à vous faciliter la tâche.

- Maintenant passons à un autre site, c'est un site au Pays de Galles qui s'appelle Blaenavon, et je crois que certains d'entre vous connaissent ce site industriel. Même s'il s'agit d'un site bien plus petit que le vôtre ici, ce site constitue vraiment une étude de cas intéressante pour voir comment un site peut, après une grande période industrielle, créer et générer de nouvelles retombées et commencer à entrevoir un avenir.

Je pense qu'un des vecteurs pour convaincre justement les populations peut-être un peu réticentes à cette inscription, même quand elle a été accordée, c'est de dire « *voilà, le label Patrimoine mondial vous permet d'investir, et par conséquent d'améliorer votre cadre de vie et vos perspectives dans un territoire* ».

Deux choses très simples qu'ils ont mises en place pour réussir :

- Utiliser une seule marque, pour qu'elle soit bien visible, donc un seul logo, une seule marque pour tout le territoire, pour tout le Bassin.
- Faciliter les transports pour passer d'un endroit à un autre, à destination évidemment des touristes.

Je ne voudrais pas monopoliser trop longtemps votre attention mais je vais vous montrer quelques exemples encore d'autres sites. Si vous voulez davantage d'informations, mon rapport est à votre disposition.

- L'homme d'affaires que je suis devenu admire particulièrement le modèle qui a été développé par un site appelé l'Archipel de Vega (Norvège). Ce qu'ils font, c'est qu'ils collectent les plumes de canards, les transforment dans des tissages tout à fait modernes, avec des collections particulières, et vendent donc leurs produits pour quelques milliers d'euros.
- Un autre site, Völklingen en Allemagne, qui est la combinaison vraiment d'une histoire culturelle et industrielle, donc d'une identité à deux facettes.
- Un autre site en Allemagne, Quedlinburg, particulièrement intéressant, qui fait partie de mon rapport. Le coût de rénovation était bien supérieur à tout coût de rénovation qui peut être mis en œuvre par une communauté et tout le monde avec qui j'ai pu parler au cours de cette visite me parlait d'une modernisation. Quand je leur ai demandé pourquoi ils parlaient de modernisation dans la façon de rénover, de protéger, ils m'ont dit tout simplement « *parce qu'on veut attirer de nouveaux habitants, une nouvelle population qui va venir s'approprier la ville, le site* ». Il y a eu des choses absolument formidables qui ont été mises en place dans cette communauté grâce à un partenariat entre les populations et les collectivités locales.

Le message que j'aimerais vous donner aujourd'hui, c'est que l'inscription reflète votre identité. Chaque inscription est différente et c'est à vous de la façonner. Elle vous appartient.

J'ai voulu vous donner quelques exemples d'endroits où ils ont mis en place des plans particulièrement progressistes en matière d'économie et vous montrer comment on peut faire en sorte qu'un site soit particulièrement profitable et rentable. Donc n'hésitez pas, surtout si vous avez des touristes britanniques qui viennent vous visiter, ils ne comprennent rien, ils ne comprennent pas du tout le français, donc vous pouvez un petit peu les rouler dans la farine, ils n'y verront rien !

Merci beaucoup.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Merci beaucoup Messieurs.

Nous allons écouter maintenant les représentants d'Albi, de Longwy et du Havre pour mesurer les retombées puisque ces trois villes sont inscrites au Patrimoine mondial.

On va commencer par Albi avec vous, Geneviève PARMENTIER. Après l'inscription il y a un an, quels ont été les premiers effets de l'annonce ? Sur le plus long terme ?

✪ Geneviève PARMENTIER

Nous avons été inscrits le 31 juillet 2010, et à entendre Yves DAUGE tout à l'heure, j'ai bien compris que c'était la dernière cathédrale qui serait inscrite au Patrimoine mondial. Je vais donc exploiter également cet élément dans nos documents de promotion.

Nous avons commencé notre dossier en 1996 sur l'idée du curé de la cathédrale qui venait de prendre ses fonctions et qui nous a dit en venant se présenter : « *mais pourquoi la cathédrale ne serait pas classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?* ». Sur ce, le maire a dit « *Banco,*

on y va », et a monté un dossier. Donc on a mis 14 ans pour y arriver et je disais hier soir à votre Président que, si vous êtes inscrit en 2012, vous aurez été beaucoup plus rapides que nous.

Ce n'est pas la cathédrale seulement qui a été inscrite mais la cité épiscopale : cela représente 10 hectares, 1 000 habitants. C'est un patrimoine historique urbain donc nous ne sommes pas du tout dans le même schéma que vous, mais ce qui fait la richesse de ce label, c'est la variété des sites qui sont inscrits et nous avons tous, dans notre spécificité, une valeur universelle.

Le maire est parti à Brasilia en juillet 2010 pour la session du Comité du Patrimoine mondial - vous aviez aussi des représentants qui y étaient -, et il est parti seul parce qu'en réalité, il n'y croyait pas. Yves DAUGE a raison, on savait que ce serait extrêmement difficile d'inscrire la énième cathédrale. Il est donc parti tout seul, avec le maire d'Abomey, au Bénin, qui a également une cité royale inscrite au Patrimoine mondial et dont la terre rouge rappelle l'argile avec laquelle est fabriquée la brique d'Albi. Ils l'ont joué en black and white pour porter ce projet d'inscription de cette petite cité épiscopale d'Albi.

Lorsque nous avons été inscrits, nous avons obtenu quand même l'unanimité des votants, et lorsque la nouvelle est tombée il y a des albigeois qui sont venus sur le parvis de la cathédrale, très fiers, parce qu'il y a un sentiment d'appartenance très fort, et en se disant « vite, vite, je vais voir la cathédrale avant que le monde vienne à Albi ». Et ils avaient raison parce que 4 heures après, les télévisions étaient là. Nous avons eu 800 articles dans la presse nationale, sans parler des télévisions japonaises qui ont passé trois semaines à Albi pour faire des heures et des heures de reportage. Les retombées médiatiques ont donc été immédiates et vraiment très importantes, et c'est vrai que depuis, le monde vient à Albi.

Quand le maire est rentré de Brasilia, dans l'avion, il a décidé de créer des états généraux locaux. Contrairement à vous, et vraiment je suis admirative du travail que vous faites en amont de cette inscription, parce que nous on n'y croyait pas trop et donc on n'avait pas du tout préparé l'après. C'est donc dans l'avion qu'il s'est dit que cette inscription n'était que le commencement d'une nouvelle ère pour Albi, même si notre cathédrale date du 12^{ème} siècle, et qu'il fallait se mettre au travail tout de suite. On a donc créé des états généraux locaux qui se sont tenus le 4 octobre et qui ont été l'occasion de rassembler toutes les forces vives de notre territoire, qu'elles soient touristiques, économiques, culturelles, universitaires, pour réfléchir à ce que nous allions faire de cette opportunité fantastique. Nous n'avons pas travaillé de façon sectorielle, nous avons travaillé tous ensemble, car patrimoine et économie, ou patrimoine et culture, ça se joue ensemble, et donc nous avons créé des comités de pilotage, des comités éthiques, des comités de promotion, pour trouver les outils qui nous permettraient de rayonner à l'international.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Quelles étaient les thématiques de ces états généraux, quel était l'intitulé des différentes commissions ?

✪ Geneviève PARMENTIER

Comités éthiques, comités de promotion, et à travers cela, nous avons essayé de trouver des outils, une marque qui soit propre, « Albi, la cité épiscopale », de façon à éviter les dérives,

les abus, la perte de qualité à laquelle nous sommes attachés, parce que nous souhaitons un tourisme de qualité compte tenu de la qualité architecturale de notre cité. Nous avons donc créé notre propre marque, nous avons créé également un site dédié, et ces outils sont à disposition d'ambassadeurs. Nous avons actuellement 150 ambassadeurs, des personnes privées ou des entreprises du territoire, et à chaque fois qu'on se déplace, on a notre kit d'ambassadeur qui nous permet de faire connaître notre cité.

✦ **Jacques-Yves HENNEBEL**

À ce propos justement, est-ce que vous avez pu mesurer les impacts pour les entreprises ?

✦ **Geneviève PARMENTIER**

Les entreprises viennent à nous et souhaitent vraiment être « ambassadeur ». Je prends un exemple, la semaine dernière j'étais à Strasbourg où il y avait un salon des transports en commun, nous avons à Albi une entreprise qui a fabriqué un bus électrique et qui fait également des aménagements dans les tramways. Le stand de cette entreprise était entièrement consacré à la cité épiscopale. Ils sont partis avec tous les outils que nous leur avons donnés et donc lorsque les allemands sont venus sur ce stand, les suisses, les belges, bien sûr ils ont vu ce bus puisque c'était l'objet du salon, mais surtout, on a en même temps « vendu » la cité épiscopale d'Albi. On n'est inscrit que depuis un an, c'est récent, mais on sent que les entreprises sont demandeuses de ces kits et sont disposées à « vendre » leur territoire, parce que bien conscientes qu'il faut aller chercher l'international. Il ne va pas venir à nous tout seul. On n'est qu'un petit point sur la carte et si on ne se prend pas par la main, tous ensemble, quels que soient nos secteurs d'activité et nos compétences, on ne viendra pas à nous, parce que la mondialisation fait qu'il peut y avoir des territoires beaucoup plus intéressants que le nôtre.

✦ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Vous avez évoqué le territoire, est-ce que l'aura dépasse la ville, est-ce que ça touche le département ?

✦ **Geneviève PARMENTIER**

Ça touche le département, ça touche la région. Nous sommes à 70 km au nord de Toulouse. Toulouse, c'est l'aéronautique, c'est international, Airbus, et quand on est allé voir le maire de Toulouse, on lui a dit « *maintenant l'ouverture à l'international ça passe par Albi, et donc vous ne pouvez plus nous ignorer. C'est l'ensemble d'un territoire qui doit fonctionner ensemble, ce territoire, c'est la région Midi-Pyrénées, avec Albi, parce que nous, nous avons les portes de l'ouverture culturelle. Si vous avez Airbus, si vous avez l'industrie, la recherche, nous, on a l'apport culturel, et je vous assure que si on met nos forces ensemble, on arrivera à exister, à côté de Barcelone par exemple* ». Pour nous, Barcelone c'est tout près, c'est une puissance de feu extraordinaire sur le plan économique, et donc si tous ensemble, on arrive à s'entendre pour aller chercher ce contact international, on aura réussi quelque chose pour faire exploser notre territoire.

✧ Jacques-Yves HENNEBEL

J'imagine qu'avec une telle passion, vous avez dû être entendue par le maire de Toulouse.

Une dernière chose, bien sûr être inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, cela veut dire d'abord respecter et protéger ce patrimoine, mais est-ce que ça fige pour autant la ville d'Albi ?

✧ Geneviève PARMENTIER

On avait une image un peu passéiste, on est Patrimoine mondial de l'UNESCO donc on fait des villes-musées qui ne vont pas pouvoir évoluer, qui sont fermées à la modernité. Non, pas du tout, l'UNESCO nous pousse à créer notre patrimoine du 21^{ème} siècle. Nous nous appuyons sur les valeurs de nos ancêtres, ce ne sont pas les mêmes que les vôtres, ce ne sont pas nos grands-parents ou nos arrière-grands-parents, ce sont les Catarrhes, le 12^{ème} et le 13^{ème} siècle, donc nous faisons vivre ce legs, mais il nous appartient aussi, pour fixer nos jeunes, pour attirer encore le monde vers nous, de nous plonger dans le 21^{ème} siècle. Nous avons donc en projet un grand théâtre avec une salle de congrès qui va se situer sur la zone tampon du périmètre classé, et c'est Dominique Perrault, architecte de renom international, qui va construire ce bâtiment qui va faire qu'on viendra à Albi bien sûr pour la cathédrale, mais également pour son architecture du 21^{ème} siècle.

L'UNESCO applaudit et nous encourage dans cette voie en disant « *il faut absolument que les sites patrimoniaux de ce type vivent et nous sommes complètement ouverts à l'architecture du 21^{ème} siècle, à partir du moment où elle est en harmonie avec l'existant* ». Vous savez qu'il y a un débat en ce moment sur d'autres villes qui ont des difficultés à marier l'architecture contemporaine avec leur patrimoine, mais nous, nous avons eu un accord sans réserve de l'UNESCO pour construire ce bâtiment extrêmement contemporain.

✧ Jacques-Yves HENNEBEL

Et d'ailleurs vous êtes venue avec quelques brochures pour nous montrer à quoi va ressembler ce bâtiment qui devrait être inauguré en décembre 2013. Merci Geneviève PARMENTIER. Maintenant, nous allons remonter au nord-est avec vous, Edouard JACQUE. Avec Longwy, on a forcément plusieurs liens puisque c'est une ville que l'on pourrait qualifier d'industrielle donc nous avons un cousinage d'image. Nous avons également dans la région un site qui fait partie du réseau Vauban, à Arras. En 2005 votre site a été inscrit, avec ce réseau Vauban, au Patrimoine mondial de l'UNESCO. En préparant cette rencontre, une de vos assistantes me disait « *on est en train d'ouvrir les yeux sur notre propre richesse* ». Est-ce que ce n'est pas là l'un des principaux bénéfices de cette reconnaissance ?

✧ Edouard JACQUE

Bien entendu. Je voudrais juste vous dire que je me sens ici chez moi parce que ce cousinage que vous évoquez, on le ressent, c'est visible au travers des hommes et des femmes qui sont

ici aujourd'hui, mais aussi au travers de l'architecture puisqu'on trouve beaucoup de similitudes de par notre histoire industrielle.

Longwy était plutôt tournée sur la sidérurgie : c'est une ville phénix qui a fait l'objet de destructions successives au cours des guerres, qui est conurbée à la frontière (5 km de la Belgique, 5 km du Luxembourg), qui a connu aussi beaucoup de reconversions successives (électronique, automobile...). Beaucoup de difficultés, mais c'est sur la base de ces difficultés que s'est construite la grande richesse patrimoniale de la ville, ses paysages et son identité. Simplement, ce trésor patrimonial était sous les yeux des Longoviciens, enfoui, recouvert par la végétation, disparu, comme si on l'avait profondément oublié, il dormait là, et personne ne l'avait identifié.

C'est la ville de Besançon qui a pris l'initiative d'interroger la ville de Longwy qui était l'un des sites, cela s'est fait un peu de manière confidentielle à Longwy, c'est plutôt un adjoint que le maire de l'équipe précédente qui a décidé de s'inscrire dans cette démarche. Cela n'a dû concerner qu'une dizaine de personnes, et puis tout à coup, en 2008, nous sommes inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous avons ressenti cela, quelques mois après la disparition de la dernière usine sidérurgique, comme une revanche sur le cours de l'histoire. Nous étions très honorés d'avoir été choisis, c'était inattendu pour ce qui me concerne, mais aussi pour l'ensemble de la ville et du territoire, et cela impose une responsabilité. Cela impose de faire une révolution intellectuelle, d'ouvrir les yeux plus grands que grands, et de voir les choses peut-être différemment, et toujours de manière décalée.

Nous avons décidé par exemple d'augmenter de 3 ou 4 fois le budget de la culture parce que, un patrimoine sans vie, un patrimoine qui n'est pas en mouvement, est destiné progressivement à disparaître. La transformation d'usage, le mouvement, l'innovation, et la capacité à oser changer les choses. On peut voir sa ville comme on a toujours eu l'habitude de la voir, mais on peut aussi la voir autrement. On peut la voir du ciel, on peut la voir du dessous par exemple. Longwy a cette particularité qu'il y en a autant en-dessous qu'au-dessus, mais encore fallait-il le savoir, le faire découvrir, et poser les choses sous un autre angle.

On a donc fait venir l'école d'architecture, on a fait un groupe de travail avec des jeunes, parce qu'on s'est dit qu'ils auraient une capacité d'évolution beaucoup plus rapide que la nôtre, et on leur a dit « *qu'est-ce que vous produiriez, vous, comme ville, comment vous la voyez, cette ville ?* ». Donc ils ont travaillé par groupes et ils ont produit des idées, des innovations. Vous voyez le projet « Tour de Ville », parce que cette ville, il faut pouvoir continuer à l'habiter, il faut concevoir un projet d'urbanisme du 21^{ème} siècle ou du suivant, et donc on a imaginé reconstituer l'étoile de Vauban, qui avait fabriqué cette place forte, mais avec des bâtiments contemporains, et on retrouve les éléments du patrimoine non pas de manière statique mais comme des marqueurs du paysage. Par exemple, on a un bâtiment contemporain avec une toiture végétalisée qui pourrait être une école ou une salle de sports, mais qui a pris en compte les parties en demi-lune que l'on trouve autour de l'étoile sur l'ensemble de la ville.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Est-ce que, systématiquement, si vous voulez faire évoluer l'architecture urbaine, vous devez en référer à l'UNESCO ?

✪ Edouard JACQUE

L'UNESCO ne demande pas que le patrimoine reste figé dans le marbre *ad vitam aeternam* mais que les conditions soient créées pour le mettre en valeur. C'est la raison pour laquelle il faut imaginer pouvoir transformer un souterrain en restaurant, créer un parc d'aventures sur les remparts, des activités autour du loisir, transformer un bâtiment ancien remarquable en hôtel, ou en activité économique, ou en bureaux, pourquoi pas. Nous avons par exemple transformé les anciens grands bureaux des usines en bâtiments de services, on a fait une Maison de l'Emploi, de l'information transfrontalière... En fait, l'idée est de magnifier le patrimoine. Et il faut insister sur les mots également. Par exemple, les cités ouvrières, est-ce que c'est une cité ouvrière ou est-ce que c'est une cité remarquable, sur le plan patrimonial, en matière d'ordonnancement par exemple ? L'ordonnancement avec lequel elles ont été construites, pour moi, ce sont des éco-quartiers avant l'heure. Elles étaient économes d'espace, donc avec un usage de la voiture limité, alors qu'aujourd'hui, on est plutôt dans la construction de lotissements qui encouragent un usage de la voiture excessif.

Au préalable du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), pour ceux qui connaissent, le but était donc de pouvoir fabriquer de la matière grise, de la substance intellectuelle, de manière massive, pour porter un regard nouveau avec à la fois une vision de l'intérieur, mais aussi un regard sous un nouvel angle, notamment celui de l'extérieur.

Cette ville a la particularité d'être grise et à l'époque, on ne refaisait pas les façades parce qu'elles étaient très vite salies avec la fumée des usines. C'était donc un trait assez marquant du paysage, avec ces façades grises, tristes à mourir, donc nous avons décidé, y compris sur le plan culturel, de travailler de manière décalée. Oser bousculer les habitudes, étonner, surprendre, se mettre en capacité de ne pas être là où on nous attendait. Par exemple, un carnaval vénitien, à Longwy, c'est quand même assez décalé. On aurait pu faire la fête de la bière ou de la choucroute, mais un carnaval vénitien... L'élégance par exemple, tous ces mots qui sont aussi le résultat d'une production, et y compris dans la signalétique de la ville. Par exemple, on peut appeler une maison de retraite « Maison de retraite St Louis » mais on peut aussi l'appeler « Résidence des Arts ». Il peut y avoir toute une série de mots qui changent, non pas pour changer, mais pour s'adapter à une nouvelle réalité contemporaine que les gens attendent. Ils ne souhaitent pas que ce patrimoine soit figé dans le marbre, ils souhaitent qu'il soit vivant et qu'ils puissent se l'approprier, par exemple au travers du sport, au travers des fêtes.

Et pour que les gens se l'approprient, je suis aussi convaincu qu'il faut que cela ait des incidences sur leur pouvoir d'achat, sur leur vie. Par exemple, si vous montez un chantier d'insertion, vous avez des gens qui vont travailler pour rénover ce patrimoine, et c'est eux qui l'auront fait. Même chose si pendant l'été, vous faites un chantier jeunes. Nous, on essaie de le faire, avec notre pouvoir d'impulsion, et je pense que ce pouvoir d'impulsion produit déjà un certain nombre d'effets.

Ensuite, la place forte est située dans une ville et il n'est pas question de faire une place forte dans une autre place forte, c'est-à-dire de s'enfermer sur un site ou il n'y aurait que des touristes mais pas des gens qui se l'approprient. Je pense qu'il faut faire les deux. Il faut dépasser le strict cadre du site en lui-même pour élargir la question à l'ensemble de la ville et du territoire. Même si les organisations administratives contemporaines me laissent à penser qu'elles ne sont plus tout à fait adaptées aux nouvelles réalités de la vie quotidienne ou aux nouvelles réalités du monde, il n'en reste pas moins que, pour les villes centres, qui portent souvent ce genre de patrimoine, il faut élargir, aller au-delà, pour aller chercher l'appropriation nécessaire à la réussite.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Effectivement, vous allez au-delà des remparts de la cité, puisque vous allez jusqu'en Chine.

✪ **Edouard JACQUE**

Oui, nous avons présenté le projet « Tour de Ville » en Chine, parce qu'il a un caractère innovant. En fait, vous avez une partie où il y a encore beaucoup de végétation que nous avons décidé d'utiliser comme la trame verte de la ville, et, sur la partie où les fortifications avaient partiellement disparu, nous avons décidé de reconstruire des immeubles contemporains avec cette forme de l'étoile. C'est ce qui caractérise ce projet.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Et en quoi c'était intéressant pour les chinois ?

✪ **Edouard JACQUE**

Parce que, en Chine comme en Inde, on considère que le patrimoine est un vrai facteur de développement. Dans une société mondialisée, on a besoin de se raccrocher à des valeurs universelles qu'ont connues nos parents, nos grands-parents, et notamment au travail des hommes qui ont pu construire de tels ouvrages. Ce patrimoine existe parce qu'ils étaient là.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Je vous remercie, Edouard JACQUE.

Nous allons rester sur l'international avec vous, Laurence LECIEUX, puisque nous allons parler du Havre. Le Havre a toujours été la porte ouverte sur l'Amérique, c'est une ville phare en termes de reconstruction, une ville en partie reconstruite par l'architecte Auguste PERRET, une ville un peu sévère, et peut-être que les Havrais eux-mêmes avaient un regard un peu sévère sur leur propre ville.

Et puis à un moment donné vous êtes reconnus au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et là, il y a une nouvelle dynamique. Vous allez donc nous expliquer un peu le contexte, et surtout nous dire ce que cette reconnaissance a apporté.

★ Laurence LECIEUX

Le Havre, à l'instar du Bassin minier et de Longwy, a basé son dossier UNESCO sur une phase douloureuse de son existence, puisque c'est une ville qui a été rasée par les bombardements en 1944 et reconstruite, sous la direction d'Auguste PERRET, par des architectes locaux. Au moment de sa reconstruction, la ville a été le phare et le symbole de la réédification de la nation, cela a été un chantier exemplaire de par l'ampleur du territoire à reconstruire et la façon dont l'opération a été menée, mais la population locale n'a pas vraiment apprécié cette architecture novatrice de béton et gardait la nostalgie du passé. Avec le temps, l'image de cette ville s'est un peu inscrite dans la vision des pays de l'Est, gris, froids. En plus ? la ville n'était pas végétalisée, on n'était que dans le minéral, et c'était donc difficile à percevoir.

La reconnaissance au Patrimoine mondial, en 2005, a complètement inversé le regard de la population sur sa ville et sur ce quartier, qui était le centre ancien, le centre premier de la ville, et qui tout à coup était redevenu un centre hyper-contemporain au moment de la reconstruction. Cette inscription a donc été le premier facteur déterminant de la reconquête de la ville.

Il faut dire que le travail qui a été effectué sur le centre reconstruit procède d'une réflexion sur la totalité de la ville. Ce centre a été le premier lieu de mise en place d'une requalification, d'un travail territorial fondamental, pour reconvertir cette ville. L'économie de la ville, qui est énormément liée au port, se transforme et, géographiquement, se décale vers l'est - c'est la réalité de nombreux ports -, les ports anciens, les quais, les docks, sont désaffectés - on est maintenant sur des trafics de containers, etc.-, donc on a toute une évolution de la ville ancienne qu'il faut prendre en considération.

Le label a donc amené cette vision interne qui a revivifié le regard des Havrais, a défini une méthodologie qui a été appliquée ensuite, et qui continue de l'être, sur différents quartiers de la ville, a apporté, dans l'immédiateté de l'inscription, un regard différent pour l'ensemble de la nation, a amené un flot touristique important, en partant d'abord de la reconnaissance des médias, puisque immédiatement après l'inscription, on a un flot de journalistes qui débarquent, les télévisions du monde entier, l'effet immédiat de l'inscription dure à peu près trois années, mais au-delà, il faut savoir renouveler. Le problème est celui-là.

La ville a donc mis en place des outils pour continuer à évoluer, pour faire fructifier ce label. En 2006, nous avons mis en place un appartement témoin Perret qui est le témoin de l'art d'habiter dans les années 50, Elizabeth CHAUVIN, qui est responsable du service Villes d'Art et d'Histoire et de l'UNESCO au plan local, vous en parlera certainement dans le cadre d'un des ateliers. Cette année, en complément de cet appartement, nous avons mis en place, en plein cœur de ville, une maison du patrimoine Atelier Perret. C'est un vrai espace de rencontre, à la fois pour la population locale qui vient y chercher des renseignements - par exemple une fois par mois il y a une permanence du service Urbanisme qui renseigne la population sur les directives, les principes à respecter dans le cadre de la ZPPAUP-. C'est aussi le point de départ des visites touristiques de la ville, un lieu d'expositions sur les

thématiques urbaines, donc c'est un vrai phare qui a été récemment installé. On a donc renouvelé un peu les outils de rencontre et de vivification du patrimoine.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Et que faites-vous en particulier sur le thème des jeunes publics, des scolaires, ce qui sera aussi le thème d'un de nos ateliers ?

✪ **Laurence LECIEUX**

Le service Ville d'Art et d'Histoire développe énormément d'actions auprès des scolaires, à la fois sur le terrain, à travers des ateliers, à travers des visites contées, c'est un des aspects importants de la médiation mise en place par ce service, mais il y a aussi énormément d'imagination dans la prise en charge du public individuel ou familial adulte.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Avez-vous mesuré les retombées économiques et quelles sont-elles ?

✪ **Laurence LECIEUX**

Oui. En matière d'hôtellerie on a énormément de créations de chambres d'hôtel pour accueillir les touristes qui, auparavant, avaient tendance à passer au Havre mais n'y séjournaient pas, alors que maintenant les séjours de 2 jours, sur un week-end, sont extrêmement développés. C'est là que l'impact de ce label est intéressant parce que ça irradie sur l'ensemble de la ville, et donc on vient voir ce quartier mais on vient voir aussi l'ensemble des réalisations des grands noms de l'architecture qui ont œuvré pour le secteur public, mais aussi pour le secteur privé. On a par exemple l'entreprise AUXITEC qui a son siège social au Havre, qui a mis la construction de ce siège social dans les mains de l'architecte Paul CHEMETOV, et on a un bâtiment tout à fait remarquable que l'on vient voir de partout. Tout le domaine économique privé participe du développement de la ville. Par exemple, en ce moment, on est en train de lancer une grande concertation publique sur la ligne à grande vitesse qui est absolument nécessaire parce qu'elle permettra d'avoir des débouchés ferroviaires pour les portuaires et nous mettra à 1 heure de Paris, donc un impact économique évident, et le label UNESCO a été un des éléments positifs pour la création de cette LGV. C'est un impact qui se déploie au fur et à mesure des années, ce qui oblige à trouver en permanence des moyens de vivifier ce label, cela force à être imaginatif, mais je pense que l'impact premier est au niveau de la population, au niveau du tourisme, et c'est après coup que cela se développe avec les entreprises.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Ce que j'entends au travers de vos propos, des uns et des autres, c'est d'abord une passion évidente pour votre ville, mais aussi que ce label, en fonction du mouvement que vous

imprimez, génère d'autres choses heureuses. En fait, on ne peut pas savoir à l'avance quels seront les impacts.

Je vous propose maintenant de prendre quelques minutes si vous avez des questions.

✪ Elizabeth WATTINE, Présidente de l'Office du Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Je me demandais, notamment à propos du Havre, s'il y avait une répercussion sur l'ensemble de la région.

✪ Laurence LECIEUX

Oui, les touristes qui viennent au Havre irradiant aussi sur Etretat, Honfleur, mais au début de la labellisation, ils allaient à l'hôtel dans ces villes-là plutôt qu'au Havre où l'offre n'était pas assez importante et peut-être pas très attractive. Maintenant, on a trouvé les réponses donc ils ont tendance à séjourner plus longuement sur la ville.

Mais il y a aussi des retombées économiques liées au fait que des entreprises s'installent puisqu'il faut loger les gens qui viennent travailler sur Le Havre, on a aussi Sciences Po qui vient de s'installer, on a une grosse plate-forme d'enseignement logistique qui va se mettre en place, donc la population qui s'installe trouve aussi une réponse en termes de logement sur l'arrière-pays, d'autant que sur Le Havre même on a plutôt un déficit de propositions de logements.

Par ailleurs, le fait que la ville soit repérée, que l'on soit, dans le cadre du Grand Paris, le port de Paris, force la réflexion également sur l'axe Seine, l'estuaire, et sur les collectivités qui bordent l'estuaire, depuis Deauville jusqu'à Fécamp. Cette réflexion amène une offre culturelle et touristique élargie et, même si ce n'est pas chiffré pour le moment, je pense qu'il y a beaucoup de retombées. D'autant qu'au niveau du tourisme, on a développé le pôle Croisières, on a reçu cette année plus de 100 navires qui déversent des milliers de passagers sur Le Havre à chaque escale, on est devenu tête de pont des départs de croisières pour les pays du Nord, donc tout cela amène énormément de personnes qui visitent aussi les villes alentour ou qui prennent les navettes pour aller voir les plages du débarquement. Au niveau du tourisme, il y a donc un impact non négligeable sur les alentours.

✪ Sylvain KLECZEWSKI, Direction de l'antenne le Louvre Lens pour les chambres de commerce

Vous avez parlé d'afflux médiatique lorsque l'inscription est annoncée, comment avez-vous géré les médias, l'arrivée des journalistes, et qui a porté les messages ?

✪ Geneviève PARMENTIER

Le dossier UNESCO d'Albi a été porté uniquement par la municipalité donc c'est nous qui avons géré cet afflux de journalistes. Par contre, la CCI est très présente à nos côtés et dans toutes les structures que nous avons mises en place, elle est un partenaire actif. Lorsque nous

avons des journalistes plus spécialisés dans le domaine de l'économie ou du commerce, nous avons à nos côtés nos partenaires de la CCI. Au niveau de l'organisation, c'est l'Office du Tourisme qui dispatchait les journalistes vers les partenaires les plus adaptés pour répondre, mais souvent quand même sous le contrôle de la Ville.

✪ **Edouard JACQUE**

L'afflux médiatique, c'est un outil éphémère. Vous n'avez pas encore l'inscription au Patrimoine mondial, je vous le souhaite, mais il n'y a pas besoin d'attendre cette inscription pour se mettre en situation d'agir pour l'obtenir. Je pense que c'est cela qui est fondamental. Parce qu'on peut parler de l'inscription pendant une semaine, même pendant un mois, mais ce n'est pas cela qui façonnera le paysage, qui façonnera l'identité, et qui permettra de construire un avenir meilleur pour des populations qui ont plus souffert que les autres. Il faut surtout se garder de toute intervention médiatique excessive, surtout dans le monde dans lequel on vit. Si nous n'avons pas l'adhésion de la population, des plus jeunes comme des plus anciens, je ne pense pas que cela permette la réussite.

Ensuite on a parlé de combien de touristes en plus, combien d'entreprises en plus, mais vous avez aussi des choses qui ne se mesurent pas. La fierté d'un territoire, la confiance générée par une telle inscription. Parce que la confiance, c'est un moteur de croissance. On l'a vu à la Coupe du Monde par exemple. Cela ne se mesure pas mais quand vous avez la confiance, vous avez aussi par voie de conséquence la confiance des investisseurs et de tous ceux qui peuvent être un apport au territoire. Je pense que créer ces conditions-là, c'est déjà avoir permis l'élévation de l'esprit, et c'est avec l'élévation de l'esprit que l'on construit des territoires meilleurs, des territoires d'excellence. C'est le premier axe de travail sur lequel il faut se concentrer.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Est venu nous rejoindre Jean-Pascal VENDEVILLE, qui est directeur de Kurt Salmon, et qui est à l'origine d'une étude qui a été présentée au Forum d'Avignon sur la rencontre du développement économique et du développement culturel. On vient de parler de mesure des impacts, quel est votre retour à ce sujet ?

✪ **Jean-Pascal VENDEVILLE**

Il y a des termes qui m'ont vraiment frappé, « *la reconnaissance du patrimoine a inversé le regard de la population* », « *le label est une revanche sur le cours de l'histoire* », « *c'est une nouvelle ère, un effet réseau* »... On voit là plusieurs points que l'étude que j'ai menée ces trois dernières années avait mis aussi en exergue. C'est que lorsqu'on est dans une démarche collective de valorisation patrimoniale, qu'il soit bâti, qu'il soit naturel, ou même immatériel, on redécouvre collectivement son identité. L'enjeu, c'est la redécouverte collective de son histoire, de son identité, et à partir de ce moment-là, on se projette le plus souvent dans des démarches collectives qui vont amener l'ensemble des acteurs d'un territoire à travailler ensemble. Il a été fait mention plusieurs fois ce matin des acteurs privés qui sont très intéressés par ces démarches qui sont menées souvent à l'initiative d'acteurs publics.

C'est important de prendre conscience de ce point-là parce que le patrimoine n'est pas délocalisable. Il peut se perdre, il peut être détruit, mais très difficilement délocalisable. Déplacer l'enceinte de Longwy ou la cathédrale d'Albi.... Cela peut se faire, cela s'est fait pour certains châteaux, je vous renvoie à quelques exemples vers les Etats-Unis, mais c'est extrêmement rare.

La valorisation du patrimoine est la meilleure arme pour se positionner dans une économie mondiale, où on est en compétition, en concurrence, et pour répondre à une économie des usages. C'est cela la grande nouveauté. Une économie de l'immatériel et de la connaissance. Ce matin, Jean-François CARON disait que l'expertise qui a été acquise ici dans le Bassin minier en matière de politiques publiques, d'actions collectives, de négociation avec les entreprises minières, cette expertise est réelle et elle peut être partagée avec d'autres acteurs de la planète, notamment au Mali. C'est cela l'économie de la connaissance, c'est valoriser son expérience, son expertise, et être en capacité de la monétiser. Dans certains cas, on est en coopération, mais dans d'autres cas, cela se monétise. Regardez ce qu'a fait le Louvre à Abu-Dhabi, il a monétisé sa marque et son expertise en ingénierie culturelle sur un contrat de 30 ans pour mettre en place des expositions temporaires, plus de 550 millions d'euros. Je vous renvoie simplement au travail considérable de Gilles CARREZ qui essaye de boucler le budget de l'Etat pour l'année prochaine, on cherche 1 milliard d'euros d'économies et on a trouvé 550 millions en une seule négociation contractuelle entre le Louvre à Abu-Dhabi et l'Etat français.

Donc, l'immatériel est une valeur considérable et le label UNESCO est une manière d'amplifier et de se projeter, vous, territoires. Que ce soit une petite ville comme Longwy ou Albi, une ville plus importante comme Le Havre, ou un territoire que j'ai découvert grâce à vous, Messieurs, en Grande-Bretagne, cela vous projette sur la scène internationale avec des retombées considérables en matière de notoriété et d'image, et c'est aussi rentrer de plain-pied dans une économie de réseau qui est aujourd'hui le fondamental de nos économies d'usages.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Merci, Jean-Pascal VENDEVILLE, de ce regard très synthétique sur toute la portée de nos échanges. Merci aussi à l'ensemble de nos intervenants, et nos applaudissements iront en particulier aux représentants du Lake District en espérant bien que vous décrocherez votre inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Mardi 18 Octobre

✪ Restitution des ateliers

- **Atelier n° 1 : La gestion d'un territoire inscrit au Patrimoine mondial**

Animé par Yves DHAU-DECUYPERE, Directeur de la Mission Bassin Minier et Pierre STUSSI, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

- **Atelier n°2 : Tourisme et Patrimoine mondial**

Animé par Norbert CROZIER, chef de projet de la mission départementale tourisme Louvre-Lens et Edith FAGNONI, maître de conférences-Géographie, Université Paris IV- Sorbonne

- **Atelier n°3 : La sensibilisation des jeunes publics dans un territoire inscrit au Patrimoine mondial**

Animé par Colette DREAN, conseillère patrimoine, DRAC Nord-Pas de Calais et Agnès LAVERGNE, Education au territoire et Culture, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

- **Atelier n°4 : La place des entreprises dans un territoire inscrit au Patrimoine mondial**

Animé par Didier LIGNIER, PDG de NCS (Networks & Communications Systems), Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Artois et Sylvain KLECZEWSKI, directeur de la communication de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Nord-Pas de Calais

✪ Jacques-Yves HENNEBEL, animateur

Petit résumé pour ceux qui nous rejoignent aujourd'hui. Dans la projection tout-à-fait réalisable qu'en juin 2012 nous allons aboutir à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, nous nous sommes répartis en 4 ateliers pour échanger, travailler de façon très concrète sur comment accueillir cette reconnaissance, comment la transformer en opportunité, et sur comment s'ouvrir encore davantage au monde.

Les porte-parole vont donc d'abord nous rapporter le contenu de chacun des ateliers, et dans un deuxième temps, j'inviterai les représentants de la DREAL, de la DRAC, du Comité Régional du Tourisme, de la société civile et des Conseils de Développement à réagir sur les premières pistes qui vous ont été données.

J'appelle donc tout de suite nos rapporteurs : Yves DHAU-DECUYPERE, Edith FAGNONI, Colette DREAN et Didier LIGNIER.



Les débats ont été très nourris mais j'essaierai d'être synthétique.

La première idée qui a été réaffirmée fortement par l'ensemble des participants, et en particulier par les représentants de l'Etat, c'est que l'inscription au Patrimoine mondial, ce n'est pas un classement, c'est une reconnaissance, et cette reconnaissance suppose bien sûr une valeur universelle et exceptionnelle du Bien. Cela a été remis au cœur du débat. Comme l'ont dit les représentants de l'Etat, valeur universelle, exceptionnelle, reconnaissance de l'UNESCO, cela se mérite. Il y a donc un niveau de qualité qui sera exigé, qui est important, et il fallait le réaffirmer. Dans ce contexte, l'Etat est garant de cette qualité, de cette valeur universelle, et ce positionnement de l'Etat induit ensuite le positionnement de l'ensemble des autres acteurs puisque, à côté d'un Etat garant, nous avons un territoire qui, dans une certaine mesure, est garant, lui, de son propre développement. Nous avons donc, d'un côté, un Etat garant de la valeur du Bien et un territoire qui, lui, développe une politique, et qui devra effectivement s'inscrire dans les cadres que l'Etat a définis. C'est cette difficulté qui a été rappelée par l'ensemble des participants mais avec, bien entendu, une volonté d'aboutir et une volonté positive.

L'Etat a réaffirmé dans sa charte d'engagement les règles qui ont d'ailleurs été très largement anticipées par le dossier du Bassin minier, avec au cœur de tout cela, le plan de gestion. Le Plan de Gestion, c'est la clé de notre dossier, c'est la clé de la candidature puisque, peut-être pour plus que d'autres, le Plan de Gestion a été pour nous une condition presque préalable, qui n'a pas été exigée partout, dans la mesure où il y avait une crédibilité à affirmer, et aussi des ambitions. Ce Plan de Gestion sera la clé de la pérennité de nos objectifs, et aussi de l'effectivité des engagements.

Il repose sur deux grands types d'outils :

- Un outil règlementaire, puisque l'Etat est garant, venant du niveau national en grande partie, mais aussi règlementaire venant du niveau local puisque les politiques

d'aménagement du territoire, et en particulier les documents de planification, seront également des cadres largement consentis par les acteurs locaux, et au cœur de tout cela, les SCOT (Schémas de COhérence Territoriale). Ces outils de planification sont aussi des outils de concertation puisqu'autour des SCOT, on trouve évidemment un comité de pilotage, on trouve un ensemble d'élus, un ensemble d'acteurs, qui vont aider à l'élaboration et à la réalisation de ces documents.

- Réglementation, mais aussi contractualisation, et rien ne se fera sans contractualisation. La contractualisation, c'est la garantie de l'accord des acteurs, et au cœur de tout cela, certains acteurs principaux. Bien entendu les acteurs publics que sont les Communautés d'Agglomération et l'ensemble des communes, mais aussi un grand acteur semi-public qui est la SOGINORPA – Maisons et Cités, qui gère à elle toute seule près de 65.000 logements. Le témoignage du Directeur de la SOGINORPA (Dominique SOYEZ) a été très important puisqu'il a posé au cœur du débat le difficile équilibre entre évolutivité et protection, et c'est en particulier au sein de la politique-logement que cette difficile équation sera à résoudre. Bien entendu, il y a la volonté de chacun de s'engager à la résoudre, il y a une obligation de résultat, mais elle nous oblige aussi à trouver des solutions face à un triple enjeu : un enjeu de préservation, un enjeu environnemental - en particulier quand on parle logement, on pense aux politiques de réduction des dépenses d'énergie -, mais aussi un enjeu social. Il ne faut pas que l'on aboutisse à exclure toute une population de par les coûts de ces opérations. C'est donc ce triple enjeu qui est devant nous et qui sera aussi au cœur de la contractualisation avec SOGINORPA, mais il y a également bien d'autres acteurs qui sont les propriétaires et les clés essentielles à la mise en œuvre. C'est donc un difficile équilibre entre évolutivité et réglementation.

Ce Plan de Gestion est d'autant plus nécessaire, et il est d'autant plus difficile, qu'il repose sur un territoire complexe. Complexe en termes de géographie, mais aussi complexe en termes de gouvernance puisqu'on y trouve à peu près 160 communes, 8 Communautés d'Agglomération, 2 Départements, une Région, plus tout un ensemble d'acteurs que l'on vient d'évoquer.

Au cœur de tout cela, il y a également l'appropriation à tous les niveaux. On pense bien sûr à l'appropriation par les habitants, et ce débat a été aussi posé dans notre atelier, mais on pense aussi à l'appropriation tout simplement par les élus. On a effectivement, pour les politiques régionaux, locaux, départementaux, également un travail d'appropriation. Le travail d'appropriation auprès des habitants peut prendre plusieurs formes, on a parlé des formes formelles que sont les enquêtes publiques quand on réalise un PLU (Plan Local d'Urbanisme), mais il faut bien entendu aller au-delà de ces concertations formelles qui, comme l'ont dit certains participants, ne concernent que très peu de monde. Quand on fait une réunion publique, on a très peu de monde, quand on a une association de portage, on a également très peu de monde, alors qu'une association sportive draine beaucoup de partisans. Il faut donc trouver des formes de concertation qui soient motivantes pour la population. Certaines associations s'y emploient, les évènementiels jouent un rôle très important, les musées comme celui de Lewarde font aussi partie des outils de mise en résonance auprès de la population, et on a également les acteurs-logement puisque ce sont eux qui touchent peut-être en priorité les habitants dans leur vie quotidienne.

Tout cela est un ensemble qui doit évidemment s'harmoniser, se mettre en cohérence, et qui nécessite un système de gouvernance politique et technique qui garantisse l'ensemble de ces engagements, leur effectivité, mais aussi leur durabilité.

Plusieurs initiatives ont déjà été mises en œuvre :

La Commission de Concertation qui a été créée par le Préfet au niveau régional et qui permet d'évoquer les cas les plus difficiles, mais aussi d'informer les élus. Une première réunion a eu lieu début octobre, qui a réuni une cinquantaine d'élus et qui a permis d'informer largement sur ce qu'était la démarche UNESCO, et en particulier le rôle de garant qu'avait l'Etat. Mais bien au-delà de cela, il faut effectivement un conseil des élus qui soit une émanation stratégique du territoire puisqu'il y a aussi un projet de développement, et donc on perçoit bien les ramifications et l'outil que la démarche UNESCO peut présenter pour les territoires. Bien au-delà de la classification et de la reconnaissance, elle est aussi un outil de développement, puisqu'à chaque fois, on se pose la question de l'équilibre entre développement et protection, et aussi des effets induits. On a vu hier que les effets induits, ou même les effets directs, en termes économiques, étaient très importants. Ensuite, face à cette commission de concertation, à ce conseil stratégique des élus, il y a tout un travail de mise en réseau technique qui est encore à construire.

Nous aurons une structure de gestion qui sera vraisemblablement la structure que je dirige actuellement, mais qui est une petite structure et qui ne sera jamais appelée à devenir une structure de 100 ou 150 personnes. Elle sera plutôt un outil de tête de réseau, et donc c'est la notion de réseau qu'il va falloir construire au niveau local en particulier, en s'appuyant sur les ingénieries qui sont dans les Communautés d'Agglomération, les ingénieries qui existent dans les SCOT, les ingénieries qui existent dans d'autres structures comme les Départements, ou aussi le Parc pour la partie Est du département. C'est la gageure, l'ambition et l'objectif de l'année 2012 de construire ce dispositif de gestion technique.

Pour terminer, ce dispositif de gestion technique aura aussi un rôle d'évaluation puisque, d'un côté, l'Etat garant a besoin de savoir dans quel état se trouve le Bien de façon permanente, mais, de l'autre côté, le territoire a aussi besoin de savoir quels sont les effets des politiques qui sont menées, que ce soit sur le plan social, sur le plan économique, ou plus largement sur le plan urbain. Ce travail d'évaluation, on peut l'appeler monitoring, on peut l'appeler contrôle, aura effectivement ce double rôle d'être à la fois une garantie pour l'Etat et pour l'UNESCO de l'effectivité du Plan de Gestion et du maintien de l'universalité, de l'exceptionnalité du bien, mais il sera aussi pour le territoire un moyen de se regarder périodiquement pour savoir où il en est.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Merci pour votre esprit de synthèse. Peut-être que certains d'entre vous souhaitent compléter ou pour ceux qui n'y étaient pas éventuellement poser quelques questions d'approfondissement...

Le mot « Ingénierie » est écrit en tout petit, comment devons-nous l'interpréter ?

✪ Yves DHAU-DECUYPERE

Parce que ce n'est pas un objectif, c'est un moyen. C'est un moyen dont la constitution reste pour nous un objectif important, mais l'ingénierie est bien au service de l'ensemble des objectifs qui ont été définis.

Je voulais rajouter un point puisque je revois dans le pêle-mêle le mot « exemplarité ». Il y a aussi eu la volonté de l'ensemble des acteurs d'avancer par l'exemplarité, donc de mettre en avant les réalisations exemplaires avec un effet d'entraînement possible pour les autres. C'est aussi une façon de faire connaître de façon positive les contraintes et les avancées, de rendre les contraintes plus simples, de montrer que certains ont réussi et qu'ils en tirent un bénéfice.

✪ Richard AUSTERLIZ, Vice-président de PROSCITEC

Pour ceux d'entre nous qui fréquentent les montagnes, on a l'habitude de Parcs Nationaux qui regroupent en général 150 ou 160 communes. Est-ce que l'on peut imaginer un Parc National qui serait, en quelque sorte, consacré à autre chose que des montagnes ou des forêts mais qui serait un Parc National du patrimoine, avec son conseil d'administration, son organisation ?

✪ Yves DHAU-DECUYPERE

Je ne sais pas si je peux répondre à cette question parce c'est un débat politique. Je crains quand même que la notion de Parc National soit perçue par un certain nombre d'acteurs comme une mise sous cloche et je pense que le danger est là. Stigmatisation, mise sous cloche, réserve d'indiens, ce que certains ont déjà à une époque plus ou moins laissé entendre. Quand on pense à la montagne, on pense beaucoup à protection et je crois qu'en terme psychologique, ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de communication, même si au niveau des politiques, on y retrouve les mêmes objectifs que sont l'arbitrage entre développement et protection.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

On peut soumettre l'idée aux représentants de la DREAL et de la DRAC.

✪ Hervé LEFORT, Inspecteur des sites, DREAL

J'observe simplement que la notion de Parc National au sens où cela a été évoqué est plutôt rattachée à des richesses naturelles plutôt qu'à des richesses patrimoniales humaines comme celles qui caractérisent le territoire que nous examinons aujourd'hui. Mais je comprends l'idée qui est de dire « *on a un territoire fort, on a un territoire exceptionnel, pourquoi ne pas y jumeler une protection exceptionnelle ?* ». La notion de Parc est en effet une protection exceptionnelle mais elle n'est pas, à mon sens, adaptée au contexte.

✪ Serge MILVILLE, association Citoyenneté 2000

J'apprécie beaucoup l'intervention du Parc. Avec tous les débats, avec ce que l'on a entendu hier, avec ce qui se fait dans le cadre de BMU, je pense à une équipe de football qui marque des buts. On va de l'avant, on marque des buts, mais après les deux réflexions que je viens d'entendre, je pense qu'une équipe de foot doit aussi éviter d'encaisser des buts. Or, dans la région Nord-Pas de Calais, on a quand même énormément de problèmes. Je ne vais pas faire du misérabilisme, je ne vais pas développer les problèmes que connaît l'Education Nationale, je ne vais pas développer le problème du chômage, mais je veux parler simplement de l'environnement.

On est une des régions où il y a le plus de sites industriels, où l'on subit des pollutions, où l'on subit des risques technologiques. J'ai lu quelque chose il n'y a pas longtemps qui ne me semble pas faux, c'est que, dans notre région, on a une moyenne de vie de 6 ans inférieure à la moyenne de vie des autres régions. Ce qui m'étonne d'ailleurs, c'est que l'on ait quand même le droit de reculer l'âge de la retraite comme dans les autres régions. On devrait partir en retraite 6 ans avant.

Quand je dis qu'il faut éviter d'encaisser des buts, il faut lutter contre les pollutions, il faut lutter contre le risque technologique. On ne va pas raser les usines, on ne va pas les délocaliser en Pologne ou en Asie. Je ne veux certainement pas manifester un certain caractère de révolution mais je pense qu'il faut quand même en tenir compte.

J'apprécie que, par exemple, dans les Alpes, on ait pu protéger les loups, dans les Pyrénées, les ours, il y a des réserves ornithologiques où l'on ne peut pas aller parce qu'il faut laisser les oiseaux tranquilles. Je me demande si, de temps en temps, il ne faudrait pas créer aussi des réserves pour les êtres humains afin qu'ils puissent y vivre tranquillement, sans être agressés par trop de risques technologiques et de pollution. Mon idée est peut-être exagérée mais il y a quand même, au fond, un minimum de sens à l'intervention que j'ai entendue.

✪ Jean-Pierre GILLOT, Vice-président de l'association Les Climats de Bourgogne, candidats au Patrimoine mondial

Dans la synthèse de l'atelier n°1, il y a beaucoup de choses auxquelles nous sommes confrontés comme vous. En matière de planification, notre territoire est plus petit que le vôtre. Dans l'outil de planification des SCOT, on a la chance d'avoir notre territoire sur deux SCOT mais qui sont beaucoup plus larges que le territoire du Bien à inscrire, et en matière de protection à l'intérieur du SCOT, on utilise également un outil qui est intéressant, c'est le schéma de secteur. C'est plus spécifique au Bien qu'il recouvre à l'intérieur du SCOT, c'est la même démarche, c'est un SCOT un peu plus petit et ça apporte une protection plus adaptée au Bien à inscrire.

✪ Yves DHAU-DECUYPERE

Oui, on n'a pas encore utilisé cette procédure mais ce que je n'ai pas rappelé non plus, puisque c'était une synthèse, c'est que l'ensemble des SCOT du Bassin minier, dans son document d'orientations générales, a réaffirmé le principe de reconnaissance UNESCO, et en particulier pour les cités minières, il y a un certain nombre de recommandations qui figurent dans le document d'orientations générales de 3 des SCOT importants du Bassin minier. Il y a

donc quand même une affirmation réglementaire, mais c'est vrai que le schéma de secteur peut être un outil très intéressant de gestion d'une partie du territoire.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Merci, Yves DHAU-DECUYPERE. Je vais maintenant donner la parole à Edith FAGNONI pour la restitution de l'atelier n°2.

✪ **Edith FAGNONI, maître de conférences-Géographie, Université Paris - Sorbonne**
Atelier 2 : Tourisme et Patrimoine mondial



Je rebondis tout d'abord sur ce qu'a dit mon voisin, « *la gouvernance est à inventer* », je crois que le tourisme est aussi à inventer. Il y a probablement des ponts entre les différents ateliers, en tout cas entre le 1 et le 2, et probablement les autres.

Par rapport à ce qui vient d'être dit, je me permets de réagir sur le tourisme. Vous venez de dire qu'il faudrait peut-être parquer les gens, protéger, conserver. Je crois qu'on n'est pas du tout dans ces mêmes problématiques avec la question du tourisme. Au contraire, le tourisme c'est une ouverture, mais je crois qu'il faut là-aussi l'inventer. Vous parliez des touristes comme s'ils étaient là : en termes d'accueil, je crois que, justement, il faut les faire venir et qu'il ne faut pas rater cet accueil.

Le tourisme est un organisateur d'espace mais il peut être aussi, je vous l'accorde, un véritable perturbateur d'espace. Il y a une cohabitation importante entre tourisme et population habitante.

L'atelier n°2 a proposé tout d'abord de partir d'une pédagogie inductive, de partir du terrain, c'est-à-dire d'identifier un petit peu ce tourisme dans la région, ce tourisme à construire, et puis, nous avons eu quatre interventions qui se présentaient comme des cas, peut-être des leçons à prendre sur tel ou tel exemple.

Partir du local, c'est patrimonialiser l'industrie et la mettre en tourisme. Cela me semble important puisque l'industrie n'est plus exclusivement considérée sous son angle économique. Les vicissitudes liées à la désindustrialisation, donc à la mine, ont contribué à la mise en place de nouvelles valeurs qui lui permettent d'accéder aujourd'hui à un statut inédit, celui de patrimoine. Mais qu'est-ce qu'on en fait de ce patrimoine ?

La démarche de candidature à l'UNESCO permet donc de questionner ce processus à l'œuvre. La valorisation du patrimoine industriel s'inscrit, me semble-t-il, dans une démarche de développement. Elle ambitionne d'établir des liens avec la culture industrielle, de la faire connaître bien sûr aux habitants, en particulier aux jeunes générations, mais aussi aux visiteurs et aux touristes. Il me semble que l'on n'est pas touriste comme cela dans le Nord-Pas de Calais, il faut comprendre comment cela fonctionne. Il y a une approche pédagogique. Quand on va visiter un terril, les cités minières, le 11/19, il y a une lecture de ces espaces.

L'objectif de cet atelier a été de réfléchir, à partir d'exemples, sur ce changement d'attitude, ce changement de regard, et surtout ce changement d'échelle. Le mot « échelle » doit apparaître ici, on va s'exposer au monde avec l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

En ce sens, la région Nord-Pas de Calais apparaît comme un véritable laboratoire qui a vocation à rendre compte des différentes modalités de construction des territoires, le tourisme est un élément de cette construction de territoires, et 2012 est l'année de tous les espoirs. Le tourisme doit accompagner cette année 2012.

La démarche d'inscription au Patrimoine mondial, associée au Louvre-Lens, se présente comme la cohabitation entre deux types de culture : la culture de la conservation et la culture de la création. Elles nourrissent une sorte d'observatoire de l'enrichissement du patrimoine culturel, permettant d'aborder les processus de construction du territoire, ou des territoires.

Par ce prisme du tourisme, et j'ajouterai loisir, j'associe vraiment ces deux mots, en cherchant à le positionner entre processus de conservation/patrimonialisation et processus de création/innovation. L'exemple de la région Nord-Pas de Calais illustre cette question de la remise en désir des territoires.

Remettre le Nord-Pas de Calais sur la carte, parce qu'il faut bien le dire, le tourisme se nourrit d'images. Quelles sont les images que l'on a du Nord-Pas de Calais ? Elles sont fausses, on l'a bien vu, « il pleut », « c'est noir », etc., donc il faut déconstruire ces images pour en construire de nouvelles, je crois que c'est important, et qu'il faut profiter de l'année 2012.

Culture et patrimoine jouent donc un rôle fondamental en contribuant à la conservation de la mémoire, au développement du sentiment d'appartenance, mais aussi au renforcement de l'identité et de l'image d'une localité, ou plutôt d'une région, tout en étant des facteurs d'attractivité indéniables.

La préoccupation centrale repose donc sur le temps. Comment articuler passé – présent, mais surtout passé – présent – futur ? On est dans un bloc temps. On est aussi dans un métissage, ce métissage entre labellisation Patrimoine mondial et Louvre-Lens s'entend comme un double coup de projecteur, mais le futur, me semble-t-il, reste à construire.

Cette réflexion, et l'atelier l'a bien montré hier, est dans la lignée d'une démarche à la charnière entre mémoire, la mémoire qui fixe des repères, qui assure la reproduction, et puis projet, qui fixe des ambitions, qui fixe des finalités et qui assure la production.

L'UNESCO promeut la diversité culturelle, on est dans la labellisation, le label semble produire une esthétisation du paysage, il faut en profiter.

Quels sont les atouts touristiques qui sont associés au territoire retenu ? Sont-ils avérés ou rêvés ? Le label de l'UNESCO, associé à la marque Louvre, apparaît comme l'argument promotionnel magique aujourd'hui. Je crois qu'il faut les accompagner. Comment transformer et capitaliser cette certification UNESCO, mais aussi la marque Louvre, en outils de développement territorial ? Quelles sont les démarches marketing qui sous-tendent ces projets ? Mieux peut-être aussi, à qui s'adresse cette reconnaissance territoriale et mémorielle ?

Des friches industrielles, autrement dit des espaces répulsifs, à l'attractivité retrouvée, à la reconnaissance Patrimoine mondial, cette labellisation renforcera-t-elle la notoriété de ce territoire, bien sûr à la fois en termes de cadre de vie mais aussi en termes de cadre de développement, et bien sûr de développement touristique ?

Les quatre interventions de notre atelier ont utilisé, à des degrés divers, l'affichage tourisme dans leur thématique.

Je me suis posée la question de comment faire cette couture entre les grands événements qui ont été proposés, grands événements de manière tout à fait générique et je dirais planétaires, grands événements patrimoniaux et culturels construits par exemple autour de musées, musées iconiques, architecturés, ou encore grands événements construits autour des rendez-vous urbains. Aujourd'hui, un élu a ses rendez-vous urbains, on a parlé des Nuits Blanches qui sont aujourd'hui exportées. Il faut qu'il se passe quelque chose, et à propos d'événements, il me semble que l'inscription au Patrimoine mondial en est un elle-même.

Comment faire cette couture entre une communication qui portait sur ces grands événements, entre le cas de la Saline royale d'Arc et Senans, entre les 5 sites emblématiques de l'architecture du 20^{ème} siècle de la région urbaine de Lyon, ou encore entre la créativité à Barcelone ?

Ces cas s'entendent tout simplement comme des exemples, mais des exemples qui permettent d'alimenter un certain nombre de recommandations pour le Bassin minier. Comme pour le Nord-Pas de Calais, ces quatre exemples s'inscrivent selon finalement une double logique : préserver et gérer, et d'autre part valoriser, mettre en projet culturel et touristique.

Dans ce dialogue entre tourisme et culture, la couture entre les quatre cas présentés s'articule, me semble-t-il, autour de la fabrique touristique du patrimoine. La fabrique touristique du patrimoine, il me semble qu'elle se joue ici, entre hier, l'approche mémorielle, l'inscription au Patrimoine mondial et demain, puisqu'on invente un nouveau patrimoine, c'est bien sûr le Louvre-Lens.

De ces objets, ces lieux, ces territoires estampillés, labellisés, il en ressort aujourd'hui des produits culturels et des produits touristiques. Il m'a semblé que, d'un côté, on avait très souvent des produits culturels et, de l'autre côté, des produits touristiques, et il y a peut-être une recommandation à faire.

Chacun cherche aujourd'hui l'originalité, et chacun cherche à se mettre en scène, à mettre en scène son lieu, son territoire. La scénographie spatiale, la scénographie territoriale, devient un outil de développement, un outil d'aménagement, un outil d'esthétisation.

Je retiens essentiellement deux choses :

- D'une part, l'importance de l'articulation entre projet urbain, projet culturel et projet touristique. Tout d'abord en termes de rythme. Je pense que prendre du retard, en termes de logistique touristique, serait une erreur, donc c'est au moment de l'inscription, avec l'impact médiatique, qu'il faut être prêt. Quels sont les projets touristiques qui sous-tendent les projets culturels, les projets urbains ? Quel est par exemple le nombre de chambres d'hôtel ou d'hôtels supplémentaires qui vont accompagner le projet Louvre ? Je crois que si l'on veut faire du tourisme, c'est-à-dire que les gens restent au moins une nuitée, il faut lutter contre l'effet TGV et faire en sorte de capitaliser. Il y a un territoire qui fait 120 km, il y a le Louvre-Lens, et il y a bien d'autres prétextes à rester sur place. La conjugaison entre projet urbain, projet culturel et projet touristique, c'est que le tourisme doit être pensé pour faire simple, dans la ville, et non pas sur la ville. Il doit accompagner le projet urbain.
- L'autre élément, c'est l'importance d'un tourisme de valeur, un tourisme qui essaie d'humaniser, donc je ne le mettrais pas sous cloche, je ne le parquerais pas. Le Parc Naturel, il y a une géographie des Parcs Naturels, elle n'existe pas dans ces régions, cela serait plutôt un parc régional, mais c'est un autre outil, avec une autre dimension juridique. Donc, l'importance d'un tourisme de valeur, un tourisme qui essaie d'humaniser les rapports entre visiteurs et habitants. Aujourd'hui, on a une multiplication des lieux investis par le tourisme et cette multiplication, il ne faut pas l'oublier, est liée à l'augmentation du temps libre et à ces nouvelles modalités de consommation, avec pour conséquence une intensification et une diversification des mobilités récréatives, entraînant parfois une certaine confusion des lieux. Quand on dit tourisme, il faut déconstruire. Ce n'est pas seulement les vacances. On est ici sur des logiques plutôt de courts séjours, et on est aussi sur des logiques géographiques. Aujourd'hui, le tourisme est potentiellement partout.

La ville, les territoires, s'engagent donc dans des dynamiques nouvelles, et le tourisme est alors perçu comme un stimulant économique.

Cette réflexion conforte plusieurs choses. Tout d'abord que la place dans le monde se mesure à l'aune de la patrimonialisation, que la place d'un territoire dans le monde se mesure aussi à l'aune de la culture, de la création, du tourisme, et que la place dans le monde se mesure aussi par la marque. Je crois que le Nord-Pas de Calais, il a tout cela. L'objectif a été de poser, non pas des recettes, mais les jalons d'une grille de lecture des mutations territoriales contemporaines qui bouleversent l'ordre de la hiérarchie territoriale. A l'échelle locale, la patrimonialisation se réclame d'un label mondial, et à l'échelle mondiale, la globalisation se manifeste localement par l'émergence de nouveaux territoires qui possèdent des caractéristiques inusuelles au regard des territoires séculaires et de leur organisation. On bouleverse un peu l'ordre des choses.

Je terminerai en disant que nous sommes donc dans une dialectique à exploiter, cette dialectique, c'est celle du patrimoine et de la modernité, et cette dialectique

patrimoine/modernité est au centre de ce nouvel art d'accommoder les territoires, nourrissant certes débats, questionnements, interprétations.

Je parlais tout à l'heure de couture, il me semble qu'il y en a une très simple qui permettrait d'essayer de réfléchir sur le tourisme mais que l'on a tendance à oublier. Je crois que probablement l'acteur principal, c'est le touriste. Touriste, qui es-tu ? Je crois qu'il y a toute une stratégie à mettre en place. Qui est-il, ce touriste ? Il n'est pas là pour l'instant. Il faut le faire venir. Donc qui est-il, quel âge a-t-il, quelles sont ses préoccupations, combien de temps reste-t-il, est-ce que c'est un *repeater* ? Cela permet d'allier ces fondamentaux, me semble-t-il, du tourisme dans la région Nord-Pas de Calais, c'est-à-dire patrimoine, mais aussi ingénierie, créativité.

✪ **Jean-Marie PRESTAUX, Président du Conseil de Développement Arras-Pays d'Artois**

Je voulais juste dire deux choses.

Quand on parle de tourisme et culture, parfois, on a l'impression que ce n'est pas la même chose mais pour moi, dans la mesure où la destination est patrimoniale, elle est culturelle. Les responsables du tourisme doivent mettre en œuvre un tourisme culturel. Le tourisme, c'est utiliser les atouts d'un territoire et les mettre en valeur, c'est le travail des professionnels du tourisme.

Par rapport au périmètre, j'ai retrouvé bien sûr la notion de périmètre et de territoire. L'important, je crois, c'est de savoir que le périmètre Patrimoine mondial tel qu'il est défini, est quelque chose qui va être plus traversé que parcouru. Quand on a 100 km, d'est en ouest, pour le parcourir, ce n'est pas facile du tout. Donc il sera beaucoup plus croisé, traversé, que parcouru, et il faut utiliser les calques des atouts touristiques qui existent dans notre région, que sont les musées. Il y a un calque musées avec une richesse muséale énorme, il y a un calque tourisme de mémoire qui traverse l'ensemble de ce territoire, il y a des proximités urbaines de qualité qui sont des atouts pour ce périmètre Patrimoine mondial, et je crois que si l'on fait fonctionner ensemble ces calques, les touristes qui sont déjà sur le territoire viendront se fixer. Il faut aussi créer des points de fixation sur le périmètre Patrimoine mondial, c'est le challenge.

Edith Fagnoni l'a dit, il y a des lectures, il y a de la pédagogie à avoir, parce que le touriste, si on ne lui explique pas ce qu'est le 11/19, il ne va pas forcément « l'acheter » tout de suite. On a de la pédagogie à faire, et on a surtout à travailler ensemble.

✪ **Edith FAGNONI**

Je voudrais simplement ajouter qu'effectivement cela s'entend comme des points de repère, mais le focus est de ne pas rater l'année 2012. Donc points de repère, plus évidemment ces deux coups de projecteur, à la fois BMU et Louvre-Lens.

✪ Hervé BARBERY, Bassin Minier Uni

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'aventure, et je le dis en particulier pour tous nos amis présents qui ne sont pas de la région, il y a eu un engouement extraordinaire de la part de la population. Dans cette population, il y avait un certain nombre d'anciens mineurs ou de familles de mineurs et il y avait des amoureux du Nord-Pas de Calais. Ces deux types de population se sont sentis respectés. Il y a eu une authenticité extraordinaire, un élan qui demeure encore aujourd'hui, et qui, je l'espère, nous amènera à la reconnaissance l'année prochaine par le Comité du Patrimoine mondial.

Donc ce que nous souhaitons, c'est qu'à côté de l'authenticité que vous avez notée sur l'écran, nous ne soyons pas envahis par des technocrates. C'est un danger que je perçois de temps à autre. Il faut que la population puisse s'exprimer, qu'elle puisse se faire respecter et que ses valeurs soient reconnues.

A côté du patrimoine bâti, nous avons un patrimoine humain extrêmement riche, non seulement de personnes d'origine française mais aussi de personnes d'origine polonaise, italienne, espagnole, maghrébine, belge..., et je crois que cette richesse extraordinaire doit être préservée à tout prix. Edith Fagnoni, vous qui êtes géographe, je pense que dans cette géographie humaine, vous sentez très bien que cette créativité, cette labellisation, doit pouvoir encore mieux s'exprimer. Je voudrais insister très très fort sur ce point car l'aspect humain va nous donner un élan extraordinaire pour nous lancer dans cette reconversion nouvelle que l'Etat avait voulue lorsqu'il a lancé, il y a quelque trente ans, la greffe de l'industrie automobile, puis la greffe de l'imprimerie nationale dans la région de Douai, avec plus ou moins de succès.

Ce qu'il faut, c'est qu'à l'intérieur du Bassin, la population puisse trouver des moyens, non seulement de créer de nouveaux emplois, mais d'être formée aux métiers de demain.

✪ Edith FAGNONI

Petite remarque rapide. Je retiens essentiellement deux choses importantes.

La première touche la pédagogie et je crois que les élus ont beaucoup œuvré, les associations ont beaucoup œuvré, dans le Nord-Pas de Calais comme dans toutes les régions touchées par la désindustrialisation, parce qu'on n'était pas prêt à patrimonialiser l'usine à sa fermeture. La représentation du patrimoine, c'était la cathédrale, le musée, le château... Il fallait construire cette patrimonialisation, inventer une nouvelle patrimonialisation avec les habitants, leur montrer que finalement leur territoire, leur histoire, en l'occurrence ici l'industrie, pouvaient faire patrimoine. Je pense que c'est acquis aujourd'hui mais c'était le point de départ, et en ce sens, le Nord-Pas de Calais a une sacrée longueur d'avance sur la Lorraine puisque Lewarde existe depuis 1984.

Le deuxième élément, je vous suis tout à fait, je ne suis pas pour mettre les espaces sous cloche. Un territoire par définition, c'est un construit social. Un territoire, il est délimité, il est singulier, il est approprié, il est vécu, il est habité, et je crois que la problématique du patrimoine est d'habiter le patrimoine, le faire vivre, et non pas le mettre sous cloche. Je crois que la vraie problématique est comment patrimonialiser sans muséifier.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Nous restons sur le thème justement de l'appropriation avec vous, Colette DREAN, puisque dans votre atelier, le thème du débat était de comment transmettre cet élan aux jeunes publics, à nos jeunes, et qu'ils construisent ensemble, demain, le territoire dont ils ont envie, forts de cette future inscription.

✪ Colette DREAN, Conseillère patrimoine, DRAC Nord-Pas de Calais

Atelier 3 : La sensibilisation des jeunes publics dans un territoire inscrit au Patrimoine mondial



Effectivement notre atelier portait sur l'enjeu de sensibiliser le jeune public à la préservation d'un patrimoine reconnu par l'UNESCO ou en passe de l'être, faire prendre conscience et faire reconnaître sa valeur exceptionnelle et universelle.

Deux témoignages ont permis d'enrichir et d'élargir nos réflexions, ou en tout cas de les introduire. Trois étaient prévus mais malheureusement nous n'avons pas pu bénéficier de l'intervention de la mission Val de Loire puisque Rémi DELEPLANQUE a été empêché au dernier moment.

Je vais faire deux brèves synthèses de ces expériences parce qu'elles illustrent vraiment les propos qui ont été ceux de nos débats ensuite.

La première était celle menée par l'association Bassin Minier Uni, en partenariat étroit avec le CPIE-Chaîne des Terrils, qui propose depuis plusieurs années maintenant des démarches de sensibilisation, développées à l'échelle du Bassin, avec des établissements scolaires principalement, ou d'enseignement spécialisé, sur la base du volontariat. En 2010, par exemple 50 classes ont été touchées, soit plus de 1020 élèves.

L'association part du principe de proposer un thème fédérateur chaque année à partir duquel chaque enseignant, chaque établissement, décline ses actions dans une démarche co-construite avec l'association qui propose son appui technique et scientifique aux porteurs de ces projets. Chaque expérience - j'ai aimé aussi la manière dont Florence MINI de BMU qui a rendu

compte de cette action, intitule son projet en parlant plutôt d'expérience - donc chaque expérience comporte une production, on est donc bien dans l'expérience pratique, et qui est valorisée ensuite dans le cadre d'une restitution collective et d'une publication.

Parmi les objectifs principaux, et ce sont aussi des effets qui ont déjà été observés à partir de ces années d'expérience, il y a le fait d'instaurer ou de réinstaurer un dialogue entre les générations au sein de la sphère familiale, de redonner la fierté, une forme de fierté pour les enfants, pour les jeunes, mais aussi une réappropriation par les différentes générations. C'est aussi rendre l'enfant acteur avec la volonté de le rendre ambassadeur de son territoire, et en cela le projet qui est lancé en 2011 est très porteur de cet enjeu puisqu'il s'intitule « Correspondances », avec cette volonté d'ouvrir sur le monde à travers l'idée d'avoir des correspondances épistolaires avec d'autres bassins miniers du monde.

L'exemple du Havre porte sur la réappropriation du centre-ville reconstruit qui est inscrit au Patrimoine mondial depuis 2005, mais qui pendant longtemps a été porteur du traumatisme de la ville détruite et reconstruite. Le travail de réappropriation et de préservation de ce patrimoine a débuté dès 1995 avec la mise en place d'une ZPPAUP et avec l'engagement de plusieurs processus aussi de connaissance sur ce territoire. La politique des publics s'est structurée à partir de 2001 avec l'obtention par la ville du label Ville d'Art et d'Histoire, et donc la création d'un service de médiation.

Dans le cadre des activités du service des publics, le jeune public représente un quart des personnes sensibilisées, soit environ 7000 en 2010. Cela concerne principalement les scolaires, mais aussi des individuels et des jeunes en centres de loisirs ou maisons de quartier, et cela concerne aussi tous les âges, avec des projets qui s'adressent autant aux maternelles qu'à des étudiants à l'université. Les actions mobilisent des outils et des pratiques divers et reposent en premier lieu sur la connaissance capitalisée au fil des années sur la ville par des opérations d'inventaire ou des études spécialisées.

Parmi ces actions, il y a une première démarche, une première étape, qui est celle d'une approche globale de la ville et qui est menée depuis un panorama offert en haut de l'hôtel de ville. C'est important dans le cadre du processus parce que ça permet d'avoir une lecture de la ville dans sa continuité et non pas comme elle a été perçue pendant des années et par plusieurs générations, en rupture.

Ensuite, il y a aussi l'immersion dans un appartement témoin, la reconstitution d'un appartement dans un des logements des tours Perret, et enfin la dimension d'atelier, de travail en atelier, qui permettent des lectures plus en détail des bâtiments, mais qui permettent aussi d'ouvrir à des pratiques avec d'autres disciplines. Croiser les disciplines telle que la démarche artistique, notamment avec des plasticiens ou des conteurs, et cela dans l'objectif d'aller plus loin en posant la question du futur, en projetant le jeune dans une dimension de prospective et d'appropriation de son propre avenir.

Face à ces deux expériences, les premières réactions de la salle ont été vraiment de préciser ce que recouvre la notion de jeunes publics à travers la multitude des publics visés, tant par BMU que par le service du Havre. A qui s'adresse-t-on ? Parce que même si les expériences sont beaucoup plus nombreuses en direction des scolaires, il a été vraiment souligné de ne pas oublier les actions qui sont menées hors temps scolaire, que ce soit avec les centres de loisirs ou les maisons de quartier, notamment parce qu'elles font appel à des étapes pédagogiques et à des modes d'intervention qui sont très différents dans la médiation.

Deux autres points ont été soulignés et liés aux témoignages : l'importance de l'apport scientifique du socle, le substrat scientifique de départ, et puis ces actions, ces projets qui croisent aussi les disciplines, qui amènent des ouvertures avec d'autres disciplines, d'autres domaines.

En ce qui concerne le Bassin minier, l'atelier a vraiment montré que les acteurs sont nombreux à s'être engagés dans des actions de sensibilisation à l'enjeu patrimonial, mais ils font tous le constat aussi de leur limite aujourd'hui et font état du manque de support de connaissances et d'actions qui ont du mal à être lisibles car l'objet, le territoire, n'a pas le même pouvoir d'attraction naturel par exemple que les collections d'un musée ou que l'attractivité d'un site, d'un équipement. Ils font état aussi d'actions isolées qui ont besoin d'être mieux inscrites dans les logiques des institutions, et notamment celles de l'Education Nationale.

Ce qui est revenu aussi, ce sont les conditions de mise en œuvre des projets, et de ces conditions dépend leur réussite. Chacun a souligné, et cela avait déjà été illustré dans les exemples de départ, le besoin d'interdisciplinarité, la nécessité de co-construction très en amont des projets, et puis aussi, le souci du processus de mise en œuvre et de réalisation avec différentes étapes qui reposent vraiment sur, à la fois, une approche sensible, des démarches qui ensuite permettent de mieux comprendre, et puis enfin la valorisation dans le cadre de productions, de pratiques, qui permettent, pour reprendre un terme qui a été cité dans l'atelier 2, de travailler sur cette dialectique entre patrimoine et modernité.

Après se pose aussi la question des moyens, avec qui et avec quels moyens. La demande est très forte en matière d'outils de médiation et de mutualisation de ces outils, par la création de mallettes pédagogiques par exemple, et la question aussi de comment capitaliser les connaissances et les rendre accessibles. Cette question a surtout été abordée dans des pistes de réponse dans le cadre des politiques de l'Education Nationale, elle est donc à destination en premier lieu de publics dans le cadre d'actions en temps scolaire, mais on peut aussi s'interroger sur la manière dont ces réponses, ces pistes, peuvent accompagner des démarches hors temps scolaire.

Dans le cadre de ces pistes il y a notamment la formation des équipes pédagogiques. Un exemple concret a été donné d'un site Internet collaboratif créé à l'initiative du Centre Régionale de Documentation Pédagogique (CRDP) et du Rectorat, ce site s'appelle HIDADOC : il est encore en construction mais il sera opérationnel à partir de début 2012, et il permettra à des collectivités, des associations, et donc beaucoup d'autres acteurs, de s'y retrouver et de faire des propositions en termes d'actions, de sujets, d'objets à traiter.

A l'échelle du Bassin minier, et pour rebondir aussi sur ce projet fédérateur que porte l'association BMU, c'est la question de la dynamique territoriale qui est vraiment posée et le souhait très fort, l'attente très forte de la création d'une dynamique de territoire partagée par l'ensemble des acteurs pour valoriser les projets, favoriser les échanges et leur mise en réseau, et qualifier les actions. C'est donc comment structurer à l'échelle territoriale ces projets, en cherchant aussi à les inscrire dans les dispositifs institutionnels, notamment ceux qui sont portés par la Culture et l'Education Nationale. Ont été citées à ce titre-là les démarches d'éducation artistique très larges comme les contrats locaux d'éducation artistique ou les résidences missions d'artistes pour voir en quoi ces démarches peuvent contribuer à prendre en charge, à défendre, à porter cette valeur universelle et exceptionnelle du patrimoine.

Ensuite, des questions ont été posées. Les recherches d'applications des collectivités qui sont à développer, peut-être dans le cadre de la définition de leur politique de développement culturel, ce qui suppose de réfléchir vraiment très concrètement à la création d'un réseau d'acteurs à l'échelle du territoire pour être plus forts, pour être force de propositions de façon plus importante à l'égard de leur propre collectivité, et pour inscrire leur démarche dans le cadre d'orientations stratégiques plus importantes.

A ce titre-là, on a conclu notre atelier par l'évocation d'un dernier projet qui s'est déroulé dans le Bassin minier dans le cadre du réseau des scènes associées du Pas-de-Calais, en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin, autour d'un projet qui s'appelle « Territoire de l'autre », qui s'est construit en chemin et qui a été un vrai laboratoire. A la fois échange entre des acteurs professionnels de milieux culturels différents et complémentaires qui ont uni leurs approches, et puis autour d'une résidence d'artiste qui a permis aussi de croiser entre sensibilisation à un territoire et éveil sur un territoire à travers le regard d'un artiste photographe. Ce projet a en outre permis de croiser des habitants, des publics jeunes mais hors temps scolaire, et des publics en temps scolaire.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Colette DREAN pour cette synthèse. Aucune remarque ni question sur cet atelier.

Une autre dimension très importante, c'est l'investissement, l'association des entreprises dans ce projet. Didier LIGNIER, vous représentez les entrepreneurs, vous avez une entreprise qui s'appelle NCS (Networks Communications Systems), donc quels ont été vos échanges lors de votre atelier sur le thème de l'appropriation de cette opportunité, aussi bien Louvre-Lens que le label Patrimoine mondial, par les entreprises ?

✪ Didier LIGNIER, Président de Networks & Communications Systems (NCS), Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Artois

Atelier n° 4 : La place des entreprises dans un territoire inscrit au Patrimoine mondial



Je voulais vous dire d'abord que je suis très sensible au fait d'être ici parce qu'avant d'être chef d'entreprise, je suis un fils de mineur, un gamin des corons. Je suis donc sensible à ce

projet d'inscription du Bassin minier et je dois vous avouer quelque chose : je l'ai découvert hier dans l'atelier en écoutant nos amis de Bourgogne - je sais maintenant ce que sont les Climats de Bourgogne, c'est très intéressant -, et je pense que nous, entrepreneurs de l'Artois, entrepreneurs de ce territoire, et je parle aussi en ma qualité de vice-président de la Chambre de Commerce de l'Artois, au départ, nous n'avons pas adhéré à cette démarche d'inscription du Bassin minier, mais il n'est pas trop tard pour nous rattraper. Nos amis de Bourgogne m'ont quelque part alerté hier parce que cette démarche, dans leur processus, ils l'ont déjà engagée depuis quelque temps en travaillant avec les deux Chambres de Commerce de Beaune et de Dijon aujourd'hui devenues la Chambre de Commerce de Côte d'Or. Nous, nous sommes la Chambre de Commerce du Nord-Pas de Calais, région dont je suis très fier, et puis moi, j'aime la pluie, je vous le dis, j'adore la pluie, j'adore les tempêtes du Nord, parce que je suis amoureux de mon Nord-Pas de Calais.

Avec Sylvain KLECZEWSKI, qui est permanent à la Chambre de Commerce Région Nord-Pas de Calais et qui est notre directeur de l'antenne du Louvre-Lens, depuis hier, on s'est imaginé tous les deux une réflexion et on s'est dit au final : *« il n'y a de territoires valorisés, il n'y a de territoires qui apportent toute leur valeur, que s'ils s'inscrivent également dans une région »*. On en est tous les deux convaincus et je demanderai dans les prochains jours à mon Président de Chambre de Commerce de l'Artois, Edouard MAGNAVAL, mais aussi à notre Président Régional, Philippe VASSEUR, que Sylvain KLECZEWSKI soit notre représentant, non seulement du Louvre-Lens mais aussi de Bassin Minier Uni, parce que cela a tellement de sens, tout est tellement lié.

Sur la base du pêle-mêle qui va s'afficher, on s'est rendu compte que les dix mots les plus importants étaient liés à l'humain. Pourquoi ? Il n'y a de territoires, à mon sens, et j'essaie d'être le reflet de ce que j'ai entendu hier, et Monsieur VENDEVILLE, du cabinet Kurt Salmon, l'a bien précisé, il n'y a de territoires riches que si l'ensemble des projets sont portés par les hommes. Il n'y a de territoires où les hommes sont bien que s'ils satisfont les conditions fondamentales d'une bonne éducation, d'un bon enseignement, d'emplois, de conditions favorables de vie et de grands événements culturels, mais je rajouterai aussi sportifs. Et j'ai le sentiment que dans l'Artois, que dans la région Nord-Pas de Calais, nous réunissons ces conditions.

Encore faut-il que tous les hommes avec un grand H travaillent ensemble, main dans la main, à être en mouvement, en mouvement ensemble, car seul le mouvement amène le développement. Le mouvement n'est pas simplement le mouvement de nos élus politiques, qui est très important, ils doivent avoir une vision pour leur territoire, mais le mouvement est aussi celui de permettre le développement économique d'un territoire. Ne nous racontons pas d'histoires, une entreprise ne vient pas s'implanter sur un territoire parce qu'il y a un musée, parce qu'il y a un grand club de foot ou je ne sais quoi d'autre, elle vient s'y installer parce que les conditions y sont réunies. Les conditions de cadre de vie pour les collaborateurs, les conditions de développement économique, bien évidemment, valeurs fondamentales d'un chef d'entreprise qui a une responsabilité sociale importante, mais aussi parce qu'il y a les conditions d'emploi, les conditions de formation, les conditions d'enseignement.

Quand je parle d'équipe humaine qui travaille ensemble, nous avons, nous entrepreneurs, besoin d'élus politiques qui ont une vision pour leur territoire, qui emmènent ce territoire, qui veulent le positionner stratégiquement là où d'autres ne sont pas, nous avons besoin de vision de nos Chambres de Commerce, d'avoir des Chambres de Commerce au service de leurs ressortissants avec des vrais projets, des projets de développement majeurs, des projets de

développement stratégiques. Et nous avons besoin, et on a la chance dans l'Artois, je ne sais pas si chacun le mesure, d'avoir tout prochainement - parce que moi je suis certain qu'on va l'avoir, le label -, d'avoir tout prochainement un territoire dans la région Nord-Pas de Calais qui non seulement aura un vrai musée, pas une antenne, un vrai musée qui s'appelle le Louvre, et mon collaborateur ici présent, Patrick CHALAIN, me le rappelle régulièrement, mais également un territoire inscrit au Patrimoine de l'UNESCO. C'est remarquable.

On a également parlé développement, humain, mouvement, et on a parlé aussi état d'esprit. C'est encore de l'humain, l'état d'esprit. Nous avons le droit dans cette région d'être fiers de nous. Malheureusement, c'est vrai, on vit un peu moins longtemps qu'ailleurs, je n'irai pas jusqu'à dire que pour autant il faut travailler moins car c'est un raccourci un peu facile. Et puis, le chef d'entreprise que je suis n'a pas envie de travailler moins quelque part, mais on peut être fier de qui nous sommes, de là où nous venons et de la façon dont nous avons transformé cette belle région, et on va encore la transformer dans les années prochaines. Quand on parle d'état d'esprit, c'est être fier de soi-même, fier de ce que l'on fait, et puis c'est aussi avoir le juste regard sur soi, être humble. Savoir se dire, par exemple, que ce qui a été fait en Bourgogne, et bien nous, Chambre de Commerce, on n'a pas été assez proche de vous. Mais c'est rien, on va rattraper le temps. Je note d'ailleurs que sur le site de la Chambre de Commerce de l'Artois, à la première page, il y a maintenant une vraie page sur le Bassin minier. Donc on progresse tout doucement, mais on va activer tout cela.

Leadership. C'est important d'avoir un leadership, tant pour l'entreprise, le commerçant, que pour un territoire. Avoir du leadership, c'est quelque part aussi se dire « *voilà comment je veux me positionner, voilà qui je veux être demain, voilà ce que je veux devenir* ». C'est important de tracer la route. Nos citoyens, nos habitants, nos entrepreneurs, nos commerçants, nos professions libérales, nos élus, tout le monde a besoin d'avoir un leadership, tout le monde a besoin d'avoir un cap auquel se rallier. C'est encore de l'humain.

Ambassadeur, c'est un terme qui est aussi revenu régulièrement dans l'atelier. Avoir des ambassadeurs. Les gens de Bourgogne nous l'ont bien expliqué, « *on a des ambassadeurs de notre projet, des gens qui travaillent dans les villes mais pas seulement, on a des ambassadeurs aussi sur le territoire sur lequel nous sommes, qui portent le projet* ». On les a, dans le Nord-Pas de Calais, nos ambassadeurs. Il faut encore faire mieux travailler tous ces gens ensemble, et nous, chefs d'entreprise, au travers de nos chambres consulaires, nous avons une responsabilité à vos côtés de faire venir, d'expliquer, et d'avoir de la pédagogie vis-à-vis de nos entrepreneurs pour leur faire bien comprendre, et surtout par les temps qui courent, qu'il y a réellement nécessité que ce territoire soit fort, ait un leadership, et soit ainsi positionné. En ce moment particulièrement, il faut leur expliquer aux chefs d'entreprise, ils ont besoin de cette pédagogie, et moi, je pense qu'avec Sylvain KLECZEWSKI, on essaiera rapidement de mener des actions avec la chambre de Commerce de l'Artois, la Chambre de Commerce Nord-Pas de Calais, pour bien sensibiliser tous nos ressortissants à ces magnifiques projets que vous menez depuis quelque temps.

Une entreprise s'installe sur un territoire parce qu'il y a aussi des infrastructures, des infrastructures de connectivité, des infrastructures Télécom, des infrastructures de transport bien évidemment, et là, on est plutôt bien dotés. Continuons à nous développer pour avoir les moyens de se doter des infrastructures de transport de demain, celles qui abîment un peu moins la planète, celles qui permettent à nos salariés d'aller travailler facilement, de rentrer plus tôt dans leur famille, et celles qui permettent aux touristes de pouvoir venir facilement dans notre région et de ne pas être affectés, comme disait Edith FAGNONI, par l'effet TGV,

c'est-à-dire, on vient le matin et on repart le soir, parce qu'un touriste, effectivement, c'est celui qui passe au moins une nuit sur notre territoire.

Un sujet auquel est sensible Sylvain KLECZEWSKI, il nous l'a bien rappelé hier avec Benoît BROCC : il nous a dit « *il y a un point qui est important avec tous ces beaux projets, ça va être la communication, les médias* ». Comment bien gérer tout cet aspect médias, comment faire que les élus politiques, les entreprises, les porteurs de projet, la Mission Bassin Minier, le Louvre, tiennent tous le même discours, la même parole. J'ai entendu quelque chose d'important hier matin, je crois que ce sont nos amis du Pays de Galles qui ont parlé d'une marque, une seule marque. Moi, je rêve d'une seule marque pour le Louvre-Lens et le Bassin minier, une seule marque. Ne multiplions pas les annonces, ne multiplions pas les vocabulaires, essayons d'avoir une identité forte avec une marque forte, ce qui permettra d'avoir une communication associée qui marquera aussi les esprits.

On a beaucoup parlé également de patrimoine matériel et de patrimoine immatériel parce qu'il est vrai que, s'agissant du Bassin minier, bien sûr il y a du patrimoine matériel, les terrils, les chevalements, mais il y a également beaucoup de patrimoine immatériel, celui qui ne se voit pas. J'ai entendu parler hier de la sueur des mineurs, - papa serait là, il vous dirait que oui ils ont sué, oui ils ont eu du mal dans leur travail -, c'est immatériel, et il doit aussi y avoir une mémoire de ce patrimoine immatériel au travers de ces projets que vous menez.

En tant que chef d'entreprise, nous avons parlé aussi bien sûr de la compétitivité de nos territoires et il faut que ce territoire du Nord de la France reste dans la compétitivité, c'est extrêmement important. On ne peut pas se satisfaire aujourd'hui d'être dans l'exploitation quotidienne de nos affaires, de nos entreprises, il faut que l'on soit compétitif. Je dis souvent à mes collaborateurs, et à qui veut l'entendre, que les trois grandes missions d'un chef d'entreprise sont d'avoir de la vision pour son entreprise, pour la rendre performante, pérenne demain, de recruter les talents humains dont il a besoin pour réaliser, exécuter cette vision, cette stratégie, et, à l'instar d'un Jean-Claude CASADESUS, de savoir faire jouer ses musiciens ensemble le même morceau de musique. Jean-Claude CASADESUS, qui est un homme que je respecte énormément, n'est pas le meilleur bassiste ou violoncelliste de son orchestre, par contre, il a l'art et la manière de les faire jouer ensemble de merveilleuses partitions, de merveilleux morceaux de musique.

Voilà les grandes missions d'un chef d'entreprise, mais voilà quelque part aussi les grandes missions d'un élu politique. Avoir de la vision sur son territoire, le positionner là où demain il aura des citoyens, du développement économique, des infrastructures, du bien-être pour ces gens, des événements culturels et sportifs, recruter des talents humains pour servir cette stratégie, et faire travailler cet ensemble d'hommes, ce capital humain, au bénéfice du territoire.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Bravo pour le casting des rapporteurs qui sont beaucoup plus que des rapporteurs, ce sont des porteurs de flamme ! Effectivement, vous allez déplacer des montagnes, les fameuses pyramides !

Quelques questions ?

✧ Jean-Pierre GILLOT, Vice-président de l'association Les Climats de Bourgogne, candidats au Patrimoine mondial

Je pense que vous avez bien résumé l'esprit de l'atelier et je voulais juste ajouter un mot. Nous, en Bourgogne, on avait bien compris que l'entreprise faisait partie du tissu vivant du territoire. On ne pouvait pas ne pas l'associer à notre démarche. C'est quelque chose de très important.

✧ Hombeline GUYON, association Les Climats de Bourgogne, candidats au Patrimoine mondial

Je me permettrai juste de rajouter qu'effectivement, dans les démarches de sensibilisation que l'on fait pour les acteurs économiques, c'est vraiment un échange et un partage des valeurs, celles de la candidature, la valeur universelle et exceptionnelle, et c'est vraiment notre accroche première. Une partie des acteurs économiques est associée à cette valeur universelle et exceptionnelle puisque c'est la filière du vin, mais grâce à ce partage, ensuite, on essaie de créer un lien avec l'ensemble des acteurs économiques qui se sentent concernés, et raviver justement ce sentiment de fierté.

✧ Danielle JENKOWIAK, membre du CA de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin

On a entendu des choses fort intéressantes mais je me posais simplement la question de savoir, à votre avis, quelle est la place, l'importance et le rôle des Offices de Tourisme qui travaillent énormément et dont on n'a pas parlé jusqu'ici ?

✧ Didier LIGNIER

C'est très bien parce que j'ai omis d'en parler, mais ô combien vous avez raison. En plus, ici, on a une chance toute particulière, vraiment toute particulière, je crois que c'est l'un des seuls endroits de France où l'Office du Tourisme, je parle de celui de Lens-Liévin, s'appelle Office du Tourisme et du Patrimoine, et ô combien, c'est important. Patrick CHALAIN, mon collaborateur, me disait encore hier « *je milite pour que l'Office du Tourisme de Lens-Liévin s'appelle maintenant Office du Patrimoine et du Tourisme de Lens-Liévin* » ; il a peut-être raison. Mais vous avez raison d'avoir un Office du Tourisme impliqué et qui a tout son rôle à jouer dans la dynamique du territoire dont on parlait tout à l'heure.

✧ Danielle JENKOWIAK

Mais encore faut-il lui en donner les moyens.

✧ Jacques-Yves HENNEBEL

Je poserai tout à l'heure la question à Christian BERGER.

✪ **Colette DREAN**

L'Office du Patrimoine et du Tourisme ou du Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin, ce n'est pas simplement une étiquette. C'est quand même aussi toute une politique, un engagement des élus dans une démarche forte qui est liée au Label « Pays d'Art et d'Histoire » et qui a amené cet ajout du patrimoine, puisque l'Office du Tourisme, et maintenant du Patrimoine, est le maître d'œuvre délégué pour la mise en œuvre de la convention. Mais on peut faire des émules.

✪ **Richard AUSTERLITZ**

Je m'exprime cette fois-ci en tant que conseiller auprès du Président de la Région Nord-Pas de Calais en charge des pôles de compétitivité Excellence. Je voudrais dire qu'il faut remarquer quand même le croisement entre le Bassin minier Nord-Pas de Calais et un certain nombre de développements économiques liés à des pôles d'excellence. Je voudrais ici saluer le travail exceptionnel qui est fait par exemple au niveau de Wallers-Arenberg, site minier extraordinaire, et dont nous espérons qu'il pourra devenir un des points fondamentaux du pôle Image et attirer ainsi les entreprises qui travaillent autour du pôle Image.

Je voudrais également citer, puisque c'est un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup en ce moment, les 5 clusters qui sont autour de l'arrivée du Louvre à Lens. Je pense à celui qui existait déjà autour de la base Delta 3, donc un pôle d'excellence logistique, à Dourges, et bien entendu à tous ceux qui se situent au niveau du Bassin lensois. Je crois que tout le long du Bassin minier, il y a un croisement en ce moment entre la modernité et le patrimoine. La volonté du Président du Conseil Régional est de développer ces clusters, ces pôles d'excellence, depuis la frontière Belge jusqu'à Auchel. C'est un signe de vitalité extrêmement intéressant, et les trois Chambres de Commerce concernées (Valenciennes, Grand Lille pour Douai et puis bien sûr Artois), et surtout la Chambre Régionale accompagnent cette volonté du Conseil Régional.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Je vous propose d'applaudir nos rapporteurs pour le travail qui a été fait.

✪ **Table-ronde de clôture**

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Juste avant de lancer l'interview de Philippe Vasseur, je tiens à saluer la présence de Pierre MAUROY, grand soutien de la candidature depuis le début, depuis le stade Bollaert en 2003 puisqu'il est Président du Comité de Soutien BMU. Merci de prendre sur votre temps pour continuer à nous encourager dans cette œuvre.

Voici donc l'interview de Philippe VASSEUR qui ne pouvait être là mais qui est également un grand supporter de cette inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Philippe VASSEUR, vous êtes un supporter de la première heure de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, à titre individuel mais aussi à titre de Président du Crédit Mutuel Nord Europe. Qu'est-ce qui vous motive dans cette inscription ?

✪ Philippe VASSEUR

Quand Jean-François CARON est venu me voir, il y a déjà maintenant quelques années, pour me dire « *voilà, j'ai un projet* », j'ai été enthousiasmé d'emblée parce que c'est un projet qui était peut-être à contre-courant d'un certain nombre de démarches et d'un certain nombre d'images que l'on pouvait avoir du Bassin minier. C'était pour moi à la fois la reconnaissance de l'histoire et du patrimoine du Bassin minier, mais également une projection sur l'avenir. C'est-à-dire non pas cultiver le culte du passé, mais au contraire rebondir et se projeter vers le futur à travers une candidature montrant qu'il y avait un patrimoine et que ce patrimoine était à valoriser, qu'il était à transmettre, qu'il était en quelque sorte un élément qui pouvait contribuer à l'attractivité du territoire. Dès le départ, je lui ai donc répondu « *oui, c'est une excellente idée* », et je pense d'ailleurs avoir été la première entreprise à m'intéresser au Bassin minier dans cette candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il va y avoir, quand nous serons reconnus au Patrimoine mondial, un effet qui sera un effet de curiosité, il faudra rebondir tout de suite sur cet effet d'intérêt, et transformer cette inscription en élément d'attractivité du territoire. L'attractivité, ce n'est pas simplement faire venir des touristes. J'espère qu'il en viendra, d'autant plus que nous allons avoir la conjugaison de deux événements en 2012 - l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et l'ouverture du Louvre-Lens, ce sont deux éléments qui vont contribuer formidablement à l'attractivité du territoire - donc vous changez d'image, vous créez de la curiosité, vous créez de l'intérêt, vous créez de l'attractivité. Si vous êtes capable de vous emparer de ces éléments nouveaux, vous pouvez faire venir des acteurs du monde économique, d'autres régions de France, ou même de l'étranger. Je crois que cet élément d'attractivité, en termes d'économie, il est fondamental. Et puis, pour être un peu plus prosaïque, un peu plus terre-à-terre, des gens vont venir, il faudra les accueillir, il y a des activités nouvelles qui peuvent se créer, et donc pour les personnes qui vivent sur ce territoire, il y a une opportunité de nouveaux métiers et de nouvelles entreprises qui peut contribuer au développement de l'arrondissement de Lens dans son ensemble.

Dans toute opération de cette nature, il y a toujours des personnes qui s'en emparent et qui essaient de tirer le train derrière. Il ne faut pas que le train soit trop lourd à tirer, il faut qu'il y ait une participation beaucoup plus active. Ce que l'on peut redouter dans une opération comme celle-là, c'est le fatalisme et le scepticisme. Autrement dit, « *vers quoi va-t-on ? A quoi ça sert ? On est bien comme ça...* ». Mais on a besoin de projets, nous le savons bien, on a besoin de vision, on a besoin de ciel bleu, au moins un coin de ciel bleu dans un ciel qui est souvent encombré de nuages gris, et quelquefois des nuages noirs, et heureusement que nous avons ces facteurs de mobilisation et d'espérance. Je pense qu'il faut que tout le monde s'en empare, il faut vraiment qu'il y ait autour de cette candidature, autour de ce label qui nous sera décerné demain, je n'ai aucun doute sur la question, une mobilisation collective de la part de tous les acteurs.

La réussite de cette région, qu'est-ce que ça peut-être ? Cela peut être des gens qui sont sur place, qui font abstraction de tout ce qui peut les séparer ou les diviser, et qui concourent à un but commun. Autrement dit, que les forces politiques, bien évidemment, qui représentent l'ensemble de la population, mais aussi les forces économiques qui sont créatrices de richesses, créatrices d'emplois, se mobilisent et se disent « *nous avons là un élément nouveau qui peut être un levier de développement économique, à nous d'en profiter et à nous de manifester notre intérêt* ». En tant que Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Nord de France, nous aurons à rendre compte de cette mobilisation collective, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois qui, de ce point de vue-là, est parfaitement engagée sur son territoire dans ce qui doit constituer demain une véritable opportunité de renouveau.

Le projet est porté depuis l'origine par Jean-François CARON. Et alors ? Tant mieux qu'il y ait eu un homme pour le porter, tant mieux qu'il y ait eu quelqu'un pour s'investir, et si ça profite à Jean-François CARON, au moins il aura eu la récompense du travail qu'il a accompli, non pas pour lui-même mais pour la collectivité. Je pense qu'il faut que l'on dépasse aujourd'hui toutes ces méfiances que l'on peut avoir les uns par rapport aux autres. « *Qui va tirer les marrons du feu ? Qui va apparaître comme le gagnant de l'étape... ?* » Ce qui compte, c'est de faire gagner notre territoire et là, avec cette candidature, avec cette labellisation qui va venir, on a le moyen de créer un choc culturel, un choc d'image, un choc qui transforme en quelque sorte la vision que l'on peut avoir de l'extérieur de ce qu'est l'ancien Bassin minier, et si on rate cette opération-là, il ne faudra pas se plaindre après si on a un certain nombre de difficultés.

Il faudra entraîner l'ensemble de la population, c'est quelquefois un peu plus lent, c'est quelquefois un peu plus difficile, mais ça dépend de la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Rien ne se fait sans durée, rien ne se fait sans le temps. Il ne s'agit pas de faire un coup, de dire « *youpi, on a eu le label* », et puis de ne plus travailler dessus. Pour obtenir ce label, il aura fallu presque dix ans de travail, presque dix ans d'efforts, de patience, d'obstination, il faudra encore des années et des années pour bien en profiter, mais considérons vraiment que cette année 2012 qui s'ouvre, avec l'arrivée du Louvre-Lens et avec l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est une année de renouveau. Je pense que 2012 va véritablement être une année-clé, une année-charnière, une année de renouveau pour l'ensemble du Bassin minier.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Par ces propos engagés de Philippe VASSEUR, notamment en tant que Président de la Chambre de Commerce Régionale, nous avons l'assurance d'avoir l'ensemble des entreprises avec nous.

Nous devons également avoir Alain WACHEUX qui dans cette table ronde aurait représenté les élus des collectivités locales en tant que Président de la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm., mais, vous le savez peut-être, Alain WACHEUX est en train de se remettre d'une intervention.

Je vous présente notre table ronde en rebond de nos ateliers précédents pour montrer justement ce nécessaire travail en réseau, puisque nous avons des représentants de la DREAL,

de la DRAC, du Comité Régional de Tourisme et de la société civile avec les Conseils de Développement :

- **Barbara BOUR-DESPREZ**, Directrice Régionale adjointe de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas de Calais (DREAL)
- **Simon-Pierre DINARD**, Directeur adjoint aux Affaires Culturelles (DRAC)
- **Christian BERGER**, Directeur adjoint du Comité Régional de Tourisme
- **Jean-Louis CONVERT**, Président du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

Nous allons commencer avec Madame Barbara BOUR-DESPREZ. Du point de vue de l'évolution, quel regard portez-vous sur l'ensemble de ce territoire ?

✪ **Barbara BOUR-DESPREZ**

Je suis arrivée dans la région à la fin des années 1980. J'étais à la Préfecture de région, et à un moment donné, on s'interrogeait sur « *qu'est-ce que l'on voit quand on arrive dans la région du haut des collines de l'Artois* ». On y voit le Bassin minier, et on avait une petite réflexion, qui n'a pas fait florès, sur l'intitulé que l'on aurait pu donner à cette image, par exemple au travers d'un panneau sur le bord de l'autoroute. On réfléchissait à ce qu'il aurait fallu mettre sur ce panneau et finalement, ce qui nous est venu à l'esprit, c'était « des villes et des hommes », parce que ce qui apparaît, c'est la densité du territoire et puis cette densité de population qui est tout à fait exceptionnelle. Du coup, en entendant la restitution du 4^{ème} atelier et en voyant les thématiques des trois autres, je me dis que l'homme est tout-à-fait au centre de cette démarche, et que c'est quelque chose à prendre en compte dans cette ambition autour de la labellisation UNESCO.

Cette labellisation s'inscrit dans un territoire, ce territoire, c'est le Bassin minier, mais c'est aussi l'aire métropolitaine de Lille dont il constitue la partie Sud. Dans la démarche de réflexion que l'on conduit en ce moment sur l'aire métropolitaine de Lille pour essayer de trouver une cohérence entre l'aménagement, les déplacements, qui se placent sur une trame que l'on appelle maintenant la trame verte et bleue, on intègre évidemment le Bassin minier, et la réflexion que l'on a dans le cadre de la démarche UNESCO a une parenté avec cette démarche de recherche de cohérence sur l'aire métropolitaine de Lille.

Ce territoire du Bassin minier c'est, comme le reste de la France mais peut-être plus que d'autres, un territoire de convergence des politiques de l'Etat, et en particulier de celles issues du Grenelle qui sont peut-être plus encore adaptées à ce territoire qui a souffert d'un développement non durable. Cette inspiration du Grenelle, que ce soit sur la thématique de l'économie des espaces, de chaque espace disponible, dans un territoire aussi dense, elle a tout son sens, l'idée des continuités écologiques qui constituent cette trame verte inspire fortement notre réflexion sur la labellisation UNESCO. Et puis l'objectif qui est peut-être le plus important de la politique de l'environnement en France en ce moment, c'est-à-dire la lutte contre le changement climatique, trouve aussi tout son sens sur ce territoire, aussi bien dans la réhabilitation du patrimoine minier où on met l'accent sur l'efficacité énergétique, que dans les projets de transports collectifs en site propre que l'on favorise. Il ne vous a sans doute pas échappé que les appels à projets Transports collectifs en site propre qu'a lancés le

Ministère ont élu trois projets dans le Bassin minier, ce qui montre bien l'importance des déplacements collectifs dans ce territoire très dense.

La labellisation UNESCO, c'est aussi le patrimoine paysager et cette politique du paysage est une dimension complémentaire à ces trois axes que sont économie de l'espace, continuités écologiques et changement climatique. C'est un peu la clé de lecture que l'on doit avoir pour conduire nos trois autres objectifs, tout en respectant le paysage, tout en le prenant en compte, et tout en favorisant son évolution. Alors on le fait, on le fait chaque fois qu'on donne un avis en matière d'urbanisme sur les projets qui s'implantent sur le territoire, on les examine avec ce souci de préserver ce qui est à préserver, on n'empêche pas de faire mais on fait un petit peu autrement, et parfois, ça ne coûte pas plus cher. Il suffit simplement d'y avoir pensé, d'y avoir suffisamment réfléchi.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

En clair et de façon concrète, peut-être à travers quelques illustrations, quelle sera votre attitude avec cette future inscription pour justement trouver l'équilibre entre protéger, préserver, et en même temps construire, faire évoluer, avoir des projets ?

✪ Barbara BOUR-DESPREZ

C'est parfois une question de localisation. Il est bien évident que si on a un terril à un endroit, on doit continuer à le voir, il continue à constituer un de ces points durs, donc si on fait une zone d'activité ou un bâtiment industriel, il faut peut-être simplement penser à l'éloigner suffisamment pour ne pas boucher la vue. J'évoque cet exemple parce que je crois qu'on a vu un dossier où l'on sentait bien que l'implantation du bâtiment pouvait poser problème par rapport à cet élément de patrimoine.

Vous dites « construire », il y a aussi et surtout « réhabiliter ». On a ce parc de logements exceptionnel sur le Bassin minier qui est tout à fait caractéristique, qui fait partie des éléments qui vont rentrer dans la labellisation UNESCO et qui, de toute façon, l'accompagneront parce qu'ils sont interstitiels entre les bâtiments qui font partie du bien lui-même. Cette réhabilitation du parc de logements, notamment du point de vue énergétique, doit être suffisamment réfléchie pour que les aménagements qui sont nécessaires pour assurer l'efficacité énergétique - par exemple l'isolation ou les énergies renouvelables que l'on peut éventuellement intégrer au bâti-, ne viennent pas perturber l'image que l'on a des cités minières. En particulier, on a le projet du Louvre-Lens qui est un élément extrêmement favorisant pour la dynamique du territoire et pour le sentiment qu'en ont les habitants, et les cités qui sont autour du Louvre-Lens font l'objet d'une réflexion d'aménagement qui accompagne l'implantation de ce projet.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Avec également des préservations de sites naturels. Vous pouvez nous en dire deux mots ?

✪ Barbara BOUR-DESPREZ

Je ne voudrais pas redire des choses qui ont déjà été dites... Dans cette labellisation UNESCO, on a une démarche par étapes. En 2009, la DRAC a introduit cette démarche en

inscrivant des points durs au titre de Monuments Historiques, je pense que l'on n'avait jamais en France inscrit autant d'éléments en même temps. Ces points durs que sont les éléments du patrimoine minier (les sites de la mémoire, les monuments, les éléments du bâti...) s'insèrent dans une enveloppe plus large qui est une enveloppe paysagère, et la réflexion que l'on a maintenant porte sur la démarche par étapes que nous devons introduire. Par exemple, le classement des terrils, notamment ceux qui appartiennent à des propriétaires qui sont volontaires, qui ont déjà pour certains délibéré en disant « *oui, je souhaite que cet élément fasse partie des éléments qui seront classés dans le cadre de cette labellisation UNESCO* », parce qu'on sait que le classement de ces éléments est un élément favorisant pour obtenir la labellisation à l'UNESCO. On imagine une démarche par étapes, mais qui est inspirée par la gestion que l'on aura ultérieurement de ce patrimoine et de toute cette enveloppe paysagère. Ces sites qui seront classés feront l'objet d'une gestion particulière, c'est-à-dire qu'avant d'y faire des aménagements, on en discutera au sein d'une Commission Départementale, la Commission Départementale Nature, Sites et Paysages, où sont représentées toutes les parties prenantes.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

La DREAL est donc plutôt un partenaire qu'un gendarme de la protection des sites...

✪ Barbara BOUR-DESPREZ

Oui, c'est comme ça que c'est conçu. Si on fait référence à la charte qu'ont signée le Ministre de la Culture et le Ministre de l'Ecologie, cette charte prévoit bien une gestion de ce type. Elle sera suivie de conventions qui seront passées avec les collectivités et avec l'organisme garant de la gestion du label, et il s'agit bien de conventions partenariales pour orchestrer la gestion du site, notamment des espaces qui auront été classés.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Barbara BOUR-DESPREZ.

Simon-Pierre DINARD, comment envisagez-vous cette arrivée du label ? Vous avez entendu la restitution des ateliers, notamment sur l'atelier Tourisme et Patrimoine. Il a bien été question de culture, on s'est interrogé sur comment faire pour réinventer le tourisme, donc d'un point de vue politique et stratégique, qu'avez-vous l'intention de mettre en place ou accompagner, encourager, sur la dimension culturelle ?

✪ Simon-Pierre DINARD

Très clairement, le projet est soutenu par l'Etat, on l'a rappelé. La candidature sera portée par les acteurs de terrain, bien entendu, mais concrètement, c'est quand même l'Etat qui présentera la candidature. Évidemment, c'est accueilli très favorablement parce que cela correspond tout à fait aux missions du Ministère de la Culture : on a parlé de conservation du patrimoine, d'un patrimoine qui n'est pas figé, qui continue à vivre, qui attire, c'est pour cela que cela remporte une telle adhésion et que ce dossier est porté. Je crois également la candidature est finalement une étape. Ensuite, il y a l'après.

A la Préfecture de région, il y a une Commission de Concertation du Bassin minier, parce que le périmètre est très vaste, 87 communes, 2 Départements, 8 intercommunalités, tout se passe bien dans l'élan, donc c'est le moment de se doter des outils et justement l'Etat est là pour accompagner et pour que tout continue à bien se passer. J'entendais dans un Conseil d'Administration - c'était pour un musée donc ça n'a rien à voir -, un président d'association qui disait « *on passe à une structuration, c'était mieux avant, on se dotera d'outils quand ça ira mal, quand ça va bien, on n'en a pas besoin* », eh bien non, justement, au contraire, c'est quand tout va bien qu'il faut se doter des outils.

✧ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Et quand vous parlez d'outils, vous pensez à quoi ?

✧ **Simon-Pierre DINARD**

On a parlé des aspects réglementaires, on a parlé du Plan de Gestion... C'est vrai que cela peut paraître compliqué, on a parlé de technocratie, mais en fait, ce n'est pas si compliqué. C'est vrai qu'il y a deux ministères qui peuvent intervenir sur la notion de paysage, parfois les limites paraissent un peu floues, il y a des commissions départementales, des commissions régionales... On a parlé d'ingénierie et je dirais qu'on est là pour ça, pour accompagner cet élan et faciliter les choses.

✧ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Et comment allez-vous faire pour bien irriguer culturellement ces 120 km ? Juste une petite illustration, une charmante dame est venue me voir à la pause en disant « *vous parlez du Louvre-Lens, c'est très bien, je n'ai pas assez des deux mains pour applaudir, mais avez-vous parlé depuis le début de cette réunion de Béthune, capitale régionale de la culture, qui accueille en ce moment une très belle exposition ?* ». C'est vrai, si vous voulez revoir les « Trois Grâces », c'est à Béthune qu'il faut aller. Il faut parler de tout ce qui se passe.

✧ **Simon-Pierre DINARD**

La Commission de Concertation du Bassin minier, dont la première réunion s'est tenue le 4 octobre, a aussi pour objectif la circulation de l'information entre les élus pour qu'ils la relaient ensuite auprès des populations. On en est tous convaincus, l'information c'est capital, et tout ce qui peut faciliter l'information doit être favorisé.

✧ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Christian BERGER, c'est un point de vigilance qui est vraiment nécessaire ? Qu'il y ait des pôles d'attraction forts, il ne faut pas le nier, c'est important, mais...

✪ Christian BERGER

Le tourisme s'organise autour de pôles d'attractivité, c'est d'ailleurs une vision un peu française de l'organisation du tourisme, donc c'est normal qu'il y ait des pôles d'attractivité qui irriguent sur un territoire. Le Bassin minier, parfois je pourrais dire que c'est Lens-Liévin-Loos en Gohelle, parfois, je pourrais rattacher Arras, parfois Douai, cela dépend de ce que l'on regarde d'un point de vue touristique, parfois jusqu'à Lille, parfois jusqu'à Berck même, il y a des liens qui s'organisent comme ça. Mais la particularité, c'est qu'aujourd'hui deux marques internationales arrivent sur le territoire et qu'elles sont porteuses d'universalité. C'est assez exceptionnel, ces deux marques qui portent en elles l'universalité. L'UNESCO, on en a parlé ce matin, et le Louvre aussi, est une tentative d'universalité, de vision universelle de la culture. Et c'est d'autant plus fort, dans le projet du Louvre-Lens, qu'avec la galerie du temps, on a cette transversalité qui fait que l'on peut avoir une image de l'universalité à un moment donné. C'est assez intéressant.

A côté de cela, c'est aussi un territoire d'universalité parce que 14-18 est passé par là et aujourd'hui, les peuples d'Europe et du monde entier viennent revoir en pèlerin ce territoire qui est le lieu des plus grands massacres de cette guerre. Ils viennent avec non pas une vision purement patrimoniale mais aussi avec une vision d'un monde à construire, un monde à venir. Et ce monde à venir, on le trouve dans l'esprit des chemins de mémoire qui ont été développés par le Conseil Régional, signés « Paix, Frieden, Peace ». On parle de 2012 mais en 2014, il y aura un évènement essentiel aussi sur ce territoire puisqu'on aura une des commémorations nationales, voire internationales, de 14-18. Cela va être un moment phare, un coup de projecteur, parce que je ne suis pas tout à fait d'accord sur le terme « coup de projecteur » qui semble donner une image à un moment donné, un éclairage à un instant donné. C'est la durabilité qui est en jeu. Et derrière ce travail autour de la mémoire dont Jean-Marie PRESTAUX a rappelé l'importance, il y aura sur ce territoire un élément de patrimoine qui va être essentiel pour les générations à venir : un mémorial au niveau de Notre-Dame de Lorette qui regroupera les 600.000 noms de ceux qui sont venus perdre leur jeunesse ici.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Donc vous êtes en train de militer pour les pôles d'attractivité...

✪ Christian BERGER

Il y a les pôles d'attractivité, et à côté de ces pôles d'attractivité le territoire, ou les territoires, doivent avoir leur marque. Ils doivent avoir suffisamment d'éléments de marque pour pouvoir supporter les marques internationales. De temps en temps, on partira avec la marque UNESCO, avec la marque Louvre, parce que c'est cela qui sera important sur certains réseaux, et sur d'autres réseaux, ce qui sera important, cela sera le territoire lui-même parce que c'est lui qui portera tout ça.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Pourvu, comme le disait James REBANKS, que l'on ait une histoire, un récit commun. C'est-à-dire que l'on ait une grande marque et d'autres marques, mais quand même un récit commun. Sinon le visiteur va s'y perdre.

✧ Christian BERGER

Oui, un récit commun, des récits communs, des histoires communes. Il ne faudrait pas que l'universalité finisse par aller jusqu'à l'unicité. Il y a des histoires à raconter parce qu'il y a des gens qui sont prêts à les écouter, et ces gens sont différents. Il faut tisser ce travail d'histoire à vivre pour le touriste, de territoire qui accueille véritablement le touriste sur toute une chaîne de valeurs.

On a travaillé autour de cela notamment avec Catherine ARTAUD, et je reviens sur une remarque qui nous avait été faite sur l'importance des habitants. Cela irrigue bien sûr toutes les pensées sur la labellisation mais c'est essentiel d'un point de vue touristique que l'on se pose sur le regard qu'ont les habitants d'eux-mêmes, sur les valeurs qu'ils portent. En se posant sur ces valeurs, on peut aller plus loin encore et on peut avancer. Pas des valeurs qui confinent au passéisme mais des valeurs qui permettent de rebondir. Ce territoire est assez incroyable parce que c'est un territoire qui a extrait l'énergie à un moment donné, on reparle de cette période-là, et c'est en même temps le territoire à mon avis, en Nord-Pas de Calais et sur une bonne partie de la France, qui trouvera la transformation par son énergie propre. Je pense que c'est cela qui est fondamental. C'est de montrer en quoi le territoire a l'énergie de sa transformation aujourd'hui. Et il le prouve, cette salle le prouve.

✧ Jacques-Yves HENNEBEL

Barbara BOUR-DESPREZ....

✧ Barbara BOUR-DESPREZ

Vous nous dites « *comment vous allez faire ?* » et moi, j'ai plutôt l'impression que la question c'est « *comment les choses se font et comment sommes-nous amenés à les accompagner ?* ». Il y a des choses qui ont beaucoup changé. Moi, quand je suis arrivée dans cette région, avec tout à en apprendre, la présentation que l'on me faisait de l'urbanisme du Bassin minier, c'était « *Il n'y a pas de centralité urbaine, c'est un urbanisme qui est issu de l'activité minière et qui est en cités* ». C'était une sorte de présentation de l'urbanisme en creux. Quand je vois la manière dont on présente maintenant les cités minières autour du Louvre-Lens, ce n'est plus du tout une présentation en creux. Ce symbole du Louvre-Lens, cette labellisation UNESCO, cela fait changer notre regard, et cela fait aussi changer le regard des habitants sur le territoire. Et ce regard a changé. Quand je suis allée, pendant les Journées du Patrimoine cette année, visiter Wallers, j'ai eu la chance de le visiter avec un mineur - comme je l'avais fait il y a une vingtaine d'années quand j'avais visité Lewarde avec mes enfants - et ce mineur m'a dit « *mais maintenant nous sommes labellisés UNESCO* ». Et je me suis gardée de le détromper. Pour lui, c'est fait, ça y est, on y est.

Quand je lisais les notes de mes services où on parlait de paysage sensible, je me disais « *C'est vraiment du langage de paysagiste, qu'est-ce qu'on veut dire ?* », mais je crois que maintenant je comprends. Le paysage sensible, c'est ce qu'on ressent et ce qui se passe, c'est que maintenant les habitants du Bassin minier ressentent le paysage différemment. Ils se sont éloignés peut-être, à la fin des années 1980 début des années 1990, c'était un peu table rase, d'ailleurs, on rasait les terrils pour les exploiter, mais là, ce n'est plus du tout vrai. Ils sont

vraiment fiers de cette histoire, fiers de ce paysage, et la gestion partenariale que l'on peut envisager de faire de ce paysage, c'est pour cette raison-là, c'est parce qu'il y a cette demande d'une préservation de la mémoire. C'est leur mémoire.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Jean-Louis CONVERT, vous représentez la société civile à travers les Conseils de Développement, comment voient-ils cette possible inscription ?

✪ Jean-Louis CONVERT

Si vous me le permettez, je voudrais tout d'abord, puisqu'on m'a prié de le faire, profiter de ce moment pour transmettre à Jean-François CARON, deux motions qui ont été prises par l'ensemble des Conseils de Développement d'une part, et d'autre part par le CESER Nord-Pas de Calais, et qui sont destinées à enfoncer le clou et à dire « *on y va, c'est merveilleux, et nous sommes derrière vous* ».

Je lirai simplement la première conclusion : « Ainsi la société civile du Nord-Pas de Calais assure de tout son soutien l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'émergence de ce dossier et souhaite que 2012 soit l'année du succès, de l'aboutissement de l'œuvre collective ».

La société civile, je vais peut-être être un peu partagé dans mes propos, cela dépend des territoires. BMU, Bassin Minier Uni, mais qu'on le veuille ou pas, bien évidemment sur 120 km, il y a des territoires, il y a divers arrondissements. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin où les cités sont prégantes est probablement différente de la ville de Douai où les cités sont plus périphériques, différente aussi de Valenciennes... Il est difficile d'être objectif. Moi je suis né dans ce Bassin, j'y ai beaucoup travaillé et j'y ai mes tripes donc je suis cette activité tout particulièrement, et je ne suis pas sûr que le million d'habitants fasse de même... Certes, il y a la connaissance du mineur que vous citez sur l'avancée, le travail extraordinaire, l'enjeu merveilleux que représente ce label, mais moi, j'ai le sentiment qu'il faut continuer et je pense que les Conseils de Développement doivent être là. Catherine O'MIEL a eu la gentillesse de venir présenter la mission, c'était il y a un an, il y a beaucoup de gens des Conseils de Développement qui ont découvert tout ce travail merveilleux et cette démarche, donc je pense qu'il faut continuer. Les Conseils de Développement peuvent être un relais important, pas suffisant, nécessaire je ne sais pas, mais en tout cas, il y a encore beaucoup de choses à faire.

Ensuite, deux autres points.

L'homme, l'habitant, beaucoup s'en sont saisi ce matin et je partage tout à fait. Autrement dit il y a un million d'habitants, il faut qu'ils puissent s'approprier la fierté que nous, nous avons. Il faut qu'ils aient une nouvelle confiance en eux. Il faut qu'ils aient bien conscience que cette occasion unique, extraordinaire, est un levier de redémarrage, de redéveloppement. La reconversion du Bassin minier, cela fait 40 ans qu'on en parle, je préfère « redéveloppement ».

Alors, il y a beaucoup de choses à faire. Le tourisme, on en a parlé, mais je disais en boutade, il n'y a pas bien longtemps « *attention, le tourisme ça me paraît bien, mais l'objet, c'est quand même aussi la qualité de vie* », pour que l'on puisse favoriser la vie des hommes qui sont présents mais aussi attirer, fixer de nouveaux cadres par exemple, qui aujourd'hui font plus souvent le trajet sur l'A1 qu'ils n'habitent nos territoires. C'est à nous de profiter de cette occasion.

Un journaliste de la Voix du Nord disait, en parlant de la confiance des gens de cette région : « *c'est quand même terrible, on a vécu trois semaines d'été indien il n'y a pas bien longtemps et j'ai entendu des gens dire « Quelle chance on a, mais on va certainement le payer cher cet hiver !* ». On nous a donné du bien donc on va le payer cher. C'est très symptomatique. Ce sont des situations qu'on connaît donc il faut profiter de cela pour redonner de l'allant.

Dernier point sur lequel je voudrais insister, c'est vrai que l'originalité, le bonheur, mais aussi la contrainte de cet enjeu, c'est la surface de ce territoire. Il y a 120 km et 10 à 20 km d'épaisseur. C'est vrai, cela a été dit aussi hier, quand on est soi-même touriste quelque part, on aime bien faire un circuit, on n'aime pas aller d'un point à un autre et revenir. Donc il y a cela à trouver, et surtout si cela pouvait coller avec ce que vous citez, Madame BOUR-DESPREZ, l'arc sud de l'aire métropolitaine, que ce soit bien uni, que tous les territoires travaillent bien ensemble... Alors est-ce qu'il faut une grande gouvernance, je ne sais pas, je ne suis pas du tout spécialiste en la matière, mais en tout cas, il faut que les territoires se parlent entre eux, que les Communautés d'Agglomération se parlent encore plus entre elles. Si ce label pouvait en être l'occasion... Oui, il faut des pôles, des pôles forts, et il y en a, mais le patrimoine de Maisons et Cités, quelque part fait le liant entre tous ces pôles. Il faut bien que l'on ait des choses communes à travers ce cher Bassin minier.

Je suis allé avec mon épouse il y a quelque temps voir les Châteaux de la Loire, je voulais faire mon petit circuit en voiture, je n'avais rien préparé du tout, et j'ai été marqué de constater que si vous allez dans les offices de tourisme, vous avez des cartes et des explications, mais uniquement sur le département où vous êtes. Si vous avez un grand château qui est à 3 km au-dessus mais dans l'autre département, rien du tout ! Profitons de ces erreurs pour avoir, nous, une vision d'ensemble de ce Bassin minier.

✪ Jacques-Yves HENNEBEL

Peut-être quelques mots encore en écho aux points de vigilance que souligne Jean-Louis CONVERT...

✪ Christian BERGER

Sur la partie tourisme, je suis d'accord. Le touriste n'a que faire des limites administratives. Ses limites sont tout autres. Il faut donc essayer de travailler toujours sur des ensembles, mais qui soient polymorphes. À un moment, l'ensemble, cela peut être une seule ville parce que ce qui va intéresser un type de touriste, cela va être cette ville. Elle doit donc pouvoir travailler sur elle-même. Elle doit agréger autour d'elle les acteurs et les territoires qui vont pouvoir renforcer son discours au national, à l'international, et parfois la région est trop courte aussi. Il faut avoir un ensemble encore plus cohérent. Moi je travaille avec notamment le CDT de la Somme sur l'Australie au niveau des chemins de mémoire, parce que l'intérêt est bien dessiné jusque dans la Somme et on remonte en Belgique après. On agit comme ça.

Je trouve que dans le tourisme, on a quand même relativement bien l'habitude de le faire. On se dispute régulièrement, on le fait consciemment, mais on se réunit encore plus régulièrement. Que ce soient des territoires, des communes, ou alors le département. Avec Norbert CROZIER et la mission Louvre-Lens, mais qui doit aussi être Bassin minier, elle doit parler de tout le territoire, et avec le CRT, on anime une gouvernance. On se passe les projets et la connaissance des projets sur les territoires est essentielle. Cela permet d'avoir une vision de ce qui peut se passer.

Et puis, et je finis là-dessus parce que c'est une proposition que je fais à Jean-François CARON, on ira à l'ITB à Berlin, qui est le plus grand salon mondial du tourisme, avec l'ensemble des professionnels de la planète qui se réunissent. On ira à l'ITB avec quelques chapeaux, dans les chapeaux qu'on propose bien sûr, on propose d'y aller avec cette candidature à l'UNESCO, à vos côtés, et il y aura aussi la région des musées et les chemins de mémoire qui sont des éléments essentiels. On retrouvera vraiment une destination qui se définit par ses fondements culturels et on travaillera à terme, de plus en plus, avec les habitants de la région pour venir donner du corps, de la chair, à tout ce discours. Parce que globalement, on sait faire un plan marketing, mais ce qui enrichit le plan marketing, c'est l'homme.

✪ **Barbara BOUR-DESPREZ**

Je voulais juste dire que la trame, le lien entre les différentes parties du Bassin minier, elle existe. Quand on a commencé à travailler sur cette démarche de cohérence sur l'aire métropolitaine de Lille, la trame, c'est l'eau et c'est la trame verte. La démarche de classement des biens néo-naturels que l'on va engager, c'est celle-là. C'est classer des éléments qui font le lien, c'est-à-dire les cavaliers, les cours d'eau, les zones basses qui se sont remplies d'eau du fait des affaissements miniers. C'est tout cet ensemble qui crée un lien. C'est la géographie physique sur laquelle on superpose la géographie humaine et je pense qu'on partira de là pour rentrer dans notre démarche de classement de ce que l'on appelle les éléments néo-naturels, c'est-à-dire d'abord les terrils, et ensuite peut-être les cavaliers, pour les volontaires. Cette étape, on va la faire dès 2012 de façon à accompagner la candidature dès juin 2012, et ensuite on pourra s'interroger sur d'autres espaces, y compris des espaces agricoles qui ont leur intérêt simplement parce qu'ils donnent une vision, une vue sur le reste des éléments du Bassin minier.

✪ **Simon-Pierre DINARD**

C'est vrai que ce n'est pas un choix évident parmi la culture de choisir le patrimoine, et en plus le patrimoine industriel, mais comme cela a été rappelé, c'est un patrimoine qui vit, qui est habité, et donc les services de l'Etat sont là pour accompagner non seulement la candidature, mais également au-delà de la candidature.

✪ **Jacques-Yves HENNEBEL**

Je vous remercie. Je vous invite à applaudir nos intervenants. Merci pour votre engagement et les feuilles de route qui sont les vôtres.

★ Conclusion des travaux

★ Jacques-Yves HENNEBEL

J'accueille Monsieur MAUROY et Jean-François CARON, j'ai bien vu, Monsieur MAUROY, que vous ne perdiez pas un seul mot de ce qui se disait, donc je vais vous inviter à réagir, comme vous l'aviez fait à Bollaert, et Jean-François pourra porter une conclusion sur cette nouvelle étape que nous venons de vivre.

★ Pierre MAUROY

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord saluer trois maires : le maire de Liévin, Jean-Pierre KUCHEIDA, le maire de Lens, le maire de Loos-en-Gohelle, Président du Bassin Minier Uni, mon ami Jean-François CARON, qui est la cheville ouvrière de toute cette opération, la cheville minière on pourrait dire, et saluer aussi monsieur Alain WACHEUX, Président de la Communauté d'Agglomération Artois Comm.

J'ai écouté, je veux la saluer, Madame Véronique CHATENAY-DOLTO, Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais, et nous avons entendu d'autres orateurs que je salue également. Je m'excuse de n'avoir pas entendu ceux qui se sont exprimés depuis ce matin mais la ville de Liévin était vraiment inaccessible. Il fallait vraiment du temps pour y parvenir.

Je veux vous dire, Mesdames, Messieurs, quel chemin parcouru pour faire avancer notre idée, l'idée d'inscrire sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO notre territoire, dans la catégorie paysages culturels évolutifs. Quel chemin parcouru depuis la naissance du projet et la création de l'association BMU, Bassin Minier Uni, en 2002.

La candidature de l'inscription de notre territoire, le Bassin minier, sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO a été officiellement lancée le 30 janvier 2003, à Lens. J'ai accepté alors, avec plaisir d'ailleurs, d'être le Président du Comité de Soutien. Sept ans plus tard, grâce à la mobilisation, au travail soutenu des bénévoles, des associations, des élus, des habitants, de la région, le dossier était prêt, et je dois encore remercier tous ceux qui y ont participé, et en particulier vous-même, Jean-François.

Il fut présenté à tous les partenaires le 5 février 2010 au stade Bollaert de Lens, lors d'une soirée mémorable. J'ai en mémoire les remarquables projections alors de plans et de photos, mais aussi les témoignages vivants des anciens mineurs présents à la soirée, relatant avec émotion leur vie quotidienne à l'époque de la mine.

Certes, nous avons tous été déçus en apprenant que notre dossier n'avait pas été retenu par l'Etat en 2011. Aujourd'hui, nous sommes près du but final, j'en suis persuadé, nous avons toutes les raisons d'être confiants et de croire qu'à Saint-Pétersbourg, en juin 2012, le Bassin minier sera inscrit sur la Liste prestigieuse du Patrimoine mondial de l'UNESCO. En tous les cas, nous devons tout faire pour qu'il en soit ainsi. Je félicite tous ceux et celles qui, malgré la

déception, ont continué à œuvrer pour préparer ce colloque et à réfléchir sur les impacts de cette candidature pour notre territoire.

Je voudrais revenir sur l'importance de cette inscription sur la Liste du Patrimoine mondial pour le Bassin minier, et plus particulièrement pour la mémoire du peuple de la mine. Le Patrimoine mondial de l'UNESCO est, vous le savez, la base sur laquelle l'humanité bâtit sa mémoire et son identité, et ce depuis 1972, date à laquelle a été adoptée à Paris, lors de la 17^{ème} conférence générale de l'UNESCO, la Convention du Patrimoine mondial.

Aussi, lorsque l'Etat français effectue sa demande auprès du comité de l'UNESCO, il accepte tacitement de protéger et de mettre en valeur le site présenté, d'en accroître sa notoriété, tout en le plaçant sous la protection internationale. Vous avez d'ailleurs organisé hier une table ronde autour du thème : « Une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, une ouverture sur le monde ». Et bien oui, c'est de cela qu'il s'agit aussi. Je regrette de n'avoir pu entendre les autres interventions, celle de Yves DAUGE que j'avais connu lorsque j'étais Premier ministre et qu'il avait des responsabilités importantes concernant le patrimoine français, celle de Jean-François CARON, de vous-même, bien entendu, de Geneviève SEVRIN, qui ont certainement insisté sur la valeur universelle et exceptionnelle des sites inscrits, choisis en raison de leur intérêt historique, culturel, géographique.

Il en va de même pour notre patrimoine minier qui doit durer dans le temps au service des générations futures. C'est cela qui est l'essentiel. Il est donc nécessaire, après avoir réfléchi sur les retombées socio-économiques de cette inscription au Patrimoine mondial, de mettre en place des outils de gestion pour sa valorisation. C'est l'objet des tables rondes qui ont eu lieu au cours de cette matinée. Moi, je me réjouis des propositions qui ont été faites pour l'ensemble du patrimoine et je remercie tous ceux qui ont participé à ce travail.

Je voudrais revenir sur ce qui me tient le plus à cœur dans cette candidature. Chacun reconnaîtra que l'histoire humaine de cette région transcende l'histoire industrielle et en fait à la fois sa richesse et son originalité. L'histoire industrielle de cette région, l'histoire industrielle de notre pays, les difficultés actuelles que la France rencontre sur ce plan, font des problèmes qui nous préoccupent ce matin, des problèmes tout-à-fait essentiels. Ils ne sont pas seulement essentiels pour l'avenir de notre région, ils sont essentiels pour l'avenir de notre pays.

Certes, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, c'est trois siècles d'exploitation charbonnière qui a modifié le paysage agricole en urbanisant de façon très originale (les cités ouvrières, les équipements collectifs), mais c'est surtout une culture minière d'abord, initiée par les compagnies minières et ensuite reprise par beaucoup d'associations, par les communes, par l'Etat bien entendu, mais qui continue de vivre et de se transmettre aujourd'hui, et cela ne doit pas s'arrêter.

Fosses, chevalements, terrils, infrastructures de transport du charbon, façonnent les paysages du Bassin minier et sont des symboles de son identité. Je n'oublie pas l'habitat minier qui me paraît également essentiel. Des corons aux cités pavillonnaires et des cités jardins aux logements modernes, il y a une évolution extraordinaire, fantastique, qui n'est pas seulement le problème des bâtiments, le problème des structures, mais le problème également de tous ceux qui ont vécu dans cet habitat. Je n'oublie pas donc l'habitat minier, tous ces corons qui ont été chantés et qui ont évolué de façon extraordinaire, les politiques sociales y ont été très développées, et ils forment aujourd'hui un héritage de plus de 600 cités minières présentant

une grande richesse architecturale. De nombreux équipements collectifs (écoles, églises, hôpitaux, salles des fêtes), font de ce Bassin minier du Nord-Pas de Calais un vaste laboratoire en matière de logements ouvriers sur une période de 150 ans, c'est-à-dire exceptionnel.

Mais le plus important à mes yeux, c'est l'histoire de ces mineurs, qui a constitué un modèle de classe ouvrière dans ses relations au travail, dans ses actions collectives, ses modes de vie, son sens de la solidarité et ses pratiques culturelles. Cela me paraît tout à fait l'essentiel. Le travail à la mine, particulièrement dur, a forgé une cohésion de groupe extraordinaire par une identité collective qui a développé une conscience de classe que l'on retrouve dans les mouvements de grève et ensuite dans le mouvement syndical, on peut même dire dans toute l'évolution politique sociale de notre région et de notre pays. On peut dire que la précocité de ces actions collectives dans ce Bassin a fait progresser la législation du travail et la situation des mineurs de notre région a parfois été à l'avant-garde, et parfois même en avance, comparée à d'autres métiers en France. C'est une corporation tout à fait exceptionnelle, une sorte de noblesse de la classe ouvrière qui a marqué tout ce laps de temps où a vécu la mine. Je souhaite donc, et certainement avec vous, que cet héritage demeure en mémoire.

Enfin, je n'oublie pas que l'immigration a accompagné l'histoire du Bassin minier du Nord-Pas de Calais durant ses trois siècles d'activité, et d'une façon extraordinaire. Plus que dans n'importe quelle autre région de France. Après la Première Guerre mondiale, où les embauches de mineurs sont massives afin de remettre en état les installations détruites et de travailler à l'extraction du charbon, vingt-neuf nationalités différentes sont venues s'installer dans le Bassin minier. Certes, on n'a pas oublié les Belges, on n'a pas oublié les Polonais, on n'a pas oublié les Italiens, on n'a pas oublié les Algériens, mais il y a eu bien d'autres nationalités qui sont venues. On peut même dire que cette région, pendant toute cette période, a été une espèce de cité internationale par la participation de tous ceux qui sont venus d'ailleurs.

L'intégration a été nécessaire et je dois dire que cette intégration a été un bienfait. Elle a été insuffisante, certes, il y a eu bien des lacunes, bien des politiques qui n'ont pas porté tout ce que l'on pouvait espérer, mais je pense que l'arrivée de toute cette main-d'œuvre étrangère qui a travaillé à la mine, ici dans le Nord-Pas de Calais, a été un bienfait. Et il faut toujours en parler de cette manière. En le disant, je n'oublie pas les débats qui sont ceux d'aujourd'hui, et particulièrement dans cette période où la France cherche son destin.

On sait aussi que la solidarité collective a été une réponse partielle aux difficultés de vie des mineurs, et cela a été primordial. La sociabilité minière est une réplique à l'isolement social de cette catégorie, la catégorie ouvrière, qui a beaucoup souffert, que certains ont regardée un peu de loin, mais que nous devons au contraire voir de près. C'est la raison pour laquelle nous voulons pérenniser sa mémoire.

Alors aujourd'hui, les pratiques culturelles, le mouvement associatif de la mine, considérable, il va de la colombophilie, les jardins ouvriers, de nombreuses associations de toutes natures et de toutes sortes (culturelles, sportives et autres), des nombreuses sociétés, l'héritage du passé, sont soutenus par les municipalités et donnent à ce Bassin minier une énergie à ses habitants qui ont été présents dans tous les travaux, depuis sept ans, pour la candidature du Patrimoine mondial.

Je suis très attaché à mes origines ouvrières, j'ai beaucoup de respect et d'admiration pour cette classe ouvrière de mineurs, travailleurs acharnés, soucieux de remettre en place des solidarités collectives, et qui n'y a jamais manqué. Solidarité tout à fait exceptionnelle, qui est même à l'avant-garde des solidarités des différents secteurs de notre vie nationale. Il est important de ne pas les oublier et de gérer au mieux cet héritage auprès des générations futures. Ce capital humain, à côté des infrastructures, à côté des équipements, à côté des paysages, à côté de toutes les évolutions qui ont marqué pendant quelques siècles la vie de ce Bassin minier, est essentiel, et c'est peut-être primordial.

Par conséquent, il faut féliciter à nouveau le travail qui a été accompli pour rendre visible et rendre présent à la mémoire des habitants, à la mémoire de la France, tout ce qui a été acquis.

Je tiens à saluer tout particulièrement le travail de Jean-François CARON, Président de l'Association BMU, et de toute son équipe d'ailleurs, ici présente. Ils ont permis de mener à terme cette demande d'inscription.

Je remercie aussi les maires de Lens et de Liévin, Monsieur DELCOURT et Monsieur KUCHEIDA, qui ont accueilli les colloques aux stades de Lens et de Liévin, mais ils ne se sont pas contentés de les accueillir, ils ont apporté leur appui à l'ensemble de ce travail collectif qui a été mené par les uns et les autres.

Je salue aussi les 8 Présidents de Communautés d'Agglomération et de communes. Il ne vous a pas échappé que le travail autour de la mine, autour de l'avenir que nous voulons coordonner par la mine, a été un travail en particulier des élus dans leur ensemble, des collectivités territoriales, des collectivités locales, des intercommunalités, et je pense que l'on doit les remercier tout particulièrement.

Un grand merci aussi à Monsieur le Préfet et à tous les représentants de l'Etat qui ont travaillé avec l'association BMU.

Je souhaite qu'après Saint-Pétersbourg, l'enthousiasme perdure et qu'il soit mis au service de la valorisation de cet héritage et à la connaissance des populations du Bassin minier. L'avenir est aussi fonction, finalement, de la manière dont nous allons honorer le passé, et je sais qu'on y travaille très activement. C'est une garantie d'abord d'honorer convenablement ce passé, mais c'est aussi une garantie d'avenir, et c'est peut-être cela l'essentiel pour notre région, l'essentiel pour notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

✪ Jean-François CARON

C'est un honneur de parler après une personnalité aussi forte que Pierre MAUROY qui, en plus de toutes ses responsabilités historiques - il nous rappelait tout à l'heure qu'il était Président d'Honneur de l'Internationale Socialiste dans le monde entier et je peux vous dire que lorsqu'on évoque son nom dans d'autres bassins miniers du monde, immédiatement, il y a un élément de référence qui apparaît -, mais c'est aussi un honneur parce que je pense que peu d'élus ont autant incarné le rapport avec la classe ouvrière comme il a su le faire et comme il l'a encore dit aujourd'hui.

C'est donc une certaine charge de parler après lui, mais il me revient de conclure ces travaux en vous disant quelques mots de mise en perspective et en remerciant et en saluant tous ceux qui sont venus.

Je pense bien sûr à ceux qui ont fait un déplacement, qui sont venus témoigner, pour une part je pense à la Bourgogne, ils sont dans ce cheminement progressif et donc j'espère que vous aurez retiré des enseignements de nos expériences contrastées, et puis pour les autres territoires déjà inscrits, c'est sûr que rien ne vaut le retour d'expériences pour éclairer ce qui peut nous arriver, si tout se passe bien.

Je salue les services de l'Etat, des différentes collectivités, de tous les acteurs...La difficulté est que dans cette salle, voyez-vous, il n'y a pas de spectateurs. Il n'y a que des acteurs, à des titres divers. Des acteurs des milieux économiques, des acteurs des territoires, des acteurs dans leur diversité. Nous ne sommes pas dans une manifestation grand public. Pierre MAUROY l'a rappelé, nous avons fait des manifestations grand public dans des grands temples, le stade Bollaert, c'est le temple du Nord-Pas de Calais sur le plan du football, même si transitoirement, nous avons quelques petites faiblesses footballistiques, mais il n'empêche que c'étaient des moments de rencontre populaires. Aujourd'hui, c'est moins le cas puisque c'est une journée d'acteurs, mais je vois Julien DELABY qui est au fond et au travers de Julien, de Gérard MLEKUZ qui est disparu, je pense aussi aux clubs et aux gens qui représentent l'implication de la population dans la façon de porter ce dossier. Parce que ce dossier est en même temps un dossier extrêmement technique, un dossier extrêmement politique, un dossier extrêmement réglementaire à certains égards, on l'a vu avec les présentations des services de l'Etat, et en même temps, un dossier extrêmement humain et populaire.

Depuis dix ans, parce-que c'est vrai que je n'avais pas complètement réalisé que ça allait faire 2002-2012, donc en dix ans, que s'est-il passé ?

D'abord, c'est très long dix ans, on a l'impression, mais en fait, c'est très court. Pour tous ceux qui étaient là au début de l'aventure, et beaucoup étaient là, on ne se rend pas compte qu'on a pris dix ans. Peut-être quand on regarde les autres, on le voit, mais individuellement, à titre personnel, j'ai l'impression qu'on commence le dossier, qu'on est encore tout frais dans cette envie d'entreprendre, et je n'ai pas l'impression qu'on a patiné. On a construit, on a avancé, et pourtant, ça fait dix ans. Bon, ceci dit, au regard du travail des mineurs, c'est rien du tout.

Ces dix ans nous ont permis, je crois, de mieux articuler la question de la mémoire, qui peut quelquefois verser dans la nostalgie, donc c'est la mémoire qui se rétracte et qui se replie, avec la question de l'avenir. Je pense que cela, en dix ans, s'est nettement clarifié. Ce n'était pas aussi évident il y a dix ans, il y avait une dimension extrêmement émotionnelle par rapport à la mine qui venait de fermer, dix ans avant. Ce n'est pas un hasard je pense si on a commencé à ce moment-là, il y a un temps de deuil qui est nécessaire et qui permet ensuite de se projeter à nouveau. Donc l'articulation mémoire et avenir, je pense qu'elle crève l'écran dans toutes les discussions des uns et des autres, et du coup c'est le couple conservation / création qui apparaît de plus en plus fortement. Finalement, on sait bien qu'un arbre ne fait pas de branches ni de feuilles sans racines, tout cela est en même temps évident, mais de le dire et de l'incarner au fur et à mesure de nos travaux, mémoire et avenir, je pense que c'est quelque chose qui s'est imposé.

De la même manière, je citerai territoire et monde. Ce sont des choses qui ont été évoquées dans la table ronde d'hier, la mondialisation, c'est la redécouverte des territoires, ce sont les géographes qui nous le disent, et le global ré-éclaire le local, mais le local ré-interpelle le global et au travers des dossiers UNESCO on est dans cette question. C'est une question de développement économique, une question de développement local... C'est une des questions du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire cette ré-articulation de la redécouverte du local dans un univers globalisant.

Voilà ce qui s'est passé pendant dix ans, enfin, ce que j'en retiens, et maintenant, la question c'est : *où en est-on aujourd'hui par rapport à cette évolution culturelle ?*

Je pense qu'il y a eu cette prise de conscience que notre passif - notre passif, c'étaient les friches, c'était cette pesanteur d'un territoire noir -, c'est devenu un capital. Capital au sens complet du terme. Les cités minières, c'est un capital extraordinaire, 600 cités minières en habitat horizontal avec jardins, si on le prend du point de vue immobilier pur, c'est un énorme capital, et pourtant cela reste encore pas vraiment compris et apprécié comme tel. Mais nous, nous savons, au travers de cette candidature, que le passif devient un capital, et donc il permet le changement. C'est passé par un changement de regard, c'est passé peut-être tout simplement par une ouverture des yeux. Ceci dit, je pense qu'il y avait nécessité aussi d'ouvrir les yeux d'acteurs extérieurs au territoire. Je vous rappelle qu'encore aujourd'hui énormément de Lillois n'ont aucune idée de ce que peut être une cité minière, et que le jour où ils sont dans un bus et qu'ils découvrent une cité minière, ils s'émerveillent comme s'ils avaient découvert la poule aux œufs d'or. Alors que nous, nous y avons toujours vécu et on sait que les cités minières sont porteuses de vie collective et d'énormément de richesse.

Donc c'est un capital, et c'est la même chose pour les terrils. Pour avoir créé la Chaîne des Terrils en 1988, je peux vous assurer que, dire que les terrils c'était un capital, c'était vraiment se faire aligner au bout du fusil comme étant dangereux pour le territoire. Je me rappelle régulièrement que certains élus disaient que porter la question des terrils, c'était tirer contre son territoire et que c'était être dangereux. Ils disaient aux journalistes : « *arrêtez de donner la parole à ces gens-là* ». Ceci pour dire que les changements de mentalité finalement vont très vite, et c'est tant mieux.

L'autre élément sur la question de savoir où on en est aujourd'hui, c'est cette question de qualité et d'excellence qui est apparue dans nos différentes tables rondes. Alors évidemment, je vois que vous opinez du chef en Bourgogne, la qualité et l'excellence, ça ne se discute pas. Que les Climats de Bourgogne soient un terroir pour produire un bon vin, à peu près tous, on en a conscience. Vous avez une chance immense. Chez nous, ce n'est pas le cas et encore aujourd'hui, se battre pour de la qualité dans le territoire reste un combat. Parce qu'on ne s'estime pas digne, parce qu'on estime ne pas en avoir les moyens. C'est une affaire de posture culturelle et donc cette démarche d'excellence, qui peut arriver par un projet comme l'inscription à l'UNESCO, ne peut être qu'une démarche qui irrigue un peu la posture de tous les acteurs. Si on se met à intervenir sur les cités minières avec une logique d'excellence, c'est vrai de tout l'urbanisme, forcément.

Alors dix ans, comment tout cela se met en perspective.

Je pense que la vision s'est précisée. On ne fonctionne pas dans un projet si on n'a pas une vision. La vision, sur laquelle on est, est une vision qui part des valeurs, c'est une vision qui redonne du sens, et la question du sens aujourd'hui, ce n'est pas une question négligeable. Je

pense que si on n'a pas le sens de l'action et la mise en perspective, on ne sait pas construire. Donc, il me semble que cette candidature, en tout cas, de tout ce que j'ai entendu, permet de redonner de la perspective et de redonner de l'engagement et de l'envie de s'engager.

On a évoqué l'attractivité mais finalement, avant même l'attractivité, ce qui est en jeu, c'est la remise en désir. Et de ce point de vue-là, Monsieur CONVERT a raison, nous, on le mesure, mais il nous reste à faire un travail de démultiplication vis-à-vis de chaque habitant, et c'est un challenge compliqué parce qu'on ne touche pas 1.200.000 habitants comme on touche les Chambres de Commerce. Et les Chambres de Commerce, vous avez cru comprendre par les propos de ce matin que cela a pris un certain temps, parce qu'une partie des Chambres de Commerce était convaincue que parler de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO, cela pouvait être contre l'avenir du territoire. Il ne faut pas faire de langue de bois entre nous, c'était au début de cette candidature. Aujourd'hui, la question n'est plus posée de cette manière, la note que Benoit BROcq a faite sur les perspectives économiques liées à l'inscription UNESCO, c'est vraiment un petit bijou de mise en perspective de développement du territoire.

Donc, remise en désir, et derrière la remise en désir, c'est la question de la confiance. Je rappelle que, pour nous qui avons lancé cette démarche, notre premier objectif n'était pas d'être connus par les Japonais ou par les Brésiliens. Notre premier objectif était de redonner confiance en l'avenir à la population du territoire, parce que, dès qu'on est capable d'assumer notre mémoire collective et qu'on reprend confiance et où on retrouve de la fierté, on est capable d'entreprendre.

Ce que je retiens des acquis fondamentaux de cette démarche, c'est finalement le retour de l'optimisme. Ce qui me frappe, c'est que lors des premières Rencontres BMU, c'était très technique, on détaillait la candidature, alors qu'aujourd'hui, les questions sont des questions d'optimisme. Optimisme des acteurs du tourisme, des acteurs économiques, des élus, et comme notre territoire tangué, parce qu'il a encore quand même beaucoup de difficultés économiques, je crois que personne ne peut le nier. Parce que notre territoire a quelquefois des tentations réactionnaires, redonner un petit peu d'optimisme, c'est quand même je crois extrêmement important.

Je vais m'arrêter là pour remercier encore tout le monde. Je voudrais dire un mot particulier pour Gilbert ROLOS et la Mission Bassin Minier, toutes ces équipes qui, depuis des années, font un travail énorme, bien sûr, un travail au sein de l'équipe de BMU (Catherine, Marie, Linda, Florence, Myriam), toutes ces chevilles ouvrières qui ont fait que, d'abord, on a un beau dossier, mais moi, ce qui me frappe et dont je suis très fier, c'est que je vois que vous avez créé énormément de relations humaines et de chaleur, même avec les autres territoires, et c'est une de nos qualités dont nous n'avons pas à rougir. On a des défauts mais en tout cas, pas celui de ne pas être chaleureux et ouverts aux autres.

Avant de dire ma dernière phrase, je vous fais un petit appel à idées : comment va-t-on fêter une éventuelle victoire ? C'est extrêmement difficile parce qu'on n'est pas sûr de gagner donc il faut être humble, tant que ce n'est pas fait, ce n'est pas fait. Pour plein de raisons, cela peut encore être décalé ou repoussé, même si nous avons évidemment une conviction forte que cela peut passer, mais on n'en est pas sûr. Cela veut donc dire qu'on ne peut pas prévoir quelque chose de monumental où, quatre mois à l'avance, on dit aux gens « *on se donne rendez-vous à tel endroit et on fait une farandole de 200.000 personnes* ». Cela ne va pas être possible. Donc, il faut arriver à imaginer une fête qui soit en conformité avec ce que l'on

porte, c'est-à-dire de l'humain. Il faut que l'on réfléchisse à comment la fête permet de rendre à la population, aux mineurs et à leurs familles, comment la fête permet aux gens de s'impliquer dans la candidature, comment, en même temps, on est dans le local et dans le mondial, le tout sur une base festive. Voilà, donc vous avez huit mois pour y réfléchir, vous pouvez me contacter, Catherine O'MIEL ou toutes les équipes, mais je pense que cela vaut le coup d'y réfléchir parce que, comme cela a été dit, nous avons une responsabilité qui nous dépasse. L'histoire des bassins miniers dépasse celle du Nord-Pas de Calais - d'ailleurs ça rajoute un élément au cahier des charges, c'est qu'il faut que les autres bassins miniers du monde soient dans la fête -, et donc il faut que l'on anticipe tout cela.

Ma dernière phrase, ce n'est même pas une phrase, c'est quelques mots, pour dire que ma conviction est que finalement notre modernité, puisqu'on parle de modernité, c'est notre authenticité.

Je vous remercie.